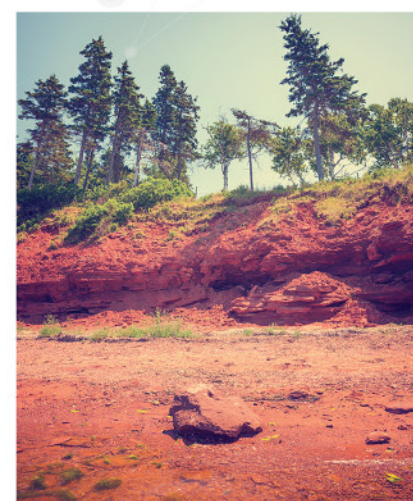
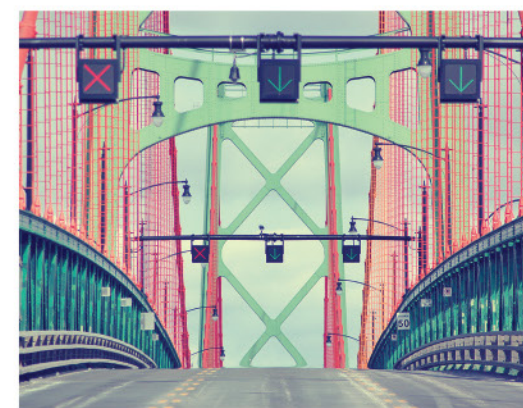




Loto Atlantique

2015-2016 Rapport annuel



Message du président



Loto Atlantique est une entreprise qui appartient à tous les Canadiens des quatre provinces de l'Atlantique. Au cours des 39 dernières années, elle a offert des jeux responsables à nos amis et à nos voisins qui choisissent de jouer. Pendant cette période, elle a généré d'importants revenus pour ses actionnaires provinciaux. En effet, jusqu'ici, les revenus totaux dépassent 8,9 milliards de dollars. Nous en sommes fiers. Cependant, les 506 employés (équivalent temps plein) qui sont le cœur et l'esprit de cette entreprise sont particulièrement fiers des résultats que nous avons obtenus au cours de la dernière année. Nos employés sont sans aucun doute notre voie à suivre. En leur nom à tous, je suis heureux de vous transmettre les résultats de Loto Atlantique pour 2015-2016, soit notre année la plus rentable jamais enregistrée. Malgré une situation économique difficile, le travail acharné de nos employés nous a permis de reverser 431,6 millions de dollars à nos actionnaires afin de renforcer les communautés, les services et l'infrastructure. Nous avons dépassé notre objectif de plus de 53 millions de dollars. Un tel exploit ne se produira pas tous les ans, mais l'exercice 2015-2016 a été une année exceptionnelle.

Le mandat de Loto Atlantique est clair. Il vise à améliorer la prospérité économique et la qualité de vie dans notre région. En effet, notre vision dit tout en une ligne : « Bâtir un Canada atlantique plus fort, une expérience de jeu à la fois ». Qu'est-ce que cela signifie? Nous remettons 100 % de nos profits à nos actionnaires pour qu'ils puissent fournir les services que nous voulons tous. Pour chaque dollar dépensé, 93 cents sont remis en lots, en biens et en services, en commissions versées aux détaillants et en investissements dans la technologie, sans oublier les taxes. Toutefois, nous faisons bien plus que renforcer le Canada atlantique. Nous appuyons un écosystème de jeu plus vaste qui crée de bons emplois et des possibilités par l'intermédiaire d'autres entreprises. En effet, nos activités ont contribué indirectement à plus de 9 621 emplois et injecté 1,2 milliard de dollars dans l'économie au Canada atlantique.

Il ne s'agit pas de la seule année où nous apportons de telles contributions. Depuis quatre ans, nous suivons une trajectoire de croissance responsable. Nous avons pris un tournant. La dernière année a été exceptionnelle grâce à une bonne stratégie, à une planification efficace et même à la chance. Cependant, nous croyons, ou plutôt nous savons qu'avec la bonne stratégie axée sur nos joueurs, un plan opérationnel efficace et rigoureux et le soutien de nos actionnaires, nous pouvons continuer à générer une croissance de façon responsable pendant le reste de la décennie.

Notre chiffre d'affaires était élevé en 2015-2016, à savoir 1,19 milliard de dollars. Il s'agit d'ailleurs d'un record pour Loto Atlantique. Les excellents résultats dans nos quatre secteurs d'activités, y compris les produits de loterie vendus au détail, la loterie vidéo, la loterie en ligne et les opérations de Red Shores, ont tous produit une solide croissance. Au centre de cette croissance étaient les résultats remarquables de nos jeux de tirage national, soit LOTTO MAX et LOTTO 6/49, qui ont profité de gros lots inhabituellement élevés. De solides résultats ont été enregistrés dans le secteur de la loterie vidéo, ce qui est attribuable à notre investissement dans de nouveaux jeux et terminaux et à l'interruption du programme My-Play en Nouvelle-Écosse, un système qui n'avait pas atteint les objectifs établis.

Il ne fait aucun doute que le secteur de la vente au détail est la clé de voûte de notre entreprise. Il le sera probablement toujours. En effet, il représente 58,9 % de nos activités. Nous devons toutefois nous efforcer d'assurer notre dominance dans la sphère numérique également, en particulier pour les appareils mobiles. Nous avons un défi très réel à relever quant aux jeunes adultes, dont les taux de participation ont considérablement diminué. La création de nouveaux jeux sociaux, interactifs et divertissants axés sur les compétences est indispensable pour s'assurer que ces joueurs disposent d'une option responsable autre que la multitude d'offres illégales qui sont maintenant facilement disponibles. Il s'agit d'un changement essentiel pour cette entreprise et chacun d'entre nous, les Canadiens de l'Atlantique à qui elle appartient. Des milliers de sociétés de jeu, qui exercent des activités illégales dans notre secteur à l'échelle internationale, ne remettent aucun profit à la région.

Pour assurer la réussite, il est important non seulement d'avoir un portefeuille de produits pertinent dans les canaux qui conviennent, mais aussi d'exploiter une entreprise bien dirigée dans un marché serré. Nous devons être concurrentiels si nous voulons remplir notre mandat. Nous devons investir afin de générer des revenus. Il nous faut des talents détenant les compétences nécessaires, de bonnes technologies, des stratégies de ventes et de marketing adéquates ainsi que des processus et mesures adaptés pour nous assurer que nous répondons aux attentes. Nous y travaillons toujours. Nous savons que nous avons la bonne équipe pour y arriver. Nous avons confiance en nos nouvelles technologies. Nous sommes sur la bonne voie pour renforcer les bonnes marques offertes dans les canaux qui conviennent, et nous travaillons fort pour être globalement efficaces. En effet, depuis 2012, nous avons réduit nos dépenses discrétionnaires de 22 %.

Le monde évolue. Pour réussir, nous devons adopter une perspective mondiale. Nos concurrents exercent leurs activités à l'échelle mondiale. Ce ne sont pas des sociétés de loterie, mais bien des sociétés de jeux illégaux offrant un éventail de produits qui combinent le jeu et le jeu de hasard. Afin de fournir cette option de rechange sûre et responsable que nous sommes tenus d'offrir, nos produits et services doivent pouvoir faire concurrence aux meilleures options offertes dans l'industrie mondiale. Nous pouvons affronter la concurrence et le ferons.

Loto Atlantique, qui détenait autrefois le monopole, est maintenant la seule et unique société d'État qui rivalise pour des parts du marché. Nous avons donc dû changer notre modèle commercial. Aujourd'hui, nous nous taillons une place à titre de société d'État concurrentielle sur le plan commercial. Pour y parvenir, nous avons établi un solide plan quinquennal comportant des mesures et des produits livrables importants. Nous nous mesurons aux chefs de file commerciaux dans l'industrie de la loterie et du jeu à l'échelle mondiale, en établissant des points de référence du rendement clairs et équitables.

Nous sommes uniques. Nous sommes fiers d'exercer nos activités au nom de quatre gouvernements. Nous faisons affaire dans un environnement concurrentiel. Nous sommes une société d'État concurrentielle sur le plan commercial, fière de ses racines, engagée envers 2 000 000 de propriétaires et déterminée à bâtir le Canada atlantique fort que nous voulons tous.

Je vous invite à lire ce rapport attentivement. J'aimerais que vous compreniez notre cheminement jusqu'à maintenant et, plus important encore, celui à venir. Posez des questions. Demandez-nous des explications. Il s'agit de votre société de loterie. Ensemble, nous pouvons bâtir l'avenir.

Cordialement,

Brent Scrimshaw
@BrentScrimshaw

Les membres de la direction qui ont contribué au succès de loteries de l'Atlantique pour l'exercice 2015-16 comprennent :

Patrick Daigle, directeur des finances
Jim Porter, directeur de l'exploitation
Alison Stultz, vice-présidente, Personnel
Kristen Killen, vice-présidente, Informatique
Phil Holmes, vice-président, Stratégie et planification
Scott MacWilliam, vice-président, Ventes et marketing



Message du président du Conseil d'administration



Les résultats financiers record de cette année témoignent de la force des employés, de la stratégie et des efforts de mise en œuvre de Loto Atlantique. Ils renforcent également la confiance que nos clients, la population du Canada atlantique, accordent à Loto Atlantique et à ses produits. Entamant sa 40e année, Loto Atlantique procède à une modernisation et une transformation ambitieuses de l'entreprise. Il s'agit d'une période passionnante pour siéger au conseil d'administration, alors que Loto Atlantique procède à la mise en place d'un cadre pour s'assurer que l'entreprise s'épanouisse au cours des 40 prochaines années. En tant que société appartenant aux quatre provinces de l'Atlantique, Loto Atlantique remplit un double mandat sur le plan commercial et social. Les décisions prises doivent concilier l'engagement de l'organisation à protéger les joueurs et le besoin d'une croissance durable à long terme. Le processus décisionnel doit être fondé sur une veille économique sensée, être remis en question par un débat constructif, respecter les désirs et les demandes du consommateur d'aujourd'hui et être enraciné dans un engagement à renforcer le Canada atlantique. À certains égards, il s'agit d'un environnement décisionnel plus complexe que celui d'une entreprise purement commerciale, mais nous sommes fiers de le diriger dans l'intérêt de tous les Canadiens de l'Atlantique.

Cependant, la réalité est que la technologie et l'évolution du marché mondial du jeu ont augmenté la concurrence et créé un nouveau marché et de nouvelles demandes des joueurs. Les clients veulent des produits qui reflètent l'évolution de leurs goûts et des plateformes qui conviennent à la réalité de l'accès instantané et du contrôle exercé par les clients.

En réponse, Loto Atlantique a apporté les plus grands changements touchant directement les joueurs de son histoire. Les investissements dans de nouveaux systèmes centraux qui alimentent nos secteurs d'activités des produits de loterie vendus par des détaillants, de la loterie vidéo et de la loterie en ligne permettront à l'entreprise d'offrir les types de jeux et d'expériences auxquels nos joueurs s'attendent. En outre, des investissements importants dans la capacité d'innovation, au sein de Loto Atlantique et par l'intermédiaire d'un nouvel avant-poste de l'innovation à Halifax, permettent à l'entreprise de mieux concentrer ses efforts sur le nouveau joueur adulte. L'accent mis sur le nouveau joueur est alimenté par l'engagement de l'entreprise à l'égard des analyses de marché appuyées par de nouvelles technologies de planification des ressources de l'entreprise.

Le rôle du conseil d'administration consiste toujours à surveiller l'orientation stratégique de Loto Atlantique et à faciliter sa transformation en une entreprise plus rapide, plus réactive et plus concurrentielle. Afin de tenir compte de cette réalité, le conseil d'administration a entamé un examen exhaustif de ses propres pratiques de gouvernance et a formulé de nombreuses recommandations auprès des provinces afin de moderniser la gouvernance et de la faire évoluer davantage. Nous avons mis l'accent sur la modernisation de la gouvernance afin de respecter les pratiques exemplaires et d'améliorer la vitesse et la pertinence avec lesquelles Loto Atlantique peut répondre à la concurrence accrue et à un marché de plus en plus dynamique. Je suis heureux d'annoncer que les provinces ont accepté bon nombre de ces recommandations.

Je suis honoré d'avoir travaillé avec les membres du conseil d'administration qui illustrent si bien les grandes valeurs de l'éthique et de l'intégrité, et ce, avec des expériences et des ensembles de compétences des plus diversifiés. La diversité des opinions et des expériences est essentielle à un débat constructif, à l'autonomie et à une gouvernance de qualité dans le sens le plus large du terme. Loto Atlantique entre dans sa quatrième décennie avec un solide bilan d'intégrité, de transparence et de responsabilité dans le but de profiter aux Canadiens de l'Atlantique et de les protéger. Elle reste fidèle à ses engagements tandis qu'elle cherche à devenir une entreprise différente, plus forte, par la diversification et le renouvellement de la loterie.

Ensemble, nous jetons les bases de la croissance durable à long terme de Loto Atlantique et des avantages de la loterie pour les Canadiens de l'Atlantique.

Cordialement,
Sean O'Connor

Les membres du Conseil qui ont contribué au succès de loteries de l'Atlantique pour l'exercice 2015-16 comprennent :

Patricia J. Mella, vice-présidente
Kevin Breen, Secrétaire
Dan Campbell
Jean Brousseau
Les Barker
Jay Griffin
Bob MacKinnon
Jean-Marc Dupuis
Wallace Floyd



Rapport de gestion



Le présent rapport de gestion contient des énoncés prévisionnels quant à notre rendement attendu ou potentiel. Parmi ces derniers, sans toutefois s'y limiter, on retrouve des énoncés à propos de nos initiatives stratégiques et de nos recettes et bénéfices à venir, ainsi que d'autres énoncés sur la conjoncture et les événements futurs. Ces énoncés prévisionnels ne représentent pas des garanties à propos de notre rendement futur et comprennent des risques et des incertitudes qui pourraient faire que nos résultats diffèrent considérablement des présentes projections. Ces risques et ces incertitudes comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter, la modification des demandes des consommateurs, le climat économique incertain, les changements de la politique et la réglementation gouvernementales et la concurrence dans le paysage des jeux.

Bien que ces énoncés prévisionnels s'appuient sur les estimations et les attentes actuelles de la direction, ainsi que sur les données financières, environnementales et économiques disponibles aujourd'hui, ils n'en restent pas moins intrinsèquement incertains. Nous avertissons donc le lecteur que divers facteurs pourraient provoquer des modifications importantes de la conjoncture et des résultats économiques par rapport aux éléments contenus dans le présent document.

Obtention de résultats : Une croissance par l'intermédiaire de changements responsables et d'une modernisation commerciale

Plusieurs facteurs permettent à Loto Atlantique d'obtenir en permanence des résultats qui changent la vie quotidienne des Canadiens de l'Atlantique. La conception et la livraison de produits de jeu responsables utilisés par environ 75 % des adultes du Canada atlantique exigent de l'innovation, de la discipline et de la rigueur, quelle que soit la fonction au sein de l'organisation.

Inciter à un changement responsable grâce à l'accélération de l'amélioration continue permet à Loto Atlantique de relever les défis liés à une base de joueurs en évolution, à la concurrence nationale et étrangère ainsi qu'à la complexité réglementaire de manière à assurer l'obtention, année après année, de bénéfices pour le Canada atlantique.

Dans le cadre de ces efforts, les compétences, l'expérience et l'engagement de nos employés dans leur travail quotidien sont fondamentaux. En tant que Canadiens de l'Atlantique, ils savent qu'ils travaillent pour le bien de leurs amis, de leur famille et de leurs voisins. À son poste, chacun fait preuve d'un sens de la responsabilité sociale et reconnaît que les produits de Loto Atlantique doivent être sûrs et sécuritaires, tout en restant amusants, dans un secteur qui n'exige rien de moins.

Nous axons en permanence nos efforts non seulement sur la manière dont nous menons nos affaires, mais également sur l'amélioration de la vie des Canadiens de l'Atlantique. Servir les Canadiens de l'Atlantique est un grand privilège et une responsabilité que nous ne considérons pas comme acquis. La confiance du public est essentielle à notre réussite. Loto Atlantique travaille avec intégrité et transparence, animée par le désir de devenir chaque jour une société meilleure, plus forte et plus compétitive sur le plan commercial au bénéfice des Canadiens de l'Atlantique. Cela se reflète dans son importante participation communautaire, dans ses programmes complets de responsabilité sociale et de jeu responsable et, peut-être plus important encore, dans ses pratiques commerciales au quotidien.

Voici certains exemples récents de cet engagement :

- la réduction des coûts discrétionnaires de 22 % depuis 2012;
- l'amélioration des processus de nos services administratifs avec la mise en œuvre d'un système intégré de planification financière et de chaîne d'approvisionnement utilisant la dernière technologie ORACLE;
- la mise en œuvre de pratiques exemplaires en gestion de projet afin de permettre une certaine rigueur dans la prise de décisions, d'accélérer la mise en marché et d'orienter le coût de développement de manière à soutenir le programme essentiel de transformation technologique;
- les investissements réalisés en vue de soutenir le remplacement des technologies anciennes, y compris : le remplacement de systèmes clés en arrière-plan, le système de loterie vidéo et, bientôt, la mise en place d'un nouveau système pour les détaillants et la loterie en ligne ainsi que d'un écosystème de site Web.

Pour garantir notre succès continu, il nous faut plus qu'un engagement à l'égard de l'efficacité opérationnelle. La responsabilité financière exige également que nous nous concentrons sur la première ligne du compte de résultat, à savoir les recettes que nous générons.

Le canal de vente au détail de Loto Atlantique reste un point de service important pour les joueurs, et représente 58,9 % de l'ensemble des ventes de produits de loterie. Cependant, un risque important (ou plutôt une occasion importante de croissance responsable) réside dans la capacité de la société à élargir la distribution numérique de ses produits.

Cet élément est nécessaire à notre croissance et déterminera, à plus long terme, notre capacité à reverser des profits durables à nos actionnaires.

Pour preuve, les taux de participation des joueurs de Loto Atlantique, parmi les joueurs principaux et réguliers, ont chuté de 30 % au cours des 10 dernières années, alors que les autres choix de jeux continuent d'attirer des joueurs de tous les âges. En fait, si l'on se penche plus particulièrement sur la génération Y, ce déclin est encore plus prononcé. Pour fournir un choix sécuritaire et responsable aux personnes qui choisissent de jouer, la société doit élargir sa présence. L'objectif consiste à prendre des parts de marché aux fournisseurs de jeu qui ne partagent pas notre passion pour le jeu responsable et qui ne redonnent pas les profits ainsi obtenus à l'ensemble des Canadiens de l'Atlantique. Loto Atlantique a démontré qu'elle est en mesure de fournir des choix sécuritaires et réglementés dans le monde numérique, et avance déjà dans ce sens.



Rapport de gestion

Au printemps 2017, la société lancera un nouveau système des détaillants et de loterie en ligne qui permettra à Loto Atlantique de nouer une nouvelle relation avec les joueurs en lançant un nouvel éventail de jeux (des expériences de jeux sociales, interactives et divertissantes). Les joueurs auront ainsi accès aux jeux de Loto Atlantique auxquels ils veulent jouer, quand ils le veulent et où ils le veulent. Il s'agira du plus grand changement touchant directement les joueurs jamais effectué par cette société.

Loto Atlantique reconnaît que l'éventail de jeux doit être actualisé en permanence; il est nécessaire d'offrir des jeux comprenant un engagement social, du divertissement et des aptitudes, des jeux qui peuvent consister en des jeux instantanés numériques ou en des offres améliorées de jeux sportifs ainsi que des jeux s'adressant à des communautés sociales de joueurs. C'est l'environnement concurrentiel dans lequel nous évoluons, en tant que fournisseur de jeux réglementés, et c'est la norme à laquelle s'attendent les joueurs du Canada atlantique d'aujourd'hui.

Du côté des services administratifs, Loto Atlantique met ses capacités à niveaux pour ce nouvel environnement de jeux en renforçant ses compétences afin de soutenir ses activités liées aux nouvelles technologies, au marketing social et à l'analyse de données. Il ne fait aucun doute qu'en tant que société vouée à la sécurité des joueurs et à la responsabilité financière, que chaque nouvel élément qu'elle mettra en place respectera des exigences élevées en matière de protection des joueurs et que chaque investissement sera évalué en fonction de son rendement du capital investi (RCI) potentiel.

Aucune décision prise pour soutenir la croissance, assurer une amélioration rapide et apporter un changement responsable n'est prise à la légère. Chaque décision est prise en tenant compte du fait que Loto Atlantique doit rendre des comptes aux Canadiens de l'Atlantique et que la société s'est engagée à fournir une expérience de loterie sécuritaire et pertinente tout en apportant des profits durables et à long terme qui continueront à bénéficier aux Canadiens de l'Atlantique ainsi qu'à toute la région au cours des prochaines années.

Respect de notre mandat :

Depuis 1976, Loto Atlantique a pour mandat de fournir des produits de jeu sécuritaires et responsables aux Canadiens de l'Atlantique qui choisissent de jouer et, grâce à cette initiative, de remettre la totalité des bénéfices à ses actionnaires.

Les profits de loterie sont réinvestis dans l'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique par leurs gouvernements provinciaux respectifs en vue de financer des infrastructures et des services essentiels. Au cours des 39 années d'activité de Loto Atlantique, plus de 8,96 milliards de dollars ont été reversés aux Canadiens de l'Atlantique. L'organisation est fière de cette réussite et est convaincue qu'elle continuera d'améliorer son rendement à l'avenir.

Le plan d'affaires de Loto Atlantique pour l'exercice 2015-2016 prévoyait un bénéfice de 378,3 millions de dollars. Ce plan s'appuyait sur la trajectoire de croissance responsable décrite dans le plan stratégique quinquennal de la société, une trajectoire qui a vu le bénéfice net passer de 361 millions de dollars à 368 millions de dollars, puis à 376 millions de dollars au cours des exercices 2012-2013 à 2014-2015. Au cours de l'exercice 2015-2016, un mélange composé d'une stratégie saine, d'une excellente mise en œuvre et d'une dose de chance nous a permis d'atteindre le record de 431,6 millions de dollars reversés aux Canadiens de l'Atlantique par l'intermédiaire de leurs gouvernements. Cette performance marquante découle du travail acharné et du dévouement des employés, de principes commerciaux solides, d'un accent porté sur le contrôle des coûts et sur un nombre important de gros lots élevés. Plus précisément, les éléments suivants ont permis d'alimenter cette performance :

- L'efficacité opérationnelle dans des secteurs clés, tels que :
 - l'amélioration de la gestion des installations permettant des réductions de coûts au moyen d'une réduction de la place occupée;
 - l'amélioration de la gestion de la distribution avec le lancement d'une stratégie d'externalisation.
- L'amélioration des actifs technologiques en se concentrant sur la gestion des fournisseurs de TI.
- L'obtention d'un chiffre d'affaires et de profits dans tous les secteurs d'activité (la loterie, la loterie vidéo, la loterie en ligne, les jeux sportifs et Red Shores) et plus précisément :
 - la croissance des ventes de billets de loterie en raison de gros lots inhabituellement élevés pour les jeux de tirage et du rendement élevé de la catégorie des jeux instantanés (Gagnez à la Grattouille/billets à languettes);
 - la croissance responsable de la loterie vidéo soutenue par le remplacement des appareils équipés d'une technologie ancienne, l'ajout de nouveaux jeux et le retrait du système My-Play en Nouvelle-Écosse, lequel ne parvenait pas à atteindre les objectifs prévus;
 - l'amélioration considérable des résultats dans la catégorie de la loterie en ligne, qui évolue dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Cela représente un bon indicateur prévisionnel pour le fournisseur réglementé pour la période qui suivra le lancement de la nouvelle plateforme;
 - la performance exceptionnelle des produits de jeu, des courses et de la restauration offerts par les établissements Red Shores.

Même si le record de 431,6 millions de dollars enregistré l'an passé ne doit pas être considéré comme une référence pour le plan 2016-2017 en raison de l'activité inhabituelle liée aux gros lots, la société poursuivra sa croissance responsable conformément à la trajectoire prévue en offrant aux joueurs les bons produits où ils le désirent, quand ils le désirent et comme ils le désirent.

Loto Atlantique est le fournisseur d'options de jeu responsable et réglementé. Son plan est sain, ses employés sont compétents et ses résultats sont transparents. Le bilan présenté dans le présent rapport détaille les résultats pour l'ensemble de ses actionnaires, à savoir tous les Canadiens de l'Atlantique.



Rendement de l'entreprise en 2015-2016 par rapport aux objectifs

La Société des loteries de l'Atlantique utilise un tableau de bord équilibré pour mesurer tous les indicateurs essentiels à l'exploitation de l'entreprise et en rendre compte. Les objectifs stratégiques forment la base des mesures du tableau de bord équilibré. Ce tableau de bord met en correspondance les activités de l'entreprise avec la vision et la stratégie de Loto Atlantique, et assure le suivi du rendement par rapport aux objectifs stratégiques.

Tableau 1

1 Perspective: Redonner

Nom de l'indicateur	Résultat réel	Objectif
Bénéfice net de l'entreprise	431,6 \$	378,3 \$
Bénéfice net au N.-B.	132,2 \$	120,2 \$
Bénéfice net à T.-N.-L.	148,5 \$	126,8 \$
Bénéfice net en N.-É.	133,0 \$	116,0 \$
Bénéfice net à l'I.-P.-É.	17,9 \$	15,4 \$
Bénéfice brut de l'entreprise	632,8 \$	575,3 \$

2 Perspective: Joueurs

Participation des joueurs principaux et réguliers	44,9%	46,1%
---	-------	-------

3 Perspective: Excellence opérationnelle

Indice de santé du portefeuille de projets	89,00 %	80,00 %
Opinions défavorables parmi les Canadiens de l'Atlantique concernés	24,50 %	22,00 %

4 Perspective: Employés

Taux de maintiens des employés	93,17 %	88,93 %
Indice d'expérience des employés	90,20 %	84,00 %

Remarque : Le tableau ci-dessus présente les résultats généraux pour l'exercice 2015-2016. Une analyse et une explication détaillées des objectifs et des résultats suivent. Les mesures financières sont arrondies au million le plus proche.

Analyse des résultats du tableau de bord de l'entreprise :

Bénéfice net consolidé de l'entreprise

Le bénéfice net consolidé de l'entreprise se chiffrait à 431,6 millions de dollars, dépassant l'objectif de plus de 53,2 millions de dollars.

- Dans l'ensemble, les ventes de loterie pour l'exercice s'élevaient à 1 189,4 millions de dollars, par rapport à un budget prévu de 1 092,2 millions de dollars, soit un écart positif de 97,2 millions de dollars.
- L'activité de vente supplémentaire a entraîné une augmentation des coûts directs variables liés aux commissions versées aux détaillants/exploitants d'établissements, et les coûts des billets ont dépassé de 10,6 millions de dollars le montant prévu au budget, entraînant un écart positif du bénéfice brut par rapport au budget de 57,5 millions de dollars.
- Les résultats financiers ont été alimentés par un rendement exceptionnel des loteries nationales avec tirage et leurs jeux « bonis » connexes, comme les jeux Atlantique 49 et TAG, ainsi que par le rendement solide du secteur d'activité de la loterie vidéo dans toutes les provinces. Tous les secteurs d'activité ont obtenu de meilleurs résultats sur l'année.
- Les frais d'exploitation pour l'exercice se chiffraient à 201,5 millions de dollars, comparativement au budget de 197,4 millions de dollars, soit un écart négatif de 4,1 millions de dollars. Les augmentations par rapport au budget étaient liées aux éléments suivants :
 - l'augmentation des activités de marketing en raison de l'activité plus importante que prévu concernant les gros lots;
 - les dépenses de TVH plus importantes que prévu en raison des commissions plus élevées;
 - les coûts des billets liés aux ventes;
 - le rajustement apporté à la durée de vie résiduelle des appareils de loterie vidéo qui sont censés être retirés des établissements au cours de l'exercice 2016-2017.

Bénéfice net provincial

Le bénéfice net est attribuable à chaque province en fonction des modalités énoncées dans la convention unanime des actionnaires, le document qui définit la gouvernance interprovinciale de Loto Atlantique. Au cours de l'exercice 2015-2016, Loto Atlantique a dépassé ses objectifs pour toutes les provinces, comme l'illustre le tableau 1.

Bénéfice brut de l'entreprise

Le bénéfice brut a dépassé le budget de 57,5 millions de dollars. Les jeux nationaux LOTTO 6/49 et LOTTO MAX ainsi que leurs jeux « bonis » (TAG et TWIST) ont dépassé le budget de 28,1 millions de dollars, et la loterie vidéo de 25,7 millions de dollars.

Participation des joueurs principaux et réguliers

Les joueurs principaux sont ceux qui achètent des produits de loterie chaque semaine. Les joueurs réguliers sont ceux qui achètent des produits de loterie chaque mois. La participation des joueurs principaux et réguliers a fini l'exercice à un taux de 44,9 %, ratant ainsi l'objectif de 46,1 % fixé au cours de la planification. Ledit objectif misait sur une stabilisation de la participation étant donné qu'aucun nouveau lancement de jeu n'était prévu pour cette période.

L'incapacité à stabiliser la participation dans un contexte de gros lots élevés souligne la nécessité pour l'entreprise de s'engager dans de nouvelles formes de jeu, de manière à récupérer des parts de marché auprès des exploitants non réglementés qui sont actifs dans ce secteur.

Indice de santé du portefeuille de projets

L'indice de santé du portefeuille de projets illustre l'état de santé des trois principaux projets de renouvellement de la technologie concurrentielle qui sont en cours et qui font l'objet d'investissements totaux supérieurs à 32,5 millions de dollars.

La note définitive pour cet indicateur est de 89 % et dépasse l'objectif de 80 % établi d'après les facteurs liés au budget, à la portée et au calendrier. Voici les trois projets en lien avec les technologies qui ont été pris en compte dans ces résultats :

- **Projet 1** : La mise en œuvre d'un système de planification des ressources de l'entreprise qui fournira de meilleurs modules d'analyse des données et d'efficacité opérationnelle qui réduiront considérablement les coûts liés à la prestation des jeux et des services de Loto Atlantique.
- **Projet 2** : Le déploiement d'un nouveau modèle de prestation de services technologiques visant à assurer la prestation efficace et rentable des services de TI de base de Loto Atlantique. Cette solution hybride permet de s'assurer que Loto Atlantique conserve la propriété intellectuelle des technologies concurrentielles tout en sous-traitant leur prestation à un fournisseur de confiance. Dans ce cas, il s'agit de Bell Aliant.
- **Projet 3** : Le projet de systèmes technologiques qui fournira de nouveaux systèmes en arrière-plan aux secteurs des détaillants et de la loterie en ligne.

Sur 30 points possibles, le projet 1 en a reçu 25 en raison de problèmes liés au calendrier, le projet 2 a atteint ou dépassé toutes les attentes et a reçu 35 points, et le projet 3 a reçu 20 points en raison de modifications au calendrier ayant eu des effets sur le budget et la portée.

Ces projets se trouvent à différents stades d'avancement et devraient se poursuivre en 2016-2017.



Rendement de l'entreprise en 2015-2016 par rapport aux objectifs



Comprendre notre relation avec les Canadiens de l'Atlantique concernés

Loto Atlantique reconnaît que sa réussite repose sur la participation des actionnaires à ses activités et sur des projets d'avenir. Pour que la société continue sur la voie de la réussite, elle doit obtenir le soutien de tous, et non seulement des joueurs.

Au lieu de mesurer le taux d'opinion favorable, Loto Atlantique étudie les questions qui préoccupent les personnes ayant une opinion défavorable d'elle. Depuis la réalisation de l'étude de référence en 2009 et le lancement du programme DemandezNous.ca en 2011, cette mesure de l'opinion défavorable suit une tendance positive; le taux d'opinion défavorable est passé d'un sommet de 37 % à un taux beaucoup plus bas, soit 21 %, en janvier 2015. Les résultats ont subi un revers à la fin de l'exercice, quoique le taux de 24,5 % se trouve dans la fourchette cible.

Taux de maintien des employés

Le taux de maintien des employés à rendement élevé représente le pourcentage d'employés qui ont obtenu une cote répondant pleinement aux attentes ou les dépassant, à la suite d'un processus annuel de gestion du rendement, et qui ont choisi de rester au sein de l'équipe de Loto Atlantique au cours de l'exercice.

Le taux de maintien des employés de Loto Atlantique s'élève à 93,2 %, comparé à l'objectif de 89 %. Ce score élevé est attribuable à la nature captivante des projets, à l'accent mis sur la gestion du changement et aux améliorations apportées à la gestion du rendement. Notre équipe compétente participe au nouveau voyage de l'entreprise et évolue pour mettre son expérience et son expertise au service d'une société d'État concurrentielle sur le plan commercial qui sera en mesure de faire face à la concurrence et de gagner.

Indice d'expérience des employés

L'effectif compétent, adaptable et motivé est au centre de la stratégie de croissance de Loto Atlantique et représente un facteur essentiel à sa réussite. Lorsque Loto Atlantique atteindra son objectif à long terme consistant à faire en sorte que ses employés définissent leur expérience professionnelle en son sein comme la meilleure de leur carrière, cela représentera une base solide pour atteindre la réussite globale de la société.

L'indice d'expérience des employés mesure la perception des employés quant au programme de gestion du rendement de Loto Atlantique et d'autres sujets variables tels que les possibilités de carrière, l'équilibre vie-travail et les communications internes.

Cet indice se chiffre à 90,2 % et dépasse l'objectif fixé à 84 %. Les facteurs ayant contribué à cette performance comprennent les statistiques de réussite du processus de gestion de rendement pour l'exercice et les notes obtenues dans le cadre du sondage auprès des employés.



Aperçu financier

Grâce au meilleur exercice jamais enregistré par Loto Atlantique, l'organisation continue de progresser dans le cadre d'une croissance responsable. À l'échelle mondiale, le marché des jeux est concurrentiel et très dynamique. Tout en demeurant intègre et responsable, Loto Atlantique doit faire preuve d'une certaine agressivité dans sa prestation de produits commerciaux compétitifs en suivant le rythme du marché et en reconnaissant l'évolution rapide des préférences des joueurs. Il n'y a qu'à observer Pokémon GO, un phénomène interactif multigénérationnel dans le monde du jeu, pour comprendre les changements rapides que vit ce secteur.

Comme l'organisation l'a montré au cours de cet exercice, un mélange d'analyses des joueurs, d'investissements stratégiques et de gestion financière saine des frais d'exploitation est nécessaire pour obtenir de bons résultats et garantir la pérennité. Un leadership et des pratiques commerciales solides ont permis d'obtenir des résultats robustes dans bon nombre de secteurs d'activité. Par exemple :

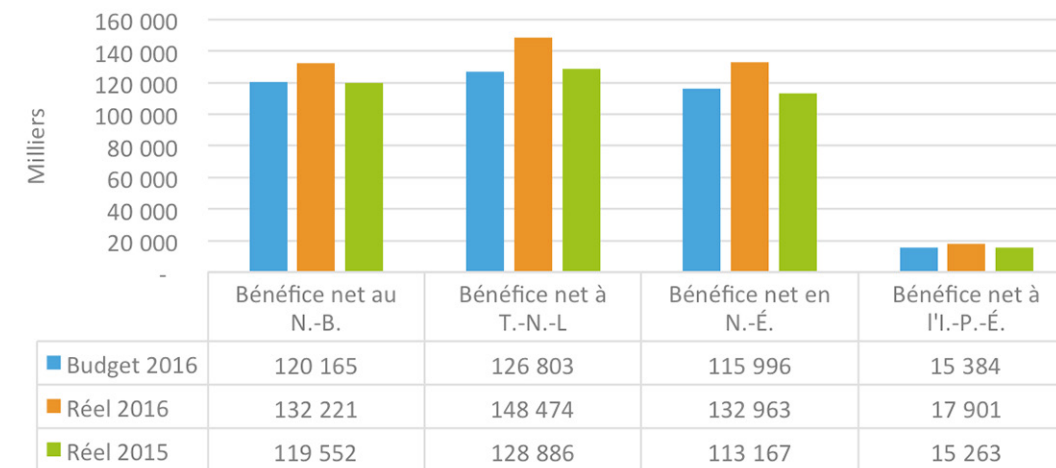
- Red Shores a dépassé les recettes prévues, le bénéfice brut et le bénéfice net prévus au budget, avec une croissance en glissement annuel de 8 % du produit brut des jeux ainsi que des augmentations considérables des recettes de ventes de produits de loterie, de paris sur les courses et de la restauration. De nombreux événements de haute visibilité, des rénovations et de nouvelles possibilités de jeu ont contribué à cette croissance.
- Dans la catégorie Destination (le réseau de loterie vidéo et de produits traditionnels situé dans des sites sociaux réservés à des personnes majeures), Loto Atlantique a réalisé des ventes de produits de loterie de 442,1 millions de dollars, par rapport au budget prévu de 410,8 millions de dollars, un chiffre qui représente une croissance de plus de 40,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance a été atteinte en tirant parti avec succès de nouveaux systèmes, appareils et expériences de jeu lancés en 2014 dans le cadre d'une stratégie d'investissement technologique pluriannuelle.
- Pour ce qui est de la loterie en ligne, les ventes ont atteint plus de 27,5 millions de dollars en produits de loterie, par rapport à un budget de 22,2 millions de dollars, soit une croissance annuelle de 29 %. Plus de 46 000 clients uniques ont fait des achats sur alc.ca, contre un objectif fixé à 36 000. Ces résultats sont alimentés par un mélange comprenant plusieurs gros lots importants, le lancement d'une loterie optimisée pour les appareils mobiles et les solides programmes d'acquisition et de fidélisation de la clientèle.

- En ce qui concerne la vente au détail, toutes les catégories de jeux ont affiché une croissance sur douze mois : jeux de tirage nationaux et régionaux, billets à languettes, Gagnez à la Grattouille et jeux de paris sportifs.
 - Les ventes record du jeu national LOTTO MAX représentaient à elles seules un bénéfice brut de 54,6 millions de dollars, un bénéfice favorisé par le nombre inhabituellement élevé de gros lots MAXMILLIONS (30). Le nombre de gros lots de ce type représentait le double de celui prévu au budget (14).
 - Le rendement solide de LOTTO 6/49 a rapporté 47,8 millions de dollars de bénéfices bruts supplémentaires.
 - Une fois de plus, les jeux de paris sportifs ont dépassé toutes les attentes. PRO-LIGNE a enregistré une croissance de ses ventes de produits de 8,5 %, du jamais vu depuis 2012. Cette catégorie a engendré 33,1 millions de dollars de ventes, par rapport au budget de 32,6 millions de dollars.

Répartition des bénéfices par province

Si les bénéfices prévus au budget 2015-2016 se chiffraient à 378,3 millions de dollars de bénéfices bruts, ils ont en réalité atteint 431,6 millions de dollars de bénéfices nets, soit une augmentation de 53,3 millions de dollars, équilibrée entre les secteurs de la vente au détail et Destination.

Comme le montre le graphique ci-dessous, toutes les provinces ont profité de ce très bon exercice vécu par Loto Atlantique.



Remarque : En milliers de dollars.

Aperçu financier

Décomposition d'un dollar de loterie

Loto Atlantique redonne aux quatre gouvernements actionnaires la totalité des profits non-consolidés réalisés chaque année, mais ce n'est pas tout. L'obtention de résultats dans le cadre d'une croissance responsable et d'une amélioration continue est manifeste lorsque l'on décompose chaque dollar de Loto Atlantique : sur un dollar, 93 cents restent au Canada atlantique. À l'exception de certains coûts d'exploitation et impôts en dehors de la région, toutes les recettes générées par Loto Atlantique restent dans les quatre provinces.

36 ¢ de profits reversés au Canada atlantique

En 2015-2016, Loto Atlantique a reversé 431,6 millions de dollars de profits aux quatre provinces de l'Atlantique pour financer notamment des routes, des écoles et des hôpitaux.

34 ¢ reversés aux gagnants du Canada atlantique

En 2015-2016, Loto Atlantique a versé plus de 405,5 millions de dollars* en lots aux gagnants des quatre coins du Canada atlantique.

12 ¢ reversés aux détaillants du Canada atlantique

Plus de 4 000 entreprises du Canada atlantique gagnent une partie de leur revenu grâce aux ventes de produits de Loto Atlantique.

4 ¢ reversés en salaires et avantages sociaux

Loto Atlantique emploie plus de 600 Canadiens de l'Atlantique dans les quatre provinces. Ils vivent ici, travaillent ici et dépensent leurs salaires ici.

7 ¢ pour les frais d'exploitation au Canada atlantique

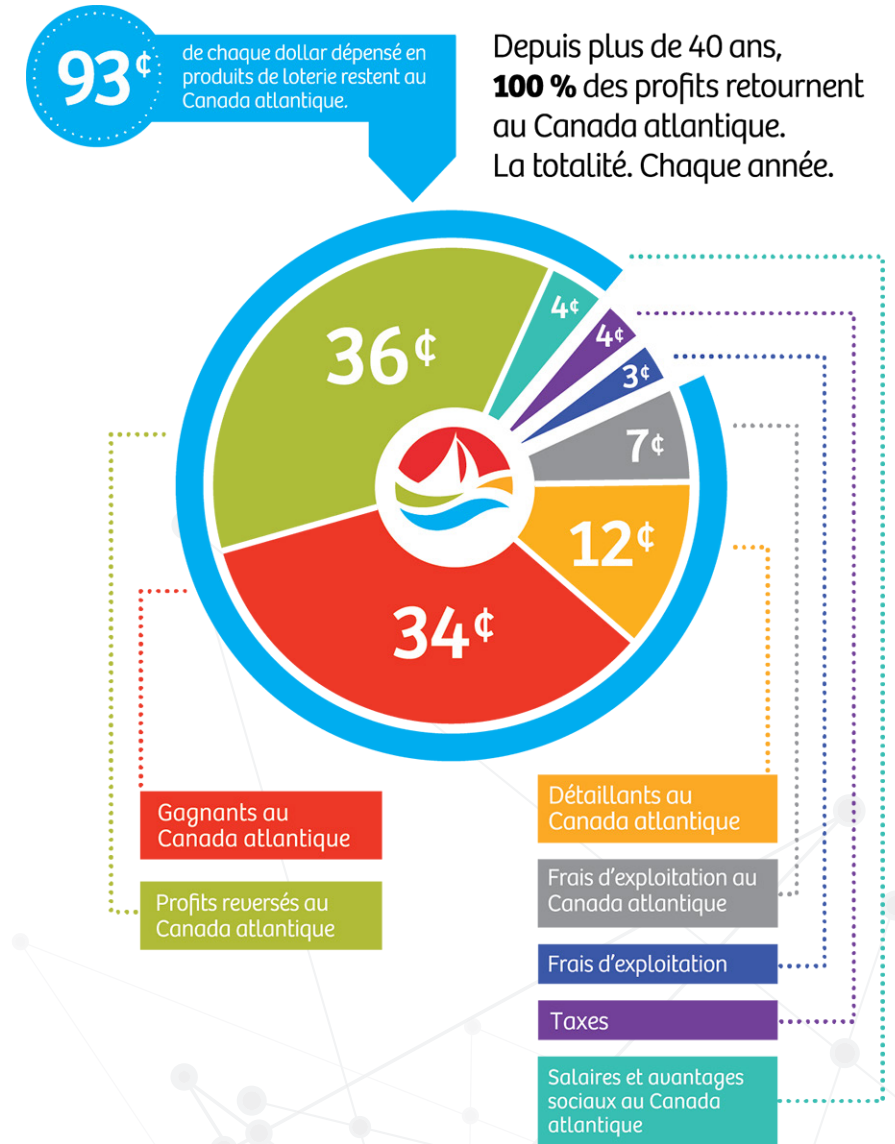
Nos activités contribuent indirectement à plus de 9 621 emplois et injectent 1,2 milliard de dollars dans l'économie.

3 ¢ pour les frais d'exploitation

Loto Atlantique doit parfois créer des partenariats avec des entreprises à l'extérieur du Canada atlantique selon les besoins et la disponibilité de tierces parties et des services qu'elles fournissent.

4 ¢ pour les taxes

Oui, Loto Atlantique paie aussi ses impôts. L'organisation sait d'ailleurs qu'une partie des impôts retourne effectivement au Canada atlantique. Autrement dit, pour chaque dollar dépensé en produits de loterie, plus de 93 ¢ restent ici.



Remarques : *Le montant réel versé aux gagnants totalisait 406,5 millions de dollars. Le chiffre ci-dessus correspond à la somme payée aux Canadiens de l'Atlantique. Tous les chiffres et les pourcentages affichés sont basés sur les résultats financiers vérifiés de l'exercice 2015-2016.

Aperçu financier



Situation financière consolidée— Liquidité, capital et dette

Pour Loto Atlantique, les besoins en liquidité sont gérés par le mélange suivant : la trésorerie générée par les activités, une marge de crédit d'exploitation et des emprunts bancaires à terme à taux d'intérêt fixes. Le tableau ci-dessous décrit ces trois sources et l'utilisation des fonds :

Flux de trésorerie nets fournis par activité :

	2016	2015
Exploitation	478 302 \$	374 947 \$
Investissement	(43 798) \$	(15 842) \$
Financement	(432 391) \$	(359 128) \$
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie	2 113	(23)
Dette à long terme	149 971 \$	170 497 \$

Remarque : En milliers de dollars.

L'augmentation importante de la trésorerie liée aux activités d'exploitation est conforme aux profits importants réalisés en 2016. L'augmentation sur douze mois de 63,4 millions de dollars du bénéfice consolidé ainsi que la variation nette positive du fonds de roulement ont contribué à l'augmentation de 100 millions de dollars liée à l'exploitation.

L'utilisation des fonds se fait dans le cadre des activités d'investissement et de financement. Le capital investi de 43,8 millions de dollars en 2016 a concerné des biens matériels et des logiciels. Sur le total, 10,5 millions de dollars ont été utilisés pour l'achat d'appareils de loterie vidéo et 8,7 millions de dollars ont été utilisés pour l'achat du matériel informatique déployé dans le cadre du projet de système central de loterie (qui introduira une nouvelle plateforme de vente au détail et de loterie en ligne) et de l'amélioration du programme des services technologiques. Ces biens matériels importants représentent des investissements majeurs qui font partie intégrante de la stratégie de modernisation continue des activités d'exploitation de Loto Atlantique.

En plus de l'investissement dans ces biens matériels, une enveloppe de 19,6 millions de dollars a été consacrée à l'achat de logiciels. Cet investissement a soutenu trois projets clés : le projet de planification des ressources de l'entreprise (9,2 millions de dollars), le système central de loterie (6,7 millions de dollars) et les nouveaux contenus de loterie vidéo (2,5 millions de dollars). Ces trois projets sont des contributeurs essentiels à l'amélioration des capacités des processus, que ce soit dans l'environnement de jeux ou dans les services administratifs.

L'utilisation des fonds pour les activités de financement est regroupée en trois domaines : les produits liés à la dette à long terme, le remboursement de la dette à long terme et la distribution des bénéfices aux actionnaires. Une partie importante de l'utilisation de ces fonds, soit environ 408,8 millions de dollars, comme le décrit l'état des flux de trésorerie, a servi à la distribution des bénéfices aux actionnaires.

La dette à long terme de 150,0 millions de dollars a été réduite de 20,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, les remboursements de la dette dépassant les produits de la dette. Loto Atlantique détient trois facilités d'emprunt : un encours de 60,6 millions de dollars sur un emprunt souscrit en 2012 pour financer le projet de loterie vidéo, un encours de 9,3 millions de dollars sur un emprunt souscrit pour financer la construction et l'amélioration des établissements Red Shores et une acceptation bancaire de 80 millions de dollars qui représente une consolidation des immobilisations.

Aucun actif n'a été donné en gage à titre de garantie pour ces facilités d'emprunt.



Aperçu des activités commerciales

Détaillants

*Les résultats ne comprennent pas les sites sociaux ou les recettes tirées sur alc.ca.

Les détaillants demeurent le canal de distribution le plus populaire des produits de Loto Atlantique. Ils représentent 58,9 % de l'ensemble des ventes annuelles. Un réseau comptant plus de 3 000 points de vente au détail offre les produits de Loto Atlantique.

Le principal objectif pour le secteur des détaillants en 2015-2016 était une croissance responsable continue axée sur la consolidation de nos marques de base et la stabilisation de nos mesures concernant les joueurs. En 2015-2016, les cibles de ventes attendues ont été atteintes ou dépassées dans toutes les catégories et la participation des joueurs s'est stabilisée dans les catégories des jeux nationaux (LOTTO 6/49 et LOTTO MAX) et des billets Gagnez à la Grattouille. Les ventes de loterie se sont avérées élevées et les prévisions budgétaires ont été largement dépassées dans toutes les catégories :

- 35,9 millions de dollars au-dessus des prévisions dans la catégorie des jeux nationaux (29,0 millions de dollars pour LOTTO MAX et 6,9 millions de dollars pour LOTTO 6/49)
- 14,1 millions de dollars au-dessus des prévisions dans la catégorie des jeux régionaux, résultat (13,6 millions de dollars) principalement attribuable aux jeux bonis ou aux jeux bonus comme TAG et Twist
- 8,9 millions de dollars au-dessus des prévisions dans la catégorie des billets à languettes
- 0,5 million de dollars au-dessus des prévisions dans la catégorie des produits sportifs
- 0,6 million de dollars au-dessus des prévisions dans la catégorie des billets Gagnez à la Grattouille

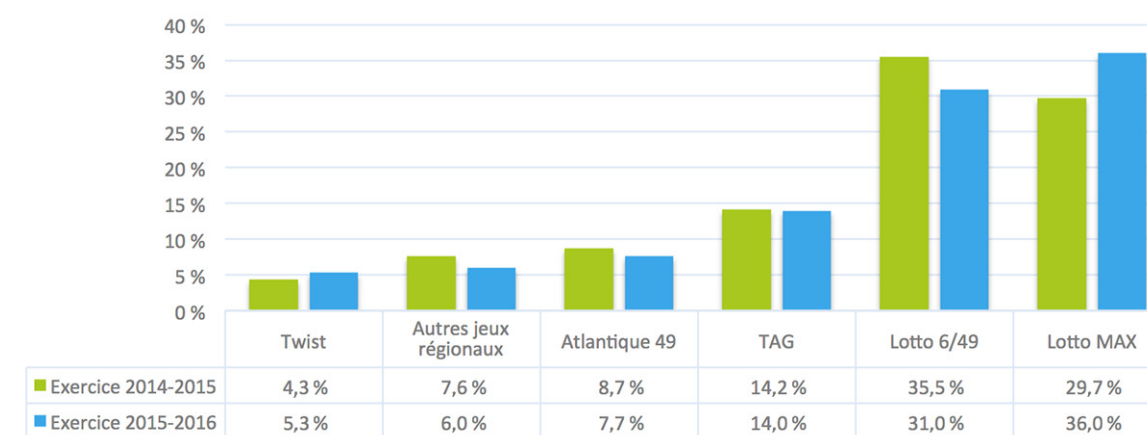
Par ailleurs, il importe de noter que toutes les catégories affichent une croissance année après année.

Loteries avec tirage

Les gros lots ont assurément fait les manchettes en 2015-2016; Loto Atlantique a enregistré des gros lots record au LOTTO 6/49 et au LOTTO MAX ainsi qu'un nombre record d'événements MAXMILLIONS. L'activité liée aux gros lots a contribué à la réalisation de ventes record de LOTTO MAX. Toutefois, les ventes ne sont pas uniquement attribuables aux gros lots. Un grand nombre d'initiatives et de programmes sont à l'origine de ces résultats positifs :

- Le plafond du gros lot de LOTTO MAX a changé : cette année, LOTTO MAX a été bonifié pour permettre aux gros lots de dépasser les 50 millions de dollars (et d'atteindre 55 millions de dollars et 60 millions de dollars). Ce changement a généré 6,7 millions de dollars de ventes supplémentaires et 3,5 millions de dollars de profits supplémentaires pour la marque.
- Prolongation de la période de vente : l'échéance pour les achats de billets de tirage a été retardée de 1,5 heure dans le cadre d'une initiative nationale visant à donner plus de temps aux joueurs pour participer à leurs tirages préférés.
- Super tirages : quatre super tirages offrant des prix et des chances de gagner supplémentaires en participant à certains tirages de LOTTO 6/49 ont été organisés. Loto Atlantique a continué d'obtenir des résultats supérieurs à la moyenne nationale pour ces super tirages.
- Un nouveau concept publicitaire pour LOTTO 6/49 et LOTTO MAX a été lancé sur le marché.

Comparaison du pourcentage des ventes totales par jeu de tirage, année après année



Remarques : le tableau présente les pourcentages des ventes totales par jeu de tirage sur douze mois. Les deux jeux nationaux, c'est-à-dire LOTTO 6/49 et LOTTO MAX, représentent 67,0 % du total des ventes nationales et régionales de Loto Atlantique. Un nombre record de gros lots élevés et un nombre record d'événements MAXMILLIONS ont contribué à alimenter les ventes de LOTTO 6/49 et de LOTTO MAX. Les jeux bonis régionaux (Atlantique 49, Twist et TAG), offerts en ajout avec LOTTO 6/49 et LOTTO MAX, représentent 27,0 % des ventes régionales.



Aperçu des activités commerciales

Billets instantanés

La catégorie des jeux instantanés, qui comprend les billets Gagnez à la Grattouille et les billets à languettes, a connu une bonne année.

- Cette année, la génération Y a joué davantage aux billets à gratter : les produits et les programmes comme M#NNAIE se sont avérés attrayants pour ce groupe de joueurs.
- Les efforts soutenus consacrés aux principales marques de billets à gratter (Mots Cachés, Bingo et Gagnant à vie) ont entraîné la stabilisation de mesures de jeu à l'origine de la baisse associée à Mots Cachés et l'augmentation de la participation des joueurs au Bingo.
- Naturellement, on a continué d'offrir des thèmes nouveaux et uniques dans la catégorie des billets à gratter pour répondre aux intérêts changeants des joueurs (p. ex., Décennie de Rêves à 10 \$ et Bingo Go à 2 \$).
- Les billets à languettes ont affiché une croissance considérable des ventes d'année en année de 5,6 millions de dollars, alimentée par la croissance des produits à 1 \$.

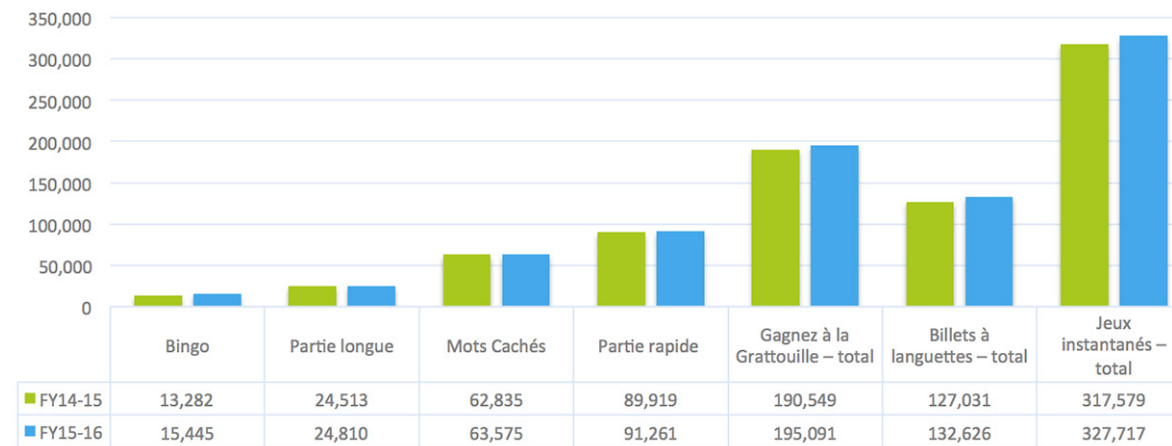
Sports

La catégorie des produits sportifs enregistre constamment des résultats solides, offrant des paris sportifs et des mises de nouveauté sous quatre produits : PRO•LIGNE, PRO•LIGNE FANTAISIE, PRO•LIGNE FUTUR et MISES STADE. Cette année, les ventes de 33,1 millions de dollars ont établi un record des recettes associées à PRO•LIGNE pour une septième année consécutive, dépassant de 1,6 % les prévisions budgétaires pour la catégorie des produits sportifs. Plus précisément, les ventes ont révélé un intérêt marqué pour la participation de Toronto aux séries éliminatoires de baseball et le basket-ball universitaire et professionnel.

La catégorie des produits sportifs a enregistré une croissance des recettes de 6,6 % par rapport à l'année dernière. Tout compte fait, les ventes dans cette catégorie (tous les canaux de ventes) ont augmenté de 8,5 %, bien au-dessus de la moyenne nationale de 1,4 %. Cette catégorie a apporté une contribution de l'ordre de 9,5 millions de dollars aux bénéfices bruts généraux. Voici d'autres faits saillants illustrant les résultats excellents de la catégorie :

- Augmentation des bénéfices liés à la catégorie des produits sportifs sur Internet de 20,4 % par rapport à l'an dernier. Dans la catégorie des produits sportifs, 15,02 % des ventes sont réalisées en ligne par l'intermédiaire du site prolinestadium.ca.
- En fin d'année, le public cible de Facebook dans la catégorie des produits sportifs était en hausse de plus de 60 % par rapport à l'année précédente et le compte Twitter a connu une augmentation de 383 % des abonnés.

Comparaison du pourcentage des ventes de billets instantanés par type de jeu sur douze mois

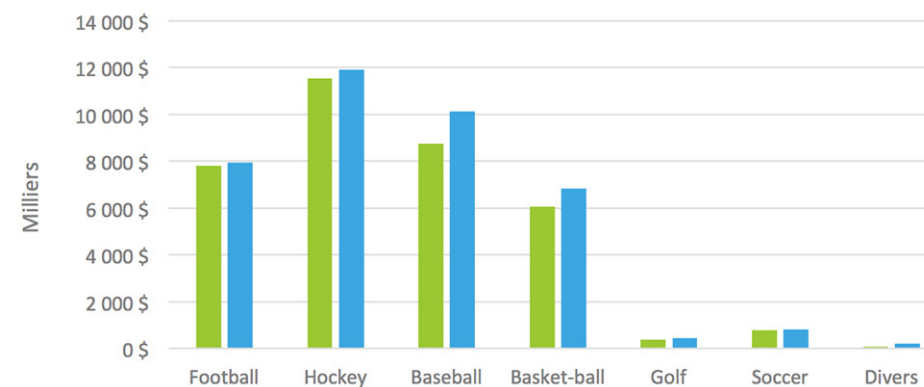


Remarques : les ventes de billets instantanés comprennent les billets Gagnez à la Grattouille et les billets à languettes. Dans la catégorie Gagnez à la Grattouille, la croissance sur douze mois est principalement attribuable aux jeux Mots Cachés, Bingo et Gagnant à vie. La catégorie des billets à languettes a connu une croissance des ventes de 5,6 millions de dollars par rapport aux résultats de l'exercice 2014-2015. Cette augmentation est attribuable à une croissance issue de la catégorie des produits à 1 \$, où l'on observe que les joueurs choisissent de jouer à un prix supérieur.

Définitions : Partie rapide – billet Gagnez à la Grattouille qui peut généralement être gratté en peu de temps et qui consiste à obtenir des nombres, des symboles ou des prix correspondants. Le 7 Chanceux et Gagnant à vie sont des exemples de billets à partie rapide. Partie longue – billet Gagnez à la Grattouille qui offre un divertissement prolongé par l'intermédiaire de jeux plus complexes comme des jeux de mots et de labyrinthe. Plus de lignes chanceuses, Mega Paquet des Fêtes et Quête du dollar sont des exemples de billets à partie longue.

* Ne comprend pas les sites sociaux ou les ventes sur alc.ca. En milliers de dollars

Principaux facteurs ayant contribué aux ventes PRO•LIGNE sur douze mois*



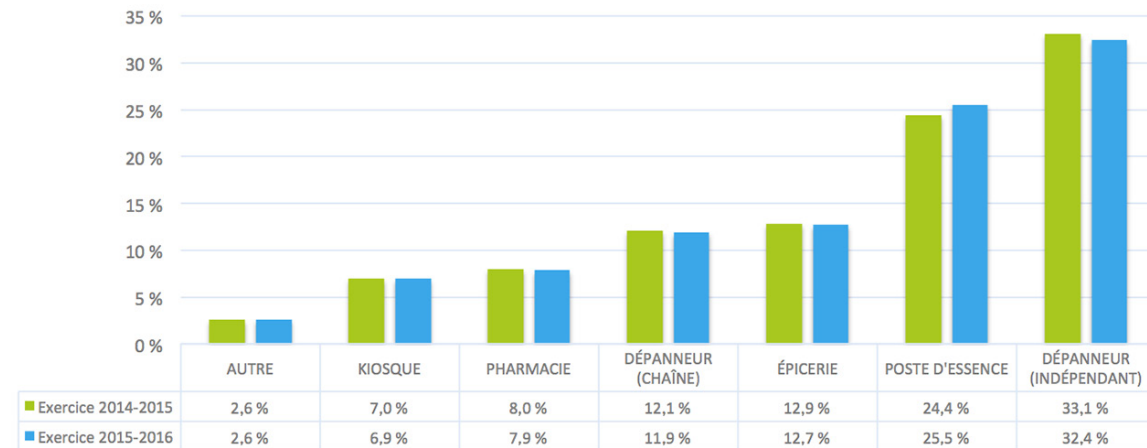
Remarques : bien qu'une croissance ait été observée pour tous les sports, ce sont le baseball et le basket-ball qui sont à l'origine du dépassement des prévisions de ventes de PRO•LIGNE pendant l'exercice 2016. La croissance associée aux mises sur le baseball est directement liée au succès de Toronto du milieu à la fin de la saison.

*Représente la vente au détail et la loterie en ligne. En milliers de dollars



Aperçu des activités commerciales

Comparaison d'année en année du pourcentage des recettes des billets de loterie par canal de distribution au détail*



Remarques : la proportion des ventes globales par canal de ventes au détail est demeurée constante année après année. Tous les canaux ont affiché une croissance des ventes en raison des résultats imposants enregistrés en 2015-2016. Les dépanneurs indépendants, les dépanneurs appartenant à une grande chaîne et les stations-service sont à l'origine de 69,8 % des ventes au détail.

Au cours des deux derniers exercices financiers, le réseau de dépanneurs indépendants de Loto Atlantique a enregistré une baisse de 131 magasins (-10,4 %). Les habitudes de magasinage changeantes et la concurrence grandissante ont des conséquences sur les dépanneurs indépendants. Les magasins-entrepôt et les magasins à grande surface ont créé des expériences de magasinage pratiques à un seul endroit, réduisant ainsi l'affluence de piétons dans les petits dépanneurs indépendants.

Les ventes moyennes de loterie en magasin pendant l'exercice 2015-2016 se sont avérées moins élevées dans les dépanneurs indépendants (211 296 \$) que dans les dépanneurs appartenant à une grande chaîne (368 960 \$) et dans les stations-service (280 633 \$). Malgré tout, les dépanneurs indépendants occupent tout de même la plus grande part du réseau de détaillants de Loto Atlantique, à 32,4 %.

Loto Atlantique continue de soutenir son réseau de détaillants, y compris les dépanneurs indépendants, en consacrant des investissements aux produits de marchandisage, aux programmes incitatifs et aux promotions sur la loterie. En entretenant des relations de travail positives avec les détaillants, Loto Atlantique se tient au courant des défis commerciaux uniques auxquels ils sont confrontés.

* Ne comprend pas les sites sociaux ou les ventes sur alc.ca.

Facteurs contributifs

Une telle réussite n'aurait pas été possible sans le soutien d'un réseau de détaillants partenaires, qui ont obtenu plus de 51,4 millions de dollars en commissions. Compte tenu de l'importante activité liée aux gros lots, l'exercice 2015-2016 a été occupé chez les détaillants. Cette année, en plus d'appuyer les marques de Loto Atlantique, les détaillants ont soutenu l'engagement de l'organisation en matière de responsabilité sociale en obtenant un taux de participation de 100 % à la formation sur le jeu responsable. Les détaillants ont également amélioré de 10 points leurs résultats sur le plan de la conformité concernant l'âge de la majorité par rapport à l'an dernier pour terminer l'année avec un taux global de conformité de 86 %.

Ils ont ainsi jeté des bases solides pour l'exercice 2016-2017. Répéter la tendance de cette année concernant les gros lots n'est ni probable, ni sous le contrôle de Loto Atlantique. Toutefois, les plans établis pour 2016-2017 continueront de s'attaquer aux défis associés à la base de joueurs existante.

Compte tenu de la marge bénéficiaire moyenne actuelle de 23,1 % pour 2015-2016 dans la catégorie des produits de détail, le coût de distribution des produits par l'intermédiaire du canal de vente au détail fera l'objet d'une pression grandissante. Il est indispensable de fidéliser les joueurs et d'en attirer de nouveaux pour entretenir la croissance des ventes.

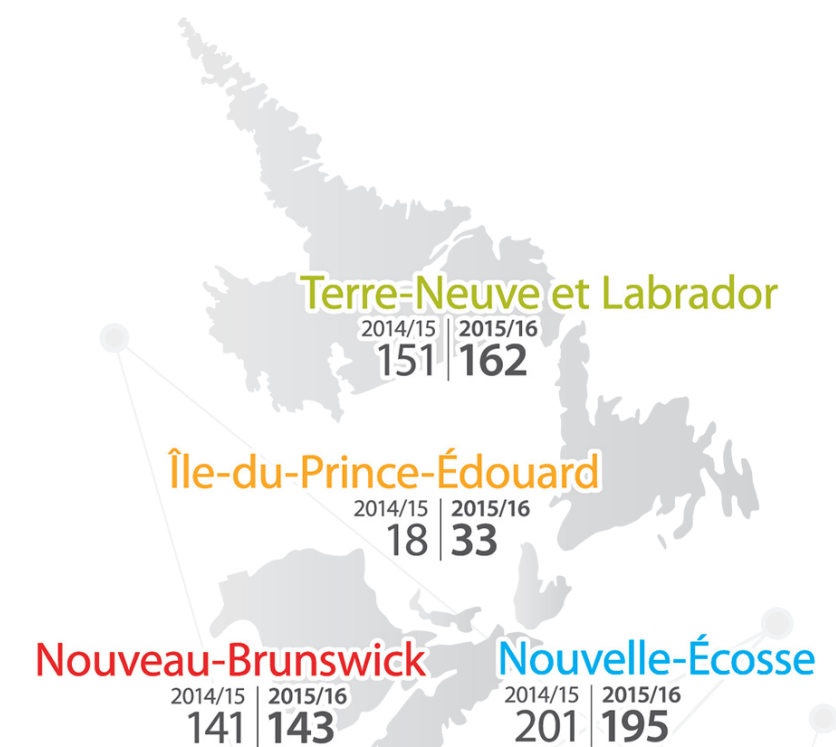
Alors que de nouveaux programmes promotionnels et publicitaires et de nouveaux produits seront conçus, le modèle de coûts pour ce portefeuille sera remis en question.

En 2016-2017, Loto Atlantique prévoit une croissance responsable continue ainsi que des objectifs clairement définis et axés sur la modernisation de son portefeuille de jeux actuels et l'amélioration de l'éventail de jeux misant sur les habiletés, le divertissement et les interactions. Les frontières entre la loterie de détail et la loterie en ligne continueront de s'estomper au fur et à mesure que les produits « traditionnels » deviendront accessibles par l'intermédiaire des deux canaux. Loto Atlantique continuera d'innover au chapitre des produits traditionnels pour offrir de nouvelles expériences aux joueurs.

À plus long terme, le lancement d'une nouvelle plateforme de loterie de détail et de loterie en ligne prévu au printemps 2017 s'accompagnera d'une foule de produits et de services intéressants. Conçue pour évoluer au rythme du marché et des demandes des joueurs, la technologie est souple, adaptable et indispensable pour permettre à Loto Atlantique d'engranger des bénéfices durables en proposant des expériences de jeu attrayantes aux Canadiens de l'Atlantique qui ont atteint l'âge de la majorité.

Carte des gagnants : nombre de prix au-dessus de 10 000 \$

La stratégie de communication des gagnants continue de faire connaître les lots remportés dans la région et a une incidence positive sur les ventes. La carte présente les lots accordés par province de résidence. Tous les gagnants qui ont réclamé un lot au sein d'un groupe sont représentés par un seul lot sur la carte.



Exceptions non indiquées dans la carte pour l'exercice 2014-2015 :

- Un gagnant de la Colombie-Britannique ayant acheté un billet Mots Cachés Deluxe à Terre-Neuve-et-Labrador et réclamé un lot de 30 000 \$.
- Deux gagnants de l'Ontario ayant acheté des billets de loterie Atlantique 49, l'un à Terre-Neuve-et-Labrador et l'autre, au Nouveau-Brunswick, et gagné chacun un lot de 25 649 \$.
- Un gagnant du Manitoba ayant acheté un Mega Paquet des Fêtes à Terre-Neuve-et-Labrador et réclamé un lot de 10 000 \$.
- Un résident de Leyte ayant acheté un billet de loterie Atlantique 49 en Nouvelle-Écosse et réclamé un lot de 64 904 \$.

Exceptions non indiquées dans la carte pour l'exercice 2015-2016 :

- Un gagnant de l'Alberta ayant acheté un billet Gagnant à vie au Nouveau-Brunswick et réclamé le gros lot de 675 000 \$.
- Un gagnant de l'Ontario ayant acheté un billet Encaisser à Terre-Neuve-et-Labrador et remporté 50 000 \$.
- Un gagnant de la Colombie-Britannique ayant acheté un billet TAG à Terre-Neuve-et-Labrador et remporté 100 000 \$.
- Un gagnant de l'Alberta ayant acheté un billet Mots d'argent à Terre-Neuve-et-Labrador et remporté 30 000 \$.



Destination

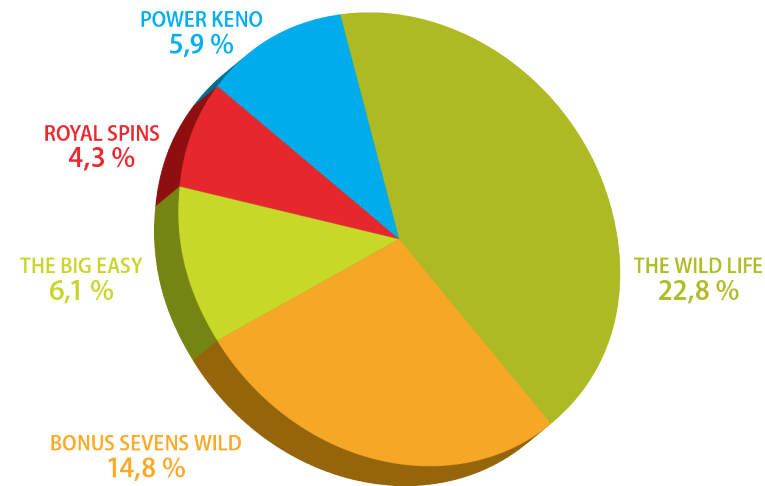
Le secteur Destination comprend plus de 960 sites sociaux réservés à des personnes majeures et offrant la loterie vidéo et les produits de loterie traditionnels au Canada atlantique. Par ailleurs, certains détaillants du Nouveau-Brunswick franchisés sous la bannière Coasters offrent aux joueurs une expérience de divertissement améliorée reposant sur des normes d'établissement supérieures.

La loterie vidéo représente un élément essentiel de l'amalgame de produits offert par Loto Atlantique depuis 1990. Loto Atlantique avait alors accepté de prendre la responsabilité de déployer un programme réglementé, mettant fin à la libre distribution, à l'absence de mesures de sécurité responsables pour encadrer le jeu et aux conditions de jeu variables.

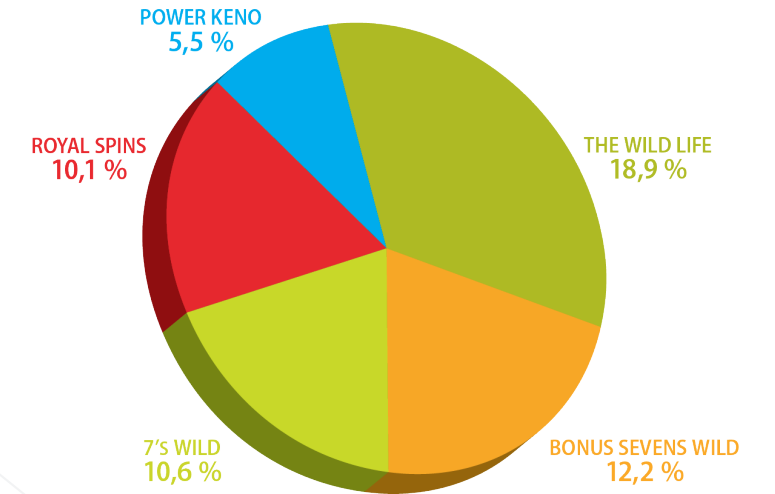
Le programme de loterie vidéo du Canada atlantique propose toute une gamme de jeux comprenant des jeux en ligne, des jeux de poker et des jeux de keno. Le déploiement d'une stratégie d'investissements sur plusieurs années dans ce secteur d'activités en 2014-2015 a permis d'élargir les choix de jeux pour offrir des expériences plus diversifiées aux adultes du Canada atlantique qui choisissent de jouer. La loterie vidéo offre une solution de rechange aux joueurs qui se tourneraient autrement vers le jeu en ligne auprès de fournisseurs non réglementés.

Palmarès des cinq jeux de loterie vidéo les plus populaires par pourcentage de parties jouées

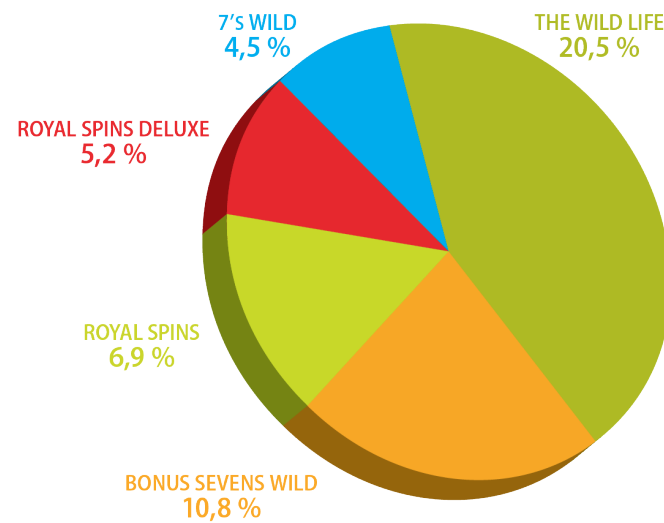
Nouveau-Brunswick



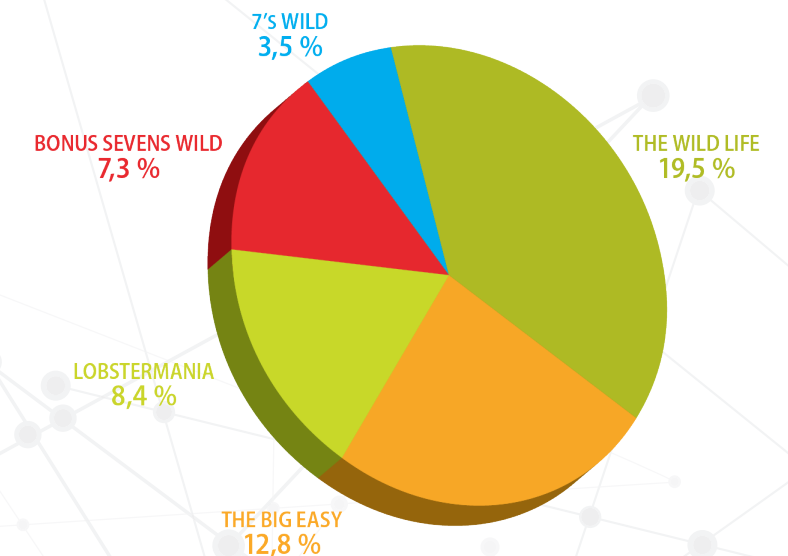
Terre-Neuve et Labrador



Nouvelle-Écosse



Île-du-Prince-Édouard



Remarques : le pourcentage de parties jouées reflète davantage le temps passé à jouer et l'attrait pour le joueur que les recettes. Par ailleurs, tous les types de terminaux seront dotés d'un jeu d'« ancrage » qui suscite une importante majorité de parties sur cette plateforme. Le programme montre systématiquement que quelques jeux importants suscitent la majorité des parties; ces résultats sont normaux. Les résultats associés aux jeux les plus populaires ont tendance à rester stables au fil du temps, mais ceux associés aux nouveaux jeux, comme The Wild Life, atteindront le sommet du palmarès de temps à autre.



Destination



La loterie vidéo a célébré ses 25 années de jeu responsable en décembre 2015 avec une autre année de résultats solides. Les investissements dans les nouvelles technologies de terminaux et les nouveaux jeux lancés au cours des deux dernières années continuent d'offrir une expérience de divertissement renouvelée aux joueurs. Les bons résultats associés aux produits et l'installation de terminaux en fonction des données ont entraîné une croissance des recettes, qui ont surpassé celles de l'année précédente de 40 millions de dollars.

La croissance s'est avérée évidente dans toutes les provinces, notamment la Nouvelle-Écosse, où le jeu a retrouvé des niveaux plus habituels après l'installation de nouveaux terminaux et de nouveaux jeux et le retrait du système My-Play, qui ne répondait pas aux objectifs. Malgré le retrait de My-Play, des outils de pointe axés sur le jeu responsable sont toujours installés sur chaque appareil de loterie vidéo au Canada atlantique.

Les efforts se poursuivent pour perfectionner les processus associés au système de jeu central, aux terminaux et à la technologie des logiciels de jeu en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience de jeu du joueur pour la rendre plus sécuritaire et divertissante ainsi que sur l'augmentation de l'efficacité des activités.

Au cours de l'exercice 2016-2017, on s'attend à ce que le secteur d'activités Destination bénéficie des améliorations au programme au cours des deux dernières années. Selon les plans, certains appareils de loterie vidéo (ALV) devront être remplacés, principalement en Nouvelle-Écosse. Le produit Blast de Techlink, qui n'est plus pris en charge à l'heure actuelle, sera ainsi retiré du marché.

Par ailleurs, sept nouveaux jeux seront lancés alors que l'offre de contenu attrayant pour les joueurs se poursuit. Toutefois, ces nouveautés n'auraient pu être faciles avec l'ancien système, les nouveaux terminaux permettant le lancement d'expériences et d'interactivité élargies et plus diversifiées.

En 2016-2017, la marque Loto Atlantique s'étendra pour la première fois au-delà des murs intérieurs des établissements. En effet, on prévoit l'installation d'affiches extérieures renforçant l'intégrité de l'expérience de jeu Loto Atlantique dans les bars. En outre, les normes des établissements seront mises à jour à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse pour correspondre à celles du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard et présenter les produits de façon plus uniforme aux joueurs en 2017-2018.

Au Nouveau-Brunswick, l'affichage extérieur des établissements du réseau Coasters sera rafraîchi et des améliorations seront apportées aux immobilisations, et des promotions axées sur les joueurs seront offertes pour continuer d'améliorer la proposition de valeur de cette marque. En 2016-2017, Loto Atlantique procédera également au lancement de nouveaux établissements Coasters pour continuer de consolider ce concept de jeu hautement important.

Dans l'ensemble, des améliorations supplémentaires seront apportées aux offres de produits de loterie vidéo dans le secteur Destination en 2016-2017.

Palmarès des cinq jeux de loterie vidéo les plus populaires par pourcentage de parties jouées

Fabricant	Modèle	Nombre total
IGT	Terminal Vu de Prodigy	3 145
IGT	GL-20	1 592
SG	V22/22	1 460
Techlink	Blast	704
Total		6 901

Remarques : Bally, Spielo et GTECH ne figurent pas dans la liste des fabricants puisque d'autres fournisseurs de jeux en ont fait l'acquisition. Bally est la propriété de SG et Spielo et GTECH, d'IGT.



Loterie en ligne

Lancé en 2004, ALC.CA est le site de commerce électronique de loterie qui fonctionne depuis le plus longtemps en Amérique du Nord. Il offre aux Canadiens de l'Atlantique ayant atteint l'âge de la majorité les possibilités suivantes : acheter leurs jeux de loterie préférés; jouer au jeu iBingo avec d'autres Canadiens de l'Atlantique, jouer à des jeux Pick'n Click et faire leurs paris sportifs en ligne. Toutes ces activités se déroulent dans un environnement réglementé doté de caractéristiques de jeu responsable de renommée mondiale et affichant un dossier éprouvé de sécurité et de confiance des consommateurs.

Globalement, le commerce électronique continue de gagner en popularité, et il en va de même pour ALC.CA. En 2015-2016, Loto Atlantique a atteint de nouveaux records sur le plan des recettes, des clients et de la part du secteur numérique. La croissance est attribuable à plusieurs gros lots importants, à l'ajout d'une loterie optimisée pour les appareils mobiles et au succès de programmes publicitaires numériques menant à une augmentation de l'acquisition et de la fidélisation de la clientèle.

Les résultats du site ALC.CA pour l'exercice 2015-2016 ont dépassé l'objectif et révèlent une croissance importante par rapport à l'an dernier.

- On a dénombré plus de 46 000 joueurs actifs en ligne par rapport à un objectif de 36 000, ce qui représente une croissance annuelle de 36 %.
- On a enregistré 27,5 millions de dollars de recettes en produits de loterie par rapport à des prévisions budgétaires de 22,2 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle de 29,2 %.
- Toutes les gammes de produits – jeux de loterie, paris sportifs, iBingo et jeux Pick'n Click – ont dépassé les cibles et affiché une croissance par rapport aux résultats de l'année précédente :
 - Les jeux à tirage ont mené le bal en enregistrant 13,2 millions de dollars de recettes en produits de loterie alors que le budget prévoyait 9,2 millions de dollars, ce qui représente une croissance annuelle de 55,2 %;
 - iBingo : 7,0 millions de dollars de recettes en produits de loterie par rapport à des prévisions budgétaires de 6,5 millions de dollars, et croissance annuelle de 5,5 %;
 - Paris sportifs : 5,9 millions de dollars de recettes par rapport à des prévisions budgétaires de 5,3 millions de dollars, et croissance annuelle de 20,4 %;
 - Pick'n Click : 1,4 million de dollars de recettes en produits de loterie par rapport à des prévisions budgétaires de 1,1 million de dollars, et croissance annuelle de 12,8 %;
- 5 % de transactions de billets de loterie et de paris sportifs effectuées sur le site ALC.CA.

En 2015-2016, ce sont la sphère mobile et l'évolution des programmes publicitaires numériques qui ont reçu le plus d'attention. Voici quelques-unes des initiatives clés qui ont été déployées :

- Rendre les paris de loterie accessibles sur la plateforme mobile IOS.
- Augmenter l'efficacité de conversion des achats par médias numériques pour susciter des transactions et des inscriptions.
- Organiser plusieurs promotions à succès sur le site ALC.CA.
- Accroître l'efficacité du programme publicitaire par courriel destiné aux membres inscrits.

La modernisation de la technologie de Loto Atlantique demeure une priorité constante. Ce projet en cours d'élaboration dont le lancement est prévu au printemps 2017 améliorera l'expérience client, renouvellera le contenu et améliorera la capacité de Loto Atlantique à exercer ses activités et à s'adapter en cette ère numérique. Voici certains des principes directeurs qui sous-tendent cette modernisation :

- Conception axée sur le client et l'utilisateur et fondée sur des tests de convivialité pour les consommateurs.
- Conception prioritairement axée sur les appareils mobiles étant donné que ces derniers ont surpassé les ordinateurs pour l'accès au Web. Polyvalent, le site Web s'adaptera à divers appareils.
- Souplesse d'adaptation et d'évolution de l'expérience client et du contenu.
- Automatisation et efficacité accrues.
- Analyses approfondies pour offrir une expérience client optimale.

Il s'agit de la plus grande initiative concernant les joueurs dans toute l'histoire de Loto Atlantique. Son déploiement nécessite une équipe d'experts en la matière qui travaillent en étroite collaboration avec plusieurs fournisseurs partenaires importants et talentueux.

Bien que le nouveau site ALC.CA offre un contenu et des expériences renouvelés, des lacunes persistent dans la gamme de produits offerts sur le site ALC.CA, notamment les jeux de casino et de poker. Pour ces types d'expérience, des exploitants de l'étranger comblent illégalement les lacunes sans surveillance. Selon les estimations, les Canadiens de l'Atlantique ont parié plus de 35 millions de dollars dans ces deux catégories de produits seulement en 2015, sans la moindre protection ou surveillance réglementaire pour les joueurs à l'échelle locale. Ce nombre augmente à plus de 60 millions de dollars si l'on tient compte des paris sportifs, du bingo et d'autres produits à l'étranger.

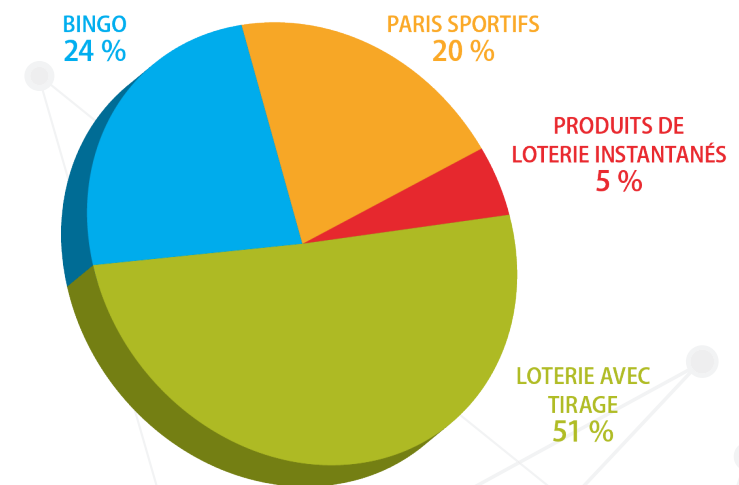
Bien que les efforts aient été axés sur la présence de l'organisation sur les plateformes mobile et numérique, Loto Atlantique reconnaît qu'il existe des occasions d'intégrer les canaux de détail et numérique afin de créer une expérience améliorée et sans heurts pour les joueurs.

Les équipes de commerce de détail et numérique continuent de collaborer pour offrir des expériences de marque qui réunissent les deux canaux.

On s'attend à une croissance supplémentaire des recettes et de la clientèle pendant l'exercice 2016-2017 alors que Loto Atlantique continuera de faire progresser les programmes publicitaires numériques en vue de susciter une adoption croissante par les consommateurs.

À plus long terme, on prévoit explorer du contenu nouveau et novateur qui répondra aux demandes en constante évolution du joueur numérique d'aujourd'hui. Loto Atlantique continuera de travailler d'arrache-pied pour conserver son titre de site Web de jeu de prédilection pour des dizaines de milliers de Canadiens de l'Atlantique.

Ventes de loterie en ligne 2015-2016



Croissance de la base de joueurs actifs comparativement à l'année précédente



Red Shores

Dans l'ensemble, Red Shores a dépassé les recettes de loterie prévues au budget de 0,6 million de dollars, le bénéfice brut de 0,3 million de dollars et le bénéfice net de 0,3 million de dollars pour l'exercice 2015-2016.

En tant que lieu de prédilection de Loto Atlantique pour ceux qui veulent se divertir, Red Shores propose des courses attelées, des expériences gastronomiques prisées, des jeux de table en direct, des machines à sous et des jeux de loterie vidéo dans ses établissements à Charlottetown et à Summerside. L'établissement Red Shores à Charlottetown a ouvert ses portes en 2005 et celui de Summerside en 2009. Ces lieux perpétuent la vieille tradition des courses attelées de l'île.

Les recettes tirées des jeux ont augmenté de 8,0 % sur douze mois, après plus de deux années de résultats en baisse ou stables. Les paris pour les courses ont augmenté de 10 % sur l'année. Cette hausse est principalement attribuable à une croissance de 37 % des paris hors site. Red Shores compte un grand nombre de joueurs de l'extérieur de la province ou de la région qui parient sur des courses par l'entremise de services de diffusion simultanée.

Avec la restauration, Red Shores continue d'afficher une croissance à deux chiffres de son revenu brut, lequel a augmenté de 1 million de dollars au cours des trois derniers exercices.

En 2015-2016, l'équipe de Red Shores a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives clés pour améliorer les produits et services, et plus important encore, l'expérience client. Voici quelques faits saillants :

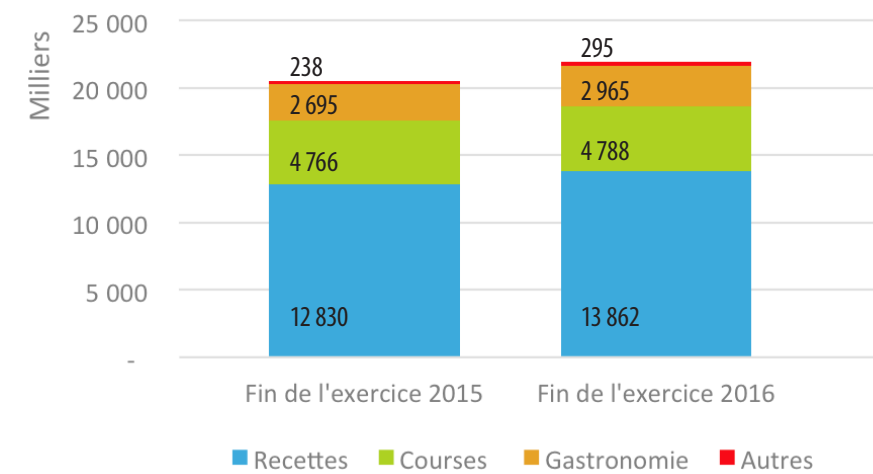
- Mise à niveau du système de gestion de casino, le moteur responsable de la gestion des machines à sous et du programme de fidélisation. Le nouveau système offre également des analyses et des rapports complets afin de mieux orienter la prise de décisions.
- Relancement du programme de récompenses des joueurs qui donne aux membres l'accès à de nouvelles promotions désormais disponibles grâce au nouveau système.
- Mises à niveau des courses : nouvel équipement de piste; amélioration des écuries, des paddocks et des écuries réservées aux chevaux venus de l'extérieur; et restauration des sièges de loge.
- Amélioration des aires d'agrément : studio en diffusion simultanée; salon de la salle de jeu; restaurant Top of the Park; et point d'accès public sans fil.
- Lancement de nouveaux jeux : tables de poker Grand Prix (Let It Ride), de poker Ultimate Texas Hold'em et de blackjack (à Summerside seulement); nouveaux produits de machines à sous à thème et autorisés; remplacement de certaines machines à sous par des appareils de loterie vidéo à Summerside pour offrir une expérience de jeu différente.

- Mise en branle du remplacement des systèmes de surveillance et de contrôle d'accès en fin de vie.
- Ajout de nouveaux événements : RibFest; Harness Racing Karaoke Star; souper du Club Rotary; et ventes de groupe pour les fêtes de Noël.
- Hausse de la participation des services de traitement des dépendances et d'organisations connexes à la journée de partenariat communautaire de Red Shores, à l'appui des efforts de l'organisation visant à soutenir et à encourager le jeu responsable.

Offrir une expérience client amusante, inoubliable et sécuritaire est la clé de voûte du succès continu de Red Shores. Ces efforts sont reconnus : Red Shores a reçu le Certificat d'Excellence du numéro un mondial des sites de voyage, TripAdvisor®. Red Shores est passée à la position numéro 8 dans la liste Charlottetown : les meilleures activités de TripAdvisor®.

La qualité du service est directement liée à la qualité de l'équipe de Red Shores. La direction de Red Shores croit qu'un service à la clientèle exceptionnel est le résultat d'un effectif engagé et motivé. Red Shores s'efforce de rendre l'expérience des employés aussi positive que celle des clients. Toutes les mesures de l'engagement des employés (sondages, taux de maintien, promotion interne, etc.) sont fiables.

Recettes de Red Shores sur l'année, par secteur d'activité



Remarques : On entend par « normalisées » les recettes des ALV déplacées de la catégorie Autres à la catégorie Recettes de jeux et de bourses (21 910 \$) ajoutées aux courses (fournit des comparaisons à données comparables sur l'année).

Les recettes de jeux ont augmenté de 8,0 % sur douze mois en raison d'investissements dans les produits de machines à sous/thèmes, les ALV et le blackjack ajouté à Summerside, et de nouveaux jeux de table de poker Grand Prix (Let It Ride) et de poker Ultimate Texas Hold'em.

Les recettes de restauration ont augmenté de 10,0 % par rapport à l'année précédente en raison d'une hausse des réservations de groupe et des prix, et de meilleurs rabais sur les prix et les volumes pour les fournisseurs.

En milliers de dollars

Depuis l'ouverture de ses portes, Red Shores a accueilli certains des meilleurs événements de course et de championnat. La combinaison d'un personnel exceptionnel, de formidables commodités et de remarquables installations continue d'attirer des événements prestigieux. En 2017, Red Shores ajoutera à son éventail un autre événement de course important en accueillant la World Trotting Conference et le Championnat mondial de courses attelées.

Cet événement mondial coïncide avec le 150^e anniversaire de la création du Canada et le 250^e anniversaire des courses hippiques au Canada. Standardbred Canada a travaillé dur pour attirer cet événement au Canada et a choisi Red Shores comme organisateur. Il s'agit d'une reconnaissance directe du soutien offert par Loto Atlantique à l'industrie des courses attelées et de la qualité des commodités et de l'hospitalité de Red Shores.

L'enthousiasme qu'entraînent les courses attelées en direct demeure ancré dans le patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard et tous ceux qui visitent un établissement Red Shores le ressentent. Red Shores est très fière d'aider à préserver la tradition et d'intégrer les courses attelées dans l'une des meilleures expériences de divertissement offertes au Canada atlantique.



Personnel



Loto Atlantique est une société opérant dans un domaine spécialisé qui subit un profond changement. Au cœur du succès de l'organisation se trouve le besoin des meilleurs talents pour nous permettre d'être compétitifs, de croître et d'innover.

Offrir aux employés la meilleure expérience professionnelle dans un environnement progressiste axé sur les résultats est aussi quelque chose que Loto Atlantique continuera de faire. L'année 2015-2016 a marqué la modernisation continue du secteur en vue de répondre aux besoins des joueurs. Les employés ont pu se perfectionner et saisir de nouvelles occasions grâce aux compétences acquises.

Expérience des employés

Plusieurs mesures évaluent les efforts de l'organisation pour soutenir et bâtir ses ressources humaines. Résultats et initiatives axés sur le personnel en 2015-2016 :

- À l'issue de l'exercice 2015-2016, Loto Atlantique employait 607 personnes (postes à temps plein et à temps partiel) dans les provinces de l'Atlantique et avait atteint un taux de maintien à rendement élevé de 93,2 %, dépassant notre objectif 89 %. Le taux de maintien à rendement élevé représente le pourcentage d'employés qui ont obtenu une cote répondant aux attentes ou les dépassant, à la suite d'un processus annuel de gestion du rendement, et qui sont restés au service de Loto Atlantique (établissements de Loto Atlantique et établissements Red Shores) au cours de l'exercice.

- L'indice d'expérience des employés continue de mesurer la perception des employés quant au programme de gestion du rendement de Loto Atlantique et d'autres sujets d'intérêt variables tels que les possibilités de carrière, l'équilibre vie-travail et les communications internes. L'organisation a dépassé son objectif de 84 %, terminant l'exercice avec un résultat de 90,2 %. Ces résultats sont positifs, car il y a eu de meilleurs résultats dans la gestion du processus de rendement. Pour 2016-2017, cet indice de mesure du personnel restera sur le tableau de bord d'entreprise de Loto Atlantique, avec un objectif de 87 %.
- En vue d'une meilleure expérience des employés, les employés ont deux flux de travail auxquels ils peuvent appliquer leurs compétences et connaissances. En plus des opérations commerciales de base, il y a des possibilités d'appuyer les divers projets de technologie et d'innovation d'envergure au sein d'une équipe multifonctionnelle dévouée et intégrée à l'environnement de projet.

Un programme de gestion et de communication axé sur le changement soutient ce double environnement. On fait comprendre au vaste effectif l'incidence positive que ces projets auront sur leurs processus de travail, et on a davantage souligné l'importance du travail effectué par les employés qui continuent d'appuyer les activités commerciales régulières. Les évaluations de l'incidence du changement indiquent que les employés s'ajustent à l'environnement en évolution et comprennent leurs rôles.

Certification, accréditation et collaboration

L'engagement de Loto Atlantique à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises est ferme et se reflète à travers ses produits de jeu et ses programmes. En 2015-2016, des mises à jour ont été apportées au programme de certification des employés à la responsabilité sociale des entreprises. Reflétant déjà l'engagement de l'entreprise à l'égard de la responsabilité sociale, les mises à jour appuyaient l'engagement de l'organisation envers le volontariat, le bien-être, la santé et la sécurité.

Au Red Shores Charlottetown, l'accréditation JR vérifiée par l'entremise du Conseil du jeu responsable a été renouvelée. Cette accréditation démontre l'engagement continu de Red Shores à l'égard du jeu responsable dans cet établissement.

Les efforts globaux de Loto Atlantique en matière de jeu responsable ont été validés et reconnus comme étant de calibre mondial par l'Association mondiale de loterie (WLA). En 2010, Loto Atlantique a obtenu la plus haute attestation du Cadre de jeu responsable de l'Association mondiale de loterie. Le Cadre est un programme de certification reconnu à l'échelle internationale qui évalue les programmes de jeu responsable.

La certification a été renouvelée avec succès tous les trois ans depuis l'obtention de l'attestation, et il y a eu une autre demande de renouvellement de la certification en 2016. Pour renouveler sa certification, le demandeur doit démontrer tous les efforts qu'il déploie et tous les principes qu'il adopte relativement au jeu responsable dans ses opérations quotidiennes, et il doit démontrer une amélioration continue. Un tableau de bord d'entreprise suit les efforts de Loto Atlantique en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans divers domaines. Le tableau de bord est publié sur le site corp.alc.ca et est mis à jour chaque trimestre.

L'organisation continue de travailler en étroite collaboration avec les partenaires dans l'industrie et les partenaires communautaires à l'échelle locale, nationale et internationale pour promouvoir et aligner nos efforts collectifs dans l'éducation et la sensibilisation en ce qui concerne le jeu responsable.

Bien-être des employés

De même que pour les entreprises de tout le Canada, le bien-être général des employés de Loto Atlantique est une priorité. Un programme de bien-être à l'échelle de l'entreprise, en vigueur depuis 2011, encourage le bien-être physique, mental et émotionnel des employés de toute la région. Le programme a récemment reçu le prix GoodLife Fitness Health and Wellness Leadership.

Loto Atlantique a été l'une des trois sociétés canadiennes et la seule du Canada atlantique à recevoir ce prix en récompense de ses efforts visant à faire du Canada le pays le plus sain et le plus en forme du monde.

Le programme de bien-être continue de déployer des efforts dans le domaine de la santé mentale. Dans le cadre de son programme de bien-être, Loto Atlantique s'est alliée à Shepell et à l'Université Queen's pour offrir à 23 leaders un programme de certification de Leadership en santé mentale au travail.

Les employés sont l'une des ressources les plus précieuses de Loto Atlantique et sont essentiels au succès continu. L'organisation s'engage à investir dans ses employés et à offrir des possibilités qui reflètent et soutiennent les priorités commerciales actuelles de Loto Atlantique.



Personnel

Favoriser une culture d'apprentissage

Reconnaissant que des cultures d'apprentissage organisationnel fortes contribuent à un meilleur rendement des employés, à un plus grand engagement de leur part, à un taux de maintien des employés plus important et à un rendement organisationnel bien meilleur, Loto Atlantique investit sous plusieurs formes pour promouvoir et bâtir une culture d'apprentissage, à l'aide du modèle d'apprentissage 70/20/10 :

- 70 % d'apprentissage expérientiel qui se fait par l'entremise de l'expérience au travail, de la pratique, des projets, des conversations et de la réflexion.
- 20 % d'apprentissage social informel qui comprend la collecte d'information auprès des collègues, l'apprentissage commun, le réseautage direct ou entre pairs.
- 10 % de formation officielle structurée qui comprend l'apprentissage en ligne, en personne ou autonome.

Les options de formation du personnel sont harmonisées pour soutenir la croissance professionnelle et la stratégie de Loto Atlantique. Les options incluent la formation interne personnalisée et les programmes de perfectionnement, les affiliations professionnelles et les certifications propres à un emploi, et la formation pour le développement de nouvelles aptitudes et les compétences.

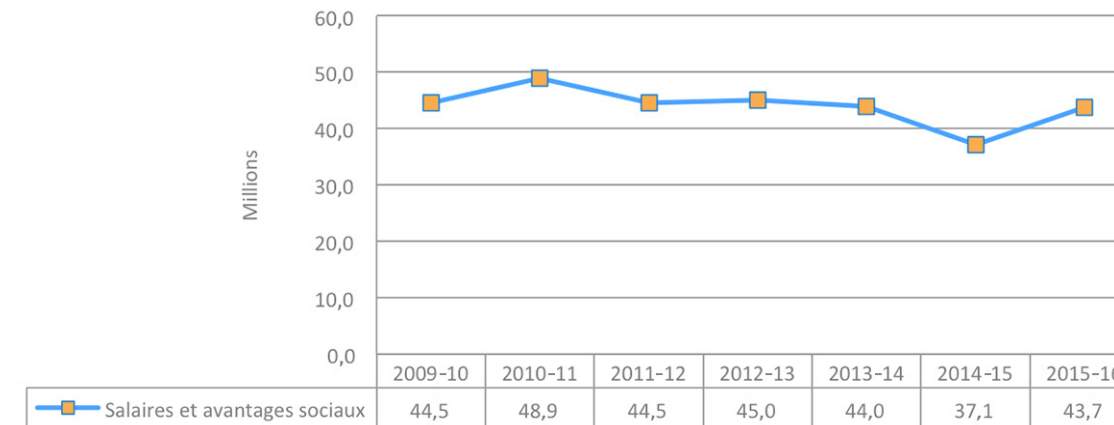
Philosophie de rémunération

Loto Atlantique croit que ses employés font partie des meilleurs de l'industrie, qu'ils ont des compétences et une expérience solides, complétées par leur engagement à l'égard de la stratégie commerciale et leur passion pour la région. Loto Atlantique est un agent de la Couronne concurrentiel sur le plan commercial et il est capital qu'elle attire et conserve ces talents grâce à des systèmes de rémunération comparatifs. Pour ce faire, l'objectif de Loto Atlantique est d'atteindre le 50e centile d'un mélange de marchés du secteur public et commercial.

La philosophie de rémunération de Loto Atlantique est un élément essentiel et fondamental de la stratégie globale de gestion des personnes. Elle offre une combinaison équilibrée des diverses composantes de son programme de rémunération globale (c.-à-d., le salaire de base, la rémunération incitative à court terme, le régime de retraite et les avantages sociaux). Une structure salariale concurrentielle permet à Loto Atlantique d'accéder à l'expertise et à l'expérience requises dans les postes clés pour que l'entreprise puisse atteindre une croissance responsable.

Basée sur le rendement, elle offre une approche structurée à la mesure du rendement individuel et de l'entreprise, intégrée au processus de planification du rendement. Évaluée tous les ans par rapport aux marchés de comparaison pertinents pour une société d'État concurrentielle sur le plan commercial, elle aide à assurer une capacité concurrentielle continue sur le marché. Pour obtenir plus de détails sur la rémunération, visitez notre [site Web](#).

Salaires et avantages sociaux des employés

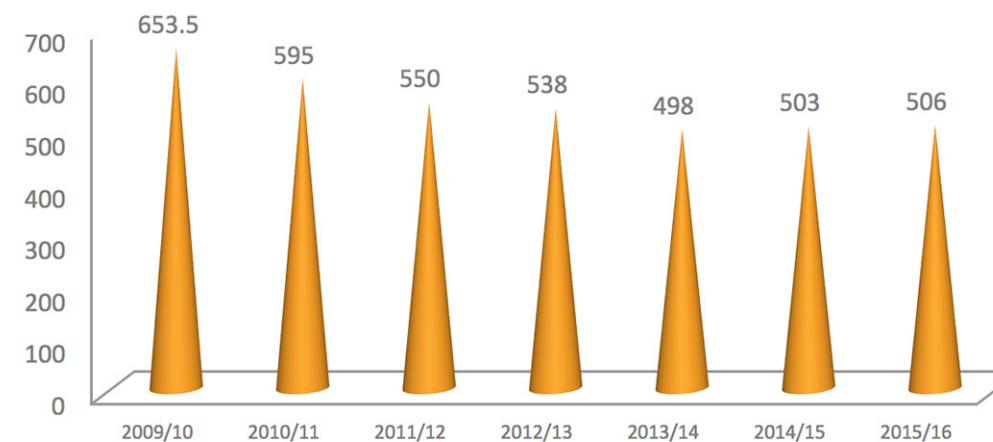


Remarques : Cette mesure est une combinaison de tous les salaires et avantages sociaux offerts aux employés. Les avantages sociaux incluent toutes les prestations (retraite, RPC, AE, CAT, etc.) et le régime d'assurance-maladie et soins dentaires. Les résultats de fin d'exercice sont de 43,7 millions de dollars, en deçà du budget de 44,4 millions de dollars. Les salaires ont connu une baisse graduelle d'une année à l'autre et une légère hausse en 2015-2016 avec l'embauche de personnel à des postes de technologie de l'information, de gestion de projet et de direction.

L'exercice 2014-2015 a enregistré une baisse plus importante en raison d'une évaluation favorable du régime de retraite (ajustement dû au service passé qui reflétait les modifications du régime apportées en 2013-2014) ainsi que l'élimination de l'allocation pour long service. L'exercice 2015-2016 a également connu une rémunération incitative à court terme plus élevée en raison de meilleurs résultats sur le tableau de bord équilibré.

Les groupes de marchés de comparaison des employés et des cadres supérieurs de Loto Atlantique incluent à la fois le secteur public élargi (échelle nationale et région de l'Atlantique) et le secteur commercial et industriel. Pour les postes de cadre, le marché de comparaison se chiffre à 75 % dans le secteur public élargi (échelle nationale) et à 25 % dans le secteur commercial et industriel (échelle nationale), au 50e centile. Dans le cas de tous les autres postes, le marché de comparaison se chiffre à 75 % dans le secteur public élargi (Atlantique) et à 25 % dans le secteur commercial et industriel (Atlantique), au 50e centile. Les disparités géographiques propres aux marchés de comparaison sont attribuables au marché où Loto Atlantique recrute et perd son talent.

Équivalent temps plein



Remarques : Cette mesure est le nombre équivalent d'employés travaillant à temps plein. En 2015-2016, on comptait 506 employés équivalents à temps plein (358 à Loto Atlantique et 148 à Red Shores), en deçà du budget de 510 (362 à Loto Atlantique et 148 à Red Shores). Cette légère hausse par rapport à l'exercice précédent est due au rapatriement des ressources de technologie de l'information, compensé par un programme de retraite volontaire.



Vision d'avenir : Aperçu de la stratégie de Loto Atlantique

L'industrie de la loterie et du jeu aujourd'hui

Toutes les entreprises qui connaissent le succès canalisent leur temps et leur attention sur l'état actuel de leur organisation et leurs stratégies et plans pour l'avenir. Loto Atlantique ne fait pas exception. L'industrie mondiale de la loterie et du jeu évolue rapidement pour s'adapter aux préférences des joueurs et aux technologies qui permettent de respecter ces préférences. Plus Loto Atlantique comprend la trajectoire de l'industrie, plus elle comprend ses joueurs, et plus elle a de chances de faire les bons choix stratégiques et les investissements judicieux.

Sur le plan macro-industriel, le secteur de la loterie et le secteur du jeu en établissement fusionnent avec le secteur du jeu en ligne, à mesure que les préférences des consommateurs changent avec la technologie et le style de vie. Avec des degrés croissants de connectivité partout dans le monde et l'omniprésence des ordinateurs, des téléphones intelligents et des tablettes, une génération différente de joueurs recherche des expériences de jeu plus sophistiquées. Pour répondre à cette situation, une importante étude a été menée au sein de l'industrie sur l'incidence des technologies perturbatrices, les plateformes de diffusion innovantes, le jeu social, le divertissement numérique, le rythme d'adoption des technologies, les mégadonnées et l'Internet des objets connectés. Chacune de ces variables modifiera la nature et le contenu des jeux dans toutes les régions du monde, et incitera nécessairement les loteries à ajuster leur trajectoire si elles veulent rester pertinentes et durables.

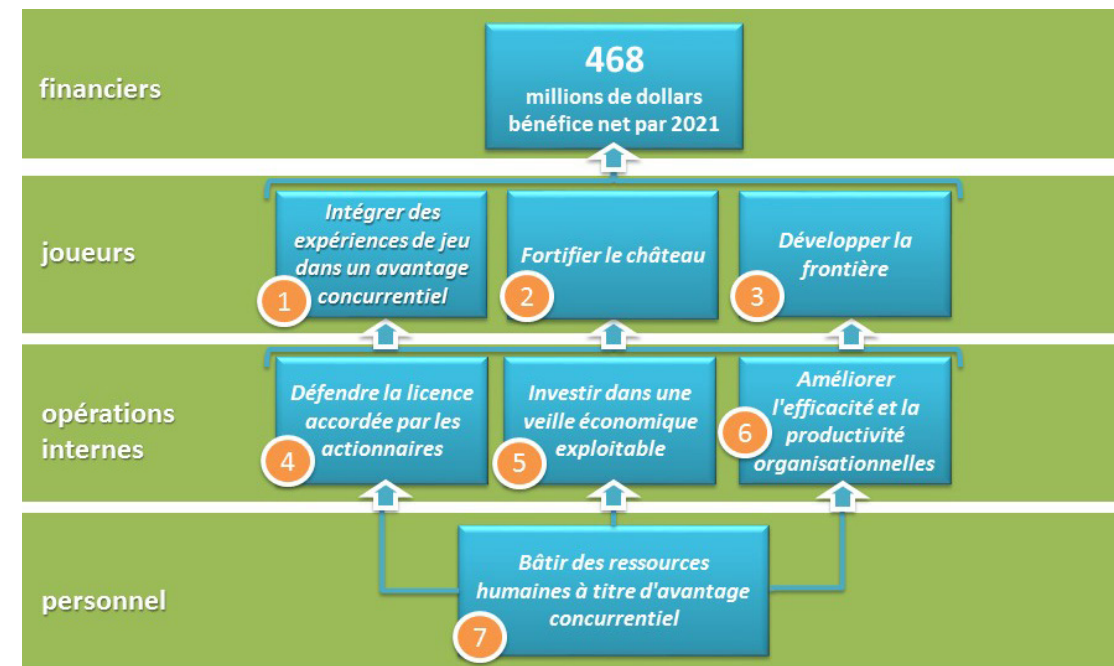
Comme pour la plupart des entreprises de divertissement, les revenus de loterie dépendent de la fréquence et de la durée d'engagement à l'égard de nos produits. Lorsque le climat économique au Canada atlantique est moins favorable, nous avons tendance à constater un manque de vigueur dans nos résultats de ventes. Tandis que de nouveaux jeux ou des gros lots plus importants peuvent influencer sur l'engagement des joueurs, des facteurs que nous ne maîtrisons pas, tels que l'emploi et le PIB provincial, peuvent avoir un effet négatif sur nos activités.

L'économie s'est bien portée pendant une grande partie de l'exercice 2015-2016; la croissance de l'emploi a commencé à ralentir vers le mois de novembre. À la fin du mois de mars, l'économie avait causé la suppression de plus de 20 000 emplois, ce qui nous a fait entamer notre exercice 2016-2017 dans un contexte économique plus faible par rapport à 2015-2016.

Approche stratégique de Loto Atlantique

Faire l'équilibre entre le court terme et le long terme présente trois principaux défis pour Loto Atlantique :

- Comment l'organisation s'assure-t-elle qu'elle respecte son mandat visant à offrir un choix sûr et responsable aux Canadiens de l'Atlantique qui décident de jouer?
- Comment Loto Atlantique optimise-t-elle les ventes et développe-t-elle des produits de façon responsable pour son marché et sa base de joueurs actuels?
- Comment s'engage-t-elle auprès des nouveaux joueurs avec de nouveaux produits afin de répondre aux préférences changeantes?



Vision d'avenir : Aperçu de la stratégie de Loto Atlantique

Le contexte de cette stratégie est basé sur plusieurs facteurs internes et externes, et l'analyse continue du marché afin de réaliser la vision de Loto Atlantique « Bâtir un Canada atlantique plus fort, une expérience de jeu à la fois. » Par conséquent, la stratégie de Loto Atlantique vise à atteindre une croissance durable dans ce qui est aujourd'hui une industrie très concurrentielle. La stratégie sur cinq ans de Loto Atlantique se compose de sept piliers clés qui guideront l'organisation jusqu'en 2021 :

1. Intégrer des expériences de jeu dans un avantage concurrentiel :

La concurrence accrue pour générer de l'argent à partir des jeux, l'évolution des technologies et une nouvelle génération de joueurs ont totalement transformé le paysage du jeu. La durabilité des activités dépend de la capacité de Loto Atlantique à distinguer les expériences de ses joueurs de celles des concurrents. En outre, même si sa position sur le marché continuera d'offrir des avantages à court terme, le confort dont elle bénéficiait autrefois a disparu.

C'est seulement en comprenant les préférences et les attentes de sa base de joueurs et en intégrant cette compréhension au développement et à la prestation de jeux que Loto Atlantique pourra être un chef de file en matière d'expérience de jeu. Il faut associer la bonne technologie habilitante à la souplesse opérationnelle et aux moyens grâce auxquels Loto Atlantique se prépare pour poursuivre son excellente prestation à titre de société d'État concurrentielle sur le plan commercial.

2. Fortifier le château :

Les joueurs ont de nombreux choix pour dépenser leur argent dans les jeux. Avec l'afflux d'exploitants étrangers – qui ne sont pas tous légaux – les joueurs migrent vers d'autres formes de jeu, ce qui représente une perte pour Loto Atlantique et toute la région. Cela étant dit, Loto Atlantique reste le principal fournisseur de produits de jeu et presque les trois quarts des Canadiens de l'Atlantique jouent à ses jeux chaque année. Cette base de joueurs est active au sein de ce que l'entreprise définit comme « le château ».

Cette base de joueurs est un atout qui doit être protégé en offrant les jeux disponibles les plus pertinents. Ces jeux comprennent de plus en plus les aptitudes, le divertissement et l'engagement social. L'investissement dans de nouvelles technologies et la conception de nouveaux jeux pour offrir des jeux divertissants et responsables dans les espaces de détail et en ligne est essentiel. En d'autres termes, la réinvention et la modernisation du « château », souvent en partenariat avec les quatre autres sociétés de loterie canadiennes, jouent un rôle central dans les stratégies de Loto Atlantique.

3. Développer la frontière :

Tandis que « le château » applique des plans concernant la réinvention et la modernisation des expériences et produits actuels, « la frontière » est un investissement en R et D qui favorisera l'adaptation de l'ensemble des activités pour le futur. Les principaux objectifs sont les suivants : acquérir des joueurs potentiels, y compris ceux qui sont actuellement engagés auprès de fournisseurs étrangers non réglementés et illégaux; intégrer la discipline de l'entrepreneuriat dans la culture de Loto Atlantique; et éliminer les obstacles auxquels font face les joueurs grâce à des éléments scientifiques éprouvés. L'expérimentation deviendra la norme, la vitesse sera un atout indéniable et les talents et équipes de l'extérieur seront chose courante.

L'esprit d'entreprise, les compétences et les ressources pour stimuler l'innovation et le développement de « la frontière » seront complétés par des partenariats et des collaborations clés avec des experts-conseils, des établissements universitaires et d'autres loteries.

4. Défendre la licence accordée par les actionnaires :

Loto Atlantique jouit d'une réputation de longue date pour ce qui est de l'offre de produits sûrs et responsables. Grâce à un engagement de longue date envers la transparence, Loto Atlantique a la confiance du public dans ses activités depuis 40 ans. La protection de la licence accordée par les actionnaires s'axe autour de deux principes de base : s'assurer que les Canadiens de l'Atlantique qui choisissent de jouer ont des options sûres et responsables et que les activités sont menées de façon efficace afin d'optimiser les retours aux actionnaires.

L'histoire de l'entreprise peut inspirer les citoyens de la région pour ce qui est des réalisations possibles lorsque l'on travaille ensemble, avec les avantages aidant à bâtir un Canada atlantique plus fort. Loto Atlantique est la société de loterie de la région. Il est très important pour tous les Canadiens de l'Atlantique que la société soit pleinement agréée pour être concurrentielle.

5. Investir dans une veille économique exploitable :

Une prise de décisions éclairée et intelligente par l'entremise de l'utilisation efficace des données et de l'analyse est la base nécessaire pour atteindre les stratégies et les objectifs essentiels. Loto Atlantique surveille, interprète et évalue plusieurs types de données (p. ex. données sur les transactions, données sur les joueurs, produits et les détaillants) liées aux nécessités, priorités et mesures commerciales. La veille économique englobe également la recherche traditionnelle, y compris la segmentation des joueurs et les essais des produits. La veille économique exploitable permet à la société de connaître les joueurs et leurs préférences.

6. Améliorer l'efficacité et la productivité organisationnelles :

L'optimisation des activités de Loto Atlantique exige que l'entreprise soit souple, novatrice et rentable. Elle doit constamment réévaluer tous ses programmes et produits pour assurer l'harmonisation avec ses objectifs clairement définis. Elle doit concentrer ses ressources, son personnel et son capital sur les initiatives hautement prioritaires et de plus grande valeur, en tirant profit des investissements technologiques, des fournisseurs et des partenariats clés avec d'autres loteries pour obtenir des gains d'efficacité et des occasions qui permettront d'augmenter la productivité. Ses activités doivent résister à l'épreuve de comparaison avec des activités similaires.

7. Bâtir des ressources humaines à titre d'avantage concurrentiel :

Cela fait longtemps que Loto Atlantique a déterminé que son personnel représentait son futur. Les compétences, les talents, les aptitudes de leadership et la passion pour ce qu'ils font ont été et sont la clé de la capacité de l'entreprise à être concurrentielle et à gagner. Loto Atlantique investira dans le développement des compétences et le recrutement stratégique ciblé, et offrira un plan de rémunération globale concurrentiel pour s'assurer que l'entreprise dispose de tous les moyens pour relever les défis du nouveau paysage de jeu. L'accent mis délibérément sur la création d'une culture du rendement par l'entremise d'une gestion totale du changement sert à inspirer les employés et à les motiver à bâtir ensemble l'avenir de Loto Atlantique.



Gestion du risque



Loto Atlantique a élaboré un cadre exhaustif de gestion des risques de l'entreprise pour guider la création de son processus de planification stratégique à long terme. Dans le cadre de l'approche à adopter pour aller de l'avant, Loto Atlantique s'engage à gérer les éléments de risque liés aux catégories suivantes :

Concurrence :

Garantir la pertinence des produits en présence d'une concurrence accrue et en particulier dans l'espace virtuel.

Analyses des joueurs :

Assurer une compréhension profonde des préférences/souhaits/attentes du marché pour permettre à Loto Atlantique d'attirer des joueurs en dehors de sa base de joueurs essentielle.

Culture organisationnelle :

Faire évoluer les capacités des employés, les systèmes de gestion du rendement et le plan de rémunération globale concurrentiel pour appuyer la capacité de l'organisation à mener ses activités dans le paysage concurrentiel.

Taille du marché :

Établir un cadre de collaboration pour réaliser les avantages associés aux économies d'échelle.

Canaux de distribution au détail :

Innover les canaux de distribution pour conserver les joueurs de base traditionnels et attirer de nouveaux joueurs.

Diversité des revenus :

Diversifier les sources de revenus pour garantir des gains durables.

Compétences organisationnelles :

Mettre en œuvre les exigences d'apprentissage et de recrutement, et la philosophie de rémunération afin de s'assurer que le personnel dispose des compétences nécessaires pour réaliser la stratégie.

Base de joueurs :

Conserver la base de joueurs et attirer des joueurs qui jouent en dehors des offres de Loto Atlantique avec des options sûres et responsables.

Notoriété de la marque :

Profiter de la notoriété de la marque pour faire écho sur de nouveaux marchés ou chez de nouveaux joueurs ou les attirer.



Faits saillants financiers

	2015/2016	2014/2015*	2013/2014	2012/2013	2011/2012	2010/2011
Ventes brutes de billets	732 749 \$	654 290 \$	671 286 \$	646 903 \$	626 991 \$	646 428 \$
Lots sur les ventes de billets	406 493	369 602	384 294 \$	367 723	362,527	366 827
Ventes nettes de billets	326 256 \$	284 688 \$	286 992 \$	279 180 \$	264 464 \$	279 601 \$
<i>Lots en pourcentage des ventes</i>	55 %	56 %	57 %	57 %	58 %	57 %
Recettes nettes de la loterie vidéo	438 138	397 897	374 053	381 830	411 101	411 596
Produits du Centre de divertissement	18 520	17 766	19 988	19 320	19 162	15 002
Coûts directs (commissions, billets, licence de jeu)	150 095	137 791	138 958	140 425	145 529	148 632
Bénéfice brut	632 819	562 560	542 075	539 905	549 198	557 567
<i>Bénéfice brut en pourcentage des ventes nettes</i>	81 %	80 %	80 %	79 %	79 %	79 %
Frais d'exploitation	109 008	98 309	111 294	116 137	124 010	125 135
<i>Frais d'exploitation en pourcentage des ventes nettes</i>	14 %	14 %	16 %	17 %	18 %	18 %
Coûts liés aux immobilisations	38 774	32 550	29 884	30 585	23 602	24 872
Autres frais et versements	53 458	63 485	32 460	32 123	31 899	36 426
Bénéfice net	431 579 \$	368 216 \$	368 437 \$	361 060 \$	369 687 \$	371 134 \$
<i>Bénéfice net en pourcentage de produit net</i>	55 %	53 %	54 %	53 %	53 %	53 %
Bénéfice distribué :						
Nouveau-Brunswick	132 221 \$	119 552 \$	119 756 \$	119 733 \$	120 010 \$	121 823 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	148 474	128 886	122 744	113 728	107 805	106 393
Nouvelle-Écosse	132 963	113 167	110 574	112 227	126 957	129 808
Île-du-Prince-Édouard	17 901	15 263	15 316	15 391	14 871	13 202
	431 559 \$	376 868 \$	368 390 \$	361 129 \$	369 643 \$	371 226 \$
Bénéfice distribué par habitant :						
Nouveau-Brunswick	216 \$	194 \$	194 \$	198 \$	200 \$	203 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	345	302	289	276	260	259
Nouvelle-Écosse	173	147	143	147	172	172
Île-du-Prince-Édouard	154	130	129	136	136	142
Nombre de terminaux de jeux de loterie	3 003	3 035	3 018	2 990	3 004	3 018
Nombre de terminaux multifonctionnels	29	40	44	57	63	91
Nombre d'appareils de loterie vidéo	6 901	6 906	6 981	6 934	6 957	7 102

* Ce tableau a pour source les états financiers consolidés de Loto Atlantique.

* Certaines données de 2014-2015 ont été reclassées aux fins de conformité à la présentation des états financiers adoptée au cours de l'exercice écoulé.

* en milliers de dollars.

* Les chiffres sont arrondis.

Bénéfice net provincial

Nouveau-Brunswick	TOTAL		LOTÉRIES TRADITIONNELLES		SITES D'ACTIVITÉS	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Ventes brutes de billets	184 152	164 462	182 581	163 024	1 571	1 438
Recettes nettes de la loterie vidéo	135 205	128 827	-	-	135 205	128 827
Revenu brut	319 357	293 289	182 581	163 024	136 776	130 265
Coûts directs	137 347	126 476	112 310	102 623	25 037	23 853
Bénéfice brut	182 010	166 813	70 271	60 401	111 739	106 412
Coûts d'exploitation et autres	49 789	47 261	26 514	24 678	23 275	22 583
Bénéfice net	132 221 \$	119 552 \$	43 757 \$	35 723 \$	88 464 \$	83 829 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	TOTAL		LOTÉRIES TRADITIONNELLES		SITES D'ACTIVITÉS	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Ventes brutes de billets	279 610	248 267	278 574	247 347	1 036	920
Recettes nettes de la loterie vidéo	147 041	134 237	-	-	147 041	134 237
Revenu brut	426 651	382 504	278 574	247 347	148 077	135 157
Coûts directs	221 060	200 757	186 902	169 412	34 158	31 345
Bénéfice brut	205 591	181 747	91 672	77 935	113 919	103 812
Coûts d'exploitation et autres	57 117	52 861	33 386	30 517	23 731	22 344
Bénéfice net	148 474 \$	128 886 \$	58 286 \$	47 418 \$	90 188 \$	81 468 \$
Nouvelle-Écosse	TOTAL		LOTÉRIES TRADITIONNELLES		SITES D'ACTIVITÉS	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Ventes brutes de billets	231 373	208 357	230 117	207 548	1 256	809
Recettes nettes de la loterie vidéo	136 771	117 598	-	-	136 771	117 598
Revenu brut	368 144	325 955	230 117	207 548	138 027	118 407
Coûts directs	168 190	153 480	143 608	131 460	24 582	22 020
Bénéfice brut	199 954	172 475	86 509	76 088	113 445	96 387
Coûts d'exploitation et autres	66 991	59 308	33 543	31 145	33 448	28 163
Bénéfice net	132 963 \$	113 167 \$	52 966 \$	44 943 \$	79 997 \$	68 224 \$
Île-du-Prince-Édouard	TOTAL		LOTÉRIES TRADITIONNELLES		SITES D'ACTIVITÉS	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Ventes brutes de billets	37 614	33 204	36 561	32 510	1 053	694
Recettes nettes de la loterie vidéo	19 121	17 235	-	-	19 121	17 235
Produits du Centre de divertissement	18 520	17 766	-	-	18 520	17 766
Revenu brut	75 255	68 205	36 561	32 510	38 694	35 695
Coûts directs	29 991	26 680	23 739	21 160	6 252	5 520
Bénéfice brut	45 264	41 525	12 822	11 350	32 442	30 175
Coûts d'exploitation et autres	27 363	26 262	6 834	6 821	20 529	19 441
Bénéfice net	17 901 \$	15 263 \$	5 988 \$	4 529 \$	11 913 \$	10 734 \$
Total pour la société	TOTAL		LOTÉRIES TRADITIONNELLES		SITES D'ACTIVITÉS	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Ventes brutes de billets	732 749	654 290	727 833	650 429	4 916	3 861
Recettes nettes de la loterie vidéo	438 138	397 897	-	-	438 138	397 897
Produits du Centre de divertissement	18 520	17 766	-	-	18 520	17 766
Revenu brut	1 189 407	1 069 953	727 833	650 429	461 574	419 524
Coûts directs	556 588	507 393	466 559	424 655	90 029	82 738
Bénéfice brut	632 819	562 560	261 274	225 774	371 545	336 786
Coûts d'exploitation et autres	201 260	185 692	100 277	93 161	100 983	92 531
Bénéfice net	431 559 \$	376 868 \$	160 997 \$	132 613 \$	270 562 \$	244 255 \$

* Ce tableau a pour source les états financiers consolidés de Loto Atlantique.

* Certaines données de 2014-2015 ont été reclassées aux fins de conformité à la présentation des états financiers adoptée au cours de l'exercice écoulé.

* en milliers de dollars.

* Les chiffres sont arrondis.



États financiers consolidés

Société des loteries de l'Atlantique Inc.

Le 31 mars 2016

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaire de la
Société des loteries de l'Atlantique inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **Société des loteries de l'Atlantique inc.**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2016 et les états consolidés du résultat et du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Société des loteries de l'Atlantique inc.** au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Saint John, Canada
Le 9 juin 2016

Comptables professionnels agréés



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Aux actionnaires de la
Société des loteries de l'Atlantique Inc.

La responsabilité pour les états financiers consolidés présentés dans ce rapport annuel incombe à la direction de la **Société des loteries de l'Atlantique Inc.** Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel sont conformes à ceux qui sont présentés dans les états financiers consolidés.

La **Société des loteries de l'Atlantique Inc.** tient des registres comptables et maintient des systèmes informatiques de gestion, des systèmes de contrôle des finances et de la gestion ainsi qu'un programme interne de vérification intégrée qui fournissent l'assurance raisonnable que les renseignements financiers exacts sont disponibles, que l'actif est protégé et que les ressources sont gérées efficacement.

Le conseil d'administration voit aux activités de vérification interne et externe par l'entremise de son comité de vérification. Le comité passe en revue les questions de comptabilité et de vérification, et les questions liées aux systèmes de contrôle internes ainsi que les états financiers consolidés et les rapports des vérificateurs internes et des vérificateurs externes indépendants.



Brent Scrimshaw
Président-directeur général



Patrick Daigle, CPA, CA
Directeur financier

SOCIÉTÉ DES LOTERIES DE L'ATLANTIQUE INC.
BILAN CONSOLIDÉ
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2016	2015
ACTIF		
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse (note 5)	5,946 \$	4,573 \$
Lots en argent affectés (note 5)	19,552	18,812
Débiteurs (note 6)	17,912	25,877
Charges payées d'avance et dépôts	16,544	15,839
Stocks (note 7)	6,176	4,765
	66,130	69,866
Immobilisations corporelles (note 8)	107,618	108,024
Immobilisations incorporelles (note 9)	57,130	51,907
Prestations de retraite futures (note 17)	10,915	-
ACTIF TOTAL	241,793 \$	229,797 \$
PASSIF		
<i>Passif à court terme</i>		
Marge de crédit (note 10)	22,088 \$	24,239 \$
Créditeurs et charges à payer (note 11)	37,010	17,339
Produits reportés	2,758	2,326
Passif relatif aux lots non réclamés (note 12)	19,552	18,812
Montant à payer aux actionnaires (note 13)	2,998	11,246
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14)	96,481	100,989
Tranche du bail à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	393	378
	181,280	175,329
Prestations de retraite futures (note 17)	-	6,300
Autres avantages futurs postérieurs à l'emploi (note 17)	12,940	11,177
Dette à long terme (note 14)	53,490	69,508
Bail à long terme (note 15)	111	504
Autres passifs à long terme	2,615	3,169
	69,156	90,658
CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS		
Capital social (note 19)	1	1
Autres pertes cumulées au titre du résultat étendu	(1,906)	(2,485)
Déficit	(6,738)	(33,706)
	(8,643)	(36,190)
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS	241,793 \$	229,797 \$

Engagements [note 22]

Voir les notes afférentes.

Au nom du conseil d'administration


Administrateur Administrateur

SOCIÉTÉ DES LOTERIES DE L'ATLANTIQUE INC.
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Produits		
Ventes brutes de billets	732 749 \$	654 290 \$
Recettes nettes de la loterie vidéo	438 138	397 897
Produits du centre de divertissement	18 520	17 766
	1 189 407	1 069 953
Lots sur les ventes de billets	406 493	369 602
Produits nets	782 914	700 351
Charges directes		
Commissions	136 660	125 412
Impression des billets	10 776	10 344
Autres coûts directs	2 659	2 035
	150 095	137 791
Bénéfice brut	632 819	562 560
Charges		
Coûts d'exploitation et d'administration	109 008	98 309
Dépréciation et perte de valeur (notes 8 et 9)	38 774	32 550
Intérêts (notes 10, 14 et 15)	3 407	4 234
	151 189	135 093
Bénéfice avant les éléments suivants	481 630	427 467
Autres charges (produits)	(295)	2 578
Perte à l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	8 681
Taxes (note 21)	45 838	43 521
Versements au gouvernement du Canada (note 20)	4 508	4 471
	50 051	59 251
Bénéfice net	431 579 \$	368 216 \$

Voir les notes afférentes.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES DE L'ATLANTIQUE INC.
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Bénéfice net	431,579 \$	368,216 \$
Autres produits (pertes) du résultat étendu		
Gains (pertes) à la valeur de marché d'instruments dérivés désignés et pouvant être considérés comme couvertures de flux		
Variation de la juste valeur des actifs du régime (<i>note 16</i>)	579	(3,453)
Avantages sociaux futurs		
Modifications aux hypothèses actuarielles (<i>note 17</i>)	4,171	(4,277)
Autres produits (pertes) du résultat étendu	4,750	(7,730)
Résultat étendu	436,329 \$	360,486 \$

Voir les notes afférentes.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES DE L'ATLANTIQUE INC.
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS
AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	Capital social	Cumul des autres produits (pertes) du résultat étendu	Déficit	2016 Total des capitaux propres négatifs
Solde au début de l'exercice	1 \$	(2,485) \$	(33,706) \$	(36,190) \$
Bénéfice net	-	-	431,579	431,579
Autres produits (pertes) du résultat étendu	-	579	4,171	4,750
Résultat étendu	-	579	435,750	436,329
Répartition du bénéfice aux actionnaires (note 13)				
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	-	-	(124,137)	(124,137)
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	-	-	(144,784)	(144,784)
Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse	-	-	(128,199)	(128,199)
Commission des loteries de l'Île-du-Prince-Édouard	-	-	(11,662)	(11,662)
Total du bénéfice réparti aux actionnaires	-	-	(408,782)	(408,782)
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	(1,906) \$	(6,738) \$	(8,643) \$

	Capital social	Cumul des autres produits (pertes) du résultat étendu	Déficit	2015 Total des capitaux propres négatifs
Solde au début de l'exercice	1 \$	968 \$	(34,873) \$	(33,904) \$
Bénéfice net	-	-	368,216	368,216
Autres produits (pertes) du résultat étendu	-	(3,453)	(4,277)	(7,730)
Résultat étendu	-	(3,453)	363,939	360,486
Répartition du bénéfice aux actionnaires (note 13)				
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	-	-	(115,809)	(115,809)
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	-	-	(125,196)	(125,196)
Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse	-	-	(108,403)	(108,403)
Commission des loteries de l'Île-du-Prince-Édouard	-	-	(13,364)	(13,364)
Total du bénéfice réparti aux actionnaires	-	-	(362,772)	(362,772)
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	(2,485) \$	(33,706) \$	(36,190) \$

Voir les notes afférentes.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES DE L'ATLANTIQUE INC.
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
<i>Exploitation</i>		
Bénéfice net	431,579 \$	368,216 \$
Ajouter (déduire) les éléments hors caisse :		
Dépréciation (notes 8 et 9)	38,774	32,653
Perte à l'aliénation d'immobilisations corporelles	207	3,209
Perte de valeur des actifs à long terme (notes 8 et 9)	-	(103)
Aliénation d'immobilisations corporelles	-	8,681
Autres produits (pertes) du résultat étendu	4,750	(7,730)
	475,310	404,926
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 23)		
	18,444	(18,552)
Diminution des avantages sociaux futurs	(15,452)	(11,427)
	478,302	374,947
<i>Investissement</i>		
Achat d'immobilisations corporelles	(24,558)	(7,444)
Achat d'immobilisations incorporelles	(19,626)	(10,223)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	386	1,825
	(43,798)	(15,842)
<i>Financement</i>		
Augmentation (diminution) de la marge de crédit	(2,151)	9,299
Produits de la dette à long terme	282,362	260,224
Remboursement de la dette à long terme	(302,888)	(268,573)
Remboursement du bail à long terme	(378)	(938)
Augmentation (diminution) des autres passifs à long terme	(554)	3,632
	(23,609)	3,644
Distribution des bénéfices aux actionnaires (note 13)	(408,782)	(362,772)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	2,113	(23)
Encaisse au début de l'exercice	23,385	23,408
Encaisse à la fin de l'exercice (note 5)	25,498 \$	23,385 \$

Voir les notes afférentes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société des loteries de l'Atlantique Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 3 septembre 1976. Les actionnaires de la Société sont la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick, la Province de Terre-Neuve-et-Labrador, la Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse et la Commission des loteries de l'Île-du-Prince-Édouard. Le siège social de la Société est situé au 922, rue Main à Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

Les bénéfices de la Société sont distribués à chacun des actionnaires deux fois par mois. Les fonds distribués à chaque province comprennent les bénéfices calculés pour chacune d'elles en vertu de la convention unanime des actionnaires modifiée et reformulée (Amended and Restated Unanimous Shareholders' Agreement).

La Société a été désignée pour organiser, tenir et gérer les loteries pour le compte des provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard. La Société a été désignée pour exploiter les loteries dans la province de la Nouvelle-Écosse par la Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse (la « NSPLCC »).

La Société a conclu une entente d'exploitant officielle (l'« Entente ») avec la NSPLCC, en vertu de laquelle la Société doit obtenir l'autorisation préalable de la NSPLCC, avant de procéder à des modifications dans les loteries en Nouvelle-Écosse. L'Entente stipule que tous les actifs acquis par la Société exclusivement pour l'exploitation des loteries en Nouvelle-Écosse sont détenus en fiducie par la Société pour la NSPLCC et en son nom, et que les passifs contractés pour acquérir ces actifs sont également des passifs de la NSPLCC. En cas d'annulation de l'Entente, la Société dispose de 24 mois pour transférer tous les actifs et les passifs associés aux loteries en Nouvelle-Écosse à la NSPLCC. Cependant, les actifs et les passifs liés aux activités de loterie en Nouvelle-Écosse sont inclus dans le bilan consolidé de la Société, car la NSPLCC n'a pas l'intention d'annuler l'Entente; par conséquent, la Société s'attend à ce que les avantages économiques associés à tous les actifs acquis restent la propriété de la Société pendant toute leur durée de vie utile.

La Société a des ententes visant la tenue et la gestion des loteries avec les provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard, qui comprennent des dispositions similaires. De plus, ces provinces n'ont à l'heure actuelle aucune intention d'annuler les ententes; par conséquent, tous les actifs et les passifs liés aux activités d'exploitation des loteries dans ces provinces sont également comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société selon la même hypothèse.

Les statuts constitutifs limitent à quatre le nombre d'actionnaires, et il est interdit d'inviter le public à souscrire des titres de la Société. En raison de ces restrictions, la Société gère le capital au moyen du fonds de roulement et de la dette afin de détenir suffisamment de liquidités pour gérer ses activités actuelles et futures. Le conseil d'administration de la Société et la NSPLCC doivent approuver l'acquisition de toute dette.

La Société fait également l'objet de restrictions en ce qui concerne la gestion des fonds de lots en vertu de la *Loi sur la réglementation des jeux* de chaque province. La Société est tenue de maintenir une encaisse équivalant au montant des passifs des lots non versés.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de préparation

La publication des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 a été autorisée par le conseil d'administration le 9 juin 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Méthode d'évaluation

Ces états financiers consolidés ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 ont été dressés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations adoptées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI).

Monnaie de fonctionnement et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, à savoir la monnaie de fonctionnement de la Société. Toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollars le plus proche, à l'exception des montants par action.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, Atlantic Gaming Equipment Limited et 7865813 Canada Inc. Les états financiers des filiales sont dressés pour la même période que les états financiers consolidés de la Société et selon des méthodes comptables cohérentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'acquisition, à savoir la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et continuent d'être ainsi consolidées jusqu'à la date à laquelle un tel contrôle prend fin.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges et pertes et profits survenant au sein de la Société, y compris les dividendes tirés de transactions effectuées au sein de la Société, est entièrement éliminé.

Trésorerie et lots en argent affectés

Dans le bilan consolidé, la trésorerie et les lots en argent affectés comprennent les soldes bancaires et l'encaisse.

Aux fins de l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les lots en argent affectés comprennent la trésorerie, telle qu'elle est définie ci-dessus, nette des concours bancaires courants, ces derniers étant considérés comme partie intégrante de la gestion de trésorerie de la Société.

Conformément aux règlements provinciaux, la Société tient des comptes d'encaisse affectée d'un montant équivalant aux passifs des jeux actuels. Les retraits de ces comptes sont uniquement réservés au paiement des lots (note 12).

Les fonds retenus pour le portefeuille du site alc.ca représentent les fonds versés à la Société par l'entremise des portefeuilles des joueurs sur le site alc.ca. Ces sommes sont déposées dans un compte bancaire distinct et sont uniquement réservées à l'interne au financement du passif du portefeuille du site alc.ca, selon les exigences de la Société.

Stocks

Les stocks consistent en billets de loterie (Gagnez à la Grattouille et billets à languettes), en nourriture et en boissons, ainsi qu'en stocks de restaurant et de marchandises. Les stocks sont estimés au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le montant le moins élevé. Les coûts engagés pour le transport de chaque produit jusqu'à son emplacement actuel et pour l'amener à son état actuel sont comptabilisés en tant que coûts d'achats selon la méthode du coût moyen.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont indiquées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé ou des pertes de valeur cumulées, s'il y a lieu. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement imputables à l'acquisition d'actifs. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à la Société et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont portés au débit de l'état des résultats consolidé à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts d'emprunt, les salaires internes et les frais de déplacement liés à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont incorporés au coût des actifs concernés.

Les terrains et les actifs qui ne sont pas prêts à l'utilisation ne sont pas amortis. L'amortissement des autres actifs est porté au débit de l'état des résultats consolidé en fonction du coût, déduction faite de la valeur résiduelle estimative, selon la méthode linéaire et sur la durée de vie utile des actifs. La Société utilise les durées de vie utiles suivantes pour les différentes catégories d'actif :

Actifs	Durée de vie utile
Immeuble	De 7 à 50 ans
Véhicules	4 ans
Équipement fonctionnel et équipement de jeu	De 3 à 24 ans
Location-financement	Durée du bail
Améliorations locatives	Durée du bail

Si les coûts d'un composant d'une immobilisation corporelle sont significatifs par rapport au coût total de l'immobilisation, ces coûts sont comptabilisés et amortis séparément.

Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d'amortissement de l'actif sont examinées chaque année et ajustées prospectivement, s'il y a lieu.

Un élément d'immobilisation corporelle est décomptabilisé à sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou toute perte résultant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans l'état des résultats consolidé de l'année pendant laquelle l'actif est décomptabilisé.

Les frais de préouverture sont passés en charge de l'état des résultats consolidé à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises regroupent principalement les logiciels, les brevets et les licences de technologie. Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé ou des pertes de valeur. L'amortissement est porté au débit de l'état des résultats consolidé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Actifs	Durée de vie utile
Permis d'utilisation de logiciels	De 3 à 15 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 15 ans
Logiciels de jeu	De 3 à 7 ans
Location-financement	Durée du bail

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La Société ne possède que des immobilisations incorporelles acquises à durée de vie utile limitée. Les durées de vie utile estimatives et les méthodes d'amortissement sont examinées à la fin de chaque période annuelle; l'effet de tout changement apporté aux estimations est comptabilisé de façon prospective. La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles à durée de vie limitée est comptabilisée dans l'état des résultats consolidé, dans la catégorie de charges qui correspond à la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à l'utilisation ne sont pas amorties.

Les gains ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont évalués en tant que différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment où l'actif est décomptabilisé.

Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses en recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges durant la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les frais de développement principalement associés à la mise au point de nouveaux logiciels ou sites Web de jeu ou de loterie destinés à la vente des services de la Société sont comptabilisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsque la Société peut démontrer que les conditions suivantes, exigées selon la norme comptable internationale (IAS) 38, *Immobilisations incorporelles*, sont réunies :

- l'actif est identifiable et générera des avantages économiques futurs prévus;
- le coût peut être déterminé de manière fiable.

Le montant comptabilisé initialement au titre des immobilisations incorporelles générées en interne représente la somme des coûts d'acquisition et de fabrication qui peuvent être directement attribués au processus de développement, ainsi qu'une portion raisonnable des coûts fixes associés au développement. Si l'immobilisation incorporelle générée en interne ne réunit pas les conditions exigées par la norme IAS 38, la dépense de développement est comptabilisée en résultat durant la période au cours de laquelle elle est engagée. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont constatées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé ou des pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence au moment où le développement est terminé et où l'actif est prêt à être utilisé. Il est amorti de façon linéaire sur la durée des avantages escomptés. Les durées de vie utile actuellement appliquées sont les suivantes :

Actifs	Durée de vie utile
Permis d'utilisation de logiciels	De 3 à 15 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 15 ans
Logiciels de jeu	De 3 à 7 ans

Pendant la durée du développement, l'immobilisation incorporelle est soumise chaque année à un test de dépréciation.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qui nécessite une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu sont incorporés au coût de l'actif en question. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt consistent en frais d'intérêts et autres coûts engagés par une entité dans le cadre de l'emprunt de fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Contrats de location

Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il convient d'apprécier, en se fondant sur la substance de l'accord à la date de son commencement, si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif ou d'actifs précis, ou si l'accord confère un droit à l'utilisation de l'actif.

Société à titre de locataire

Les contrats de location-financement, qui transfèrent à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont portés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé.

Les actifs loués en vertu d'un contrat de location-financement sont amortis de la même façon, à titre d'actifs propres, sur leur durée de vie utile. Cependant, si l'on n'est pas raisonnablement certain que la Société entrera en possession de l'actif au terme du contrat de location-financement, l'actif est amorti sur la durée de vie utile estimative ou sur la durée du contrat, si cette dernière est plus courte.

Les paiements effectués au titre des contrats de location-exploitation sont comptabilisés en charges dans l'état des résultats consolidé selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Perte de valeur des actifs financiers

La Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication quelconque de dépréciation d'un actif. Si une telle indication existe, la Société procède à une estimation de la juste valeur marchande de l'actif. La juste valeur marchande d'un actif peut être établie à partir de transactions récentes ou selon le modèle de l'actualisation des flux. Si la valeur comptable est inférieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire, une perte de cette valeur existe.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé, dans les catégories de charges qui correspondent à la fonction de l'actif ayant subi une perte de valeur.

Perte de valeur des actifs non financiers

La Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication quelconque de dépréciation d'un actif. Si une telle indication existe, la Société procède à une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif équivaut à la juste valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité de l'actif, si cette dernière est plus élevée. Elle est déterminée pour un actif pris individuellement, à moins que l'actif ne génère pas des rentrées de fonds largement indépendantes de celles provenant des autres actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable, on considère que l'actif a subi une perte de valeur et on le ramène à sa valeur recouvrable. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux d'actualisation, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques associés à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, un modèle d'évaluation approprié est utilisé.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé, dans les catégories de charges qui correspondent à la fonction de l'actif ayant subi une perte de valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En ce qui concerne les actifs ayant précédemment subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée à chaque date de clôture pour déterminer s'il existe une indication quelconque selon laquelle les pertes de valeur précédemment comptabilisées n'existent plus ou ont diminué. Si une telle indication existe, la Société procède à une estimation de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Une perte de valeur précédemment comptabilisée n'est contrepassée qu'en cas de changement aux hypothèses retenues pour déterminer la valeur récupérable de l'actif depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. La contrepassation est limitée, de sorte que la valeur comptable de l'actif n'excède ni sa valeur récupérable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à l'égard de l'actif au cours des années précédentes. Une telle contrepassation est comptabilisée dans l'état des résultats consolidé.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'un événement passé et que les coûts nécessaires au paiement de cette obligation sont probables et peuvent faire l'objet d'une estimation fiable. Lorsque la Société s'attend au remboursement d'une partie ou de l'intégralité de la provision, par exemple en raison d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, si la Société a la quasi-certitude de le recevoir. La dépense correspondant à la provision peut être présentée dans l'état des résultats consolidé déduction faite de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est notable, les provisions sont actualisées selon un taux actuel avant impôts qui reflète, s'il y a lieu, les risques inhérents à l'obligation. Lorsqu'une provision est actualisée, l'augmentation de la provision due au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. La Société a inscrit des provisions pour congé de maladie et pour mise hors service d'un actif.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société participe à un régime de retraite contributif à prestations déterminées interentreprises. La Société offre également certains avantages postérieurs à l'emploi liés aux soins de santé, une assurance-vie et un régime de retraite supplémentaire ad hoc.

Le coût des avantages accordés au titre des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées est défini séparément pour chaque régime selon la méthode de répartition au prorata des services. Les écarts actuariels sont comptabilisés à titre de produit ou de charge dans les autres éléments du résultat étendu, immédiatement durant la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée moyenne de la période pendant laquelle les avantages sont acquis. Si les avantages ont déjà été acquis, immédiatement après la mise en place d'un régime de retraite ou après les modifications apportées à ce dernier, les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés.

L'actif ou le passif au titre des prestations déterminées se compose de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations déterminées (en utilisant un taux d'actualisation basé sur les obligations de sociétés de qualité supérieure, tel que l'explique la note 17), déduction faite des coûts des services passés et, en ce qui concerne l'obligation au titre du régime de pension, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime desquels le paiement de l'obligation proviendra. Les actifs du régime ne sont pas disponibles aux créanciers de la Société et ne peuvent pas être directement versés à la Société. La juste valeur est basée sur les données concernant les cours du marché; dans le cas des titres cotés, il s'agit du cours acheteur publié. La valeur de tout actif au titre des prestations déterminées comptabilisé est limitée à la somme de tout coût de service passé et à la valeur actualisée de tout avantage économique disponible sous forme de remboursement du régime ou de réduction des cotisations futures au régime.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Comptabilisation initiale et évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, la Société désigne ses actifs financiers soit comme étant i) des actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat, ii) des prêts et des créances, ou iii) disponibles à la vente. Les passifs financiers sont classés comme i) juste valeur constatée en résultat, ii) passifs financiers au coût après amortissement ou iii) instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une couverture efficace, le cas échéant. Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur majorée, dans le cas des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur constatée en résultat, des coûts de transaction directement imputables.

Les actifs financiers de la Société comprennent la trésorerie, les lots en argent affectés, les comptes débiteurs, le montant à recevoir des actionnaires et les investissements.

Les passifs financiers de la Société comprennent la marge de crédit, les comptes créditeurs et les charges à payer, le passif relatif aux lots non réclamés, le montant à payer aux actionnaires, la dette à long terme, les montants à payer dans le cadre du bail à long terme et les autres passifs à long terme, y compris les instruments dérivés.

Évaluation subséquente des actifs financiers

L'évaluation subséquente des actifs financiers dépend de leur classification, comme suit :

i. Actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat

Les actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur constatée en résultat. Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue de la vente ou du rachat à court terme. Cette catégorie comprend les instruments financiers dérivés inscrits par la Société qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture dans les relations de couverture, au sens défini dans la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, notamment les instruments dérivés intégrés, qui sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient définis comme étant des instruments de couverture efficaces.

Les actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat sont reportés dans le bilan consolidé à la juste valeur; les variations de la juste valeur sont comptabilisées en autres charges (produits) ou en intérêts débiteurs dans l'état des résultats consolidé.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société n'a désigné aucun actif financier à la juste valeur constatée en résultat.

ii. Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après l'évaluation initiale, de tels actifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, déduction faite de la perte de valeur. Les pertes survenant en raison d'une perte de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé comme dépense d'amortissement et de perte de valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les titres appartenant à cette catégorie comprennent la trésorerie, les lots en argent affectés, les comptes débiteurs et le montant à recevoir des actionnaires.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) est décomptabilisé lorsque les droits à percevoir des flux de trésorerie liés à cet actif sont arrivés à expiration ou lorsque la Société a transféré ses droits à percevoir des flux de trésorerie liés à l'actif.

Perte de valeur des actifs financiers

La Société apprécie, à chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est considéré comme ayant subi une perte de valeur si, et seulement si, il existe une indication objective de sa dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (« événement générateur de pertes » avéré) et que cet événement générateur de pertes a sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers des conséquences qui peuvent être évaluées de façon fiable.

Les indications de dépréciation peuvent comprendre les indications selon lesquelles les débiteurs ou un groupe de débiteurs éprouvent de sérieuses difficultés financières, le non-paiement des intérêts ou du capital, la probabilité que les débiteurs fassent faillite ou subissent une autre réorganisation financière, ainsi que les circonstances dans lesquelles les données observables indiquent une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés, telles que les variations des arriérés ou une conjoncture économique qui correspond aux non-paiements.

En ce qui concerne les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Société apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent, individuellement pour des actifs financiers importants pris individuellement, ou collectivement pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement importants. Si la Société détermine qu'aucune indication objective de dépréciation n'existe à l'égard d'un actif financier évalué individuellement, que ce dernier soit important ou non, elle inclut l'actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation. Les actifs qui sont soumis à un test de dépréciation individuel et à l'égard desquels des pertes de valeur sont, ou continuent d'être, comptabilisées ne sont pas inclus dans le test de dépréciation collectif.

Lorsqu'il existe des indications objectives qu'une dépréciation s'est produite, la perte de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (à l'exclusion des pertes sur créance futures prévues qui ne se sont pas encore produites).

Évaluation subséquente des passifs financiers

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classification, comme suit :

- i. Passifs financiers à la juste valeur constatée en résultat

Les passifs financiers à la juste valeur constatée en résultat comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur constatée en résultat. Les passifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue de la vente à court terme. Cette catégorie comprend les instruments financiers dérivés inscrits par la Société qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans les relations de couverture, tel que le définit la norme IAS 39.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les gains ou les pertes sur les passifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé. Lors de la comptabilisation initiale, la Société n'a désigné aucun passif financier à la juste valeur constatée en résultat.

ii. Passifs financiers au coût après amortissement

Après la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêt sont par la suite évalués au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé lorsque les passifs sont décomptabilisés ainsi que par le processus d'amortissement selon la méthode des intérêts effectifs.

Le coût après amortissement est calculé en prenant compte de tout escompte ou de toute prime lors de l'acquisition et des frais ou coûts qui font partie intégrante des intérêts effectifs. L'amortissement des intérêts effectifs est inclus dans les autres charges (produits) dans l'état des résultats consolidé.

Les passifs financiers classés dans cette catégorie comprennent la marge de crédit, les comptes créditeurs et les charges à payer, le passif pour les lots non réclamés, le montant à payer aux actionnaires, la dette à long terme et les montants à payer dans le cadre du bail à long terme.

iii. Instruments dérivés désignés comme instrument de couverture dans une couverture efficace

La Société utilise des instruments financiers dérivés, tels que les swaps de taux d'intérêt, pour se couvrir contre les risques liés aux fluctuations de taux d'intérêt. De tels instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils sont contractés et sont réévalués par la suite à la juste valeur. Les instruments dérivés sont portés à l'actif du bilan lorsque la juste valeur est positive et au passif du bilan lorsque celle-ci est négative.

Tous les gains ou les pertes résultant des variations de la juste valeur d'instruments dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture sont directement inscrits en profits ou en pertes nettes pour l'exercice.

La juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs marchandes d'instruments similaires. Au moment de l'établissement de la relation de couverture, la Société désigne et documente de manière officielle la relation de couverture à laquelle sera appliquée la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, l'élément de couverture ou de transaction, la nature du risque couvert et la manière dont l'entité évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert.

De telles couvertures devraient être très efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie et sont constamment évaluées afin de déterminer si elles ont été effectivement très efficaces pendant tous les exercices comptables pour lesquels elles étaient désignées.

Les swaps de taux d'intérêt servant à couvrir l'exposition aux fluctuations des flux de trésorerie imputables à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à des transactions dont la probabilité de réalisation est élevée sont classés dans la catégorie des couvertures de flux. La portion effective de gain ou de perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat étendu, tandis que la portion non effective est comptabilisée en autres charges (produits) dans l'état des résultats consolidé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les montants saisis dans les autres éléments du résultat étendu sont virés à l'état des résultats consolidé lorsque la transaction couverte exerce une influence sur le résultat, par exemple, au moment de la comptabilisation des produits ou des charges financiers couverts ou d'une vente ou d'un achat prévus.

Si la transaction prévue ou l'engagement ferme ne sont plus attendus, les gains ou pertes cumulés préalablement comptabilisés dans les capitaux propres sont virés à l'état des résultats consolidé. Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé sans être remplacé ni renouvelé, ou si sa désignation de couverture est révoquée, tous les gains ou pertes cumulatifs préalablement comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu y restent jusqu'à ce que la transaction prévue ou l'engagement ferme exercent une influence sur le résultat.

La Société utilise des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la volatilité des règlements des intérêts variables à un taux d'intérêt fixe sur toute la durée de la dette concernée.

Les passifs financiers classés dans cette catégorie comprennent les autres passifs à long terme.

Classement en instruments à court terme ou à long terme

Les instruments dérivés qui ne sont pas des instruments de couverture désignés et efficaces sont classés comme instruments à court terme ou à long terme ou répartis en parties à court ou à long terme après évaluation des faits et des circonstances (à savoir le contrat sous-jacent sur les flux de trésorerie).

- Lorsque la Société détient un instrument dérivé à titre de couverture des risques économiques (et n'applique pas la comptabilité de couverture) pendant une période supérieure à 12 mois après la date de clôture, l'instrument dérivé est classé comme instrument à long terme (ou réparti en parties à court et à long terme), conformément au classement de l'élément sous-jacent.
- Les instruments dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture efficace, et qui le sont, sont classés conformément au classement de l'élément de couverture sous-jacent. L'instrument dérivé est réparti en parties à court et à long terme seulement s'il est possible d'effectuer une attribution fiable.

Décomptabilisation

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est acquittée ou annulée ou lorsque cette obligation arrive à expiration. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument provenant du même prêteur à des conditions nettement différentes, ou en cas de modification substantielle des conditions d'un passif financier existant, l'échange ou la modification est traité comme une décomptabilisation du passif financier initial, et la différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée dans l'état des résultats consolidé.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est inscrit au bilan consolidé si, et seulement si, il existe actuellement un droit juridique exécutoire de compensation des montants comptabilisés et s'il y a intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs à chaque date de clôture est déterminée en fonction des cours du marché cotés ou des cotations des contrepartistes (cours acheteur pour les positions longues et cours vendeur pour les positions courtes), sans aucune déduction des coûts de transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation appropriées. De telles techniques peuvent comprendre l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les autres modèles d'évaluation.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et les produits peuvent être évalués de manière fiable. Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, à l'exclusion des rabais, des billets gratuits et des commissions de pari mutuel. La Société évalue ses accords de produits par rapport à des critères précis afin de déterminer si elle agit en tant que mandant ou mandataire. La Société a conclu qu'elle agit à titre de mandant dans tous ses accords de produits. Avant que les produits ne soient comptabilisés, les critères de comptabilisation suivants doivent être satisfaits pour chaque catégorie de produits :

Ventes brutes de billets

Produits de loterie

Les produits de loterie et les charges directes correspondantes sont comptabilisés à la date de tirage. Les recettes des billets de loterie vendus avant le 31 mars pour les tirages ultérieurs à cette date sont comptabilisées comme produits reportés.

Produits des billets instantanés

Les produits des billets instantanés et les charges directes correspondantes sont comptabilisés à la date d'activation, qui détermine le transfert de propriété au détaillant.

Produits des jeux interactifs

Les produits des jeux interactifs et les charges directes correspondantes sont comptabilisés au moment du jeu.

Recettes nettes de la loterie vidéo

Les produits de la loterie vidéo et les charges directes correspondantes sont comptabilisés au moment du jeu, déduction faite des crédits versés.

Produits du centre de divertissement

Les produits du centre de divertissement comprennent les recettes des appareils de jeux électroniques, qui sont comptabilisées déduction faite des crédits versés au moment du jeu, les jeux de table, qui sont inscrits déduction faite des gains au moment du jeu, et les ventes du restaurant.

La Société exploite un programme de points de fidélité à son centre de divertissement, qui permet aux joueurs d'accumuler des points au moment du jeu. Les points peuvent ensuite être échangés contre des produits. La contrepartie reçue est répartie entre les produits du centre de divertissement et les points émis; dans le dernier cas, la contrepartie est égale à la juste valeur des points. La juste valeur des points est déterminée à l'aide d'une analyse statistique. La juste valeur des points émis est reportée et comptabilisée à titre de produits lorsque les points sont échangés.

Charges des lots

Les charges des lots associées aux jeux avec tirage sont comptabilisées selon les passifs de lots réels pour chaque jeu en ligne au moment du tirage. Toutes les obligations concernant les lots de ces tirages sont inscrites au passif relatif aux lots non réclamés dans le bilan consolidé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les lots provenant de billets instantanés sont comptabilisés sous forme de pourcentage des ventes de billets, conformément au taux de remise théorique du jeu concerné.

Les lots de la loterie vidéo et des jeux interactifs sont basés sur les lots réels gagnés pour chaque jeu individuel à l'endroit où la vente a lieu.

Outre des lots en espèces, la Société offre aussi des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente.

Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs ou débiteurs de tous les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés selon le taux d'intérêt effectif, à savoir le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou sur une période plus courte, le cas échéant, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Les intérêts créditeurs sont inclus dans les autres produits dans l'état des résultats consolidé.

Taxe de vente

À titre d'inscrit visé par le règlement, la Société effectue des versements de TPS et de TVH au gouvernement fédéral en vertu du *Règlement sur les jeux de hasard* de la *Loi sur la taxe d'accise*. La taxe nette de la Société au cours d'une période donnée est calculée à l'aide de la taxe nette attribuable aux activités liées et non liées au jeu. La taxe nette attribuable aux activités liées au jeu a généré un fardeau fiscal équivalant à deux fois le taux de la TPS et de la TVH sur la majeure partie des frais taxables liés au jeu engagés par la Société (*note 21*). La TVH est payée au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard selon leur taux de TVH respectif.

Le montant net de la taxe de vente recouvrable auprès des autorités fiscales ou devant leur être versé est inclus dans les créances ou les dettes au bilan consolidé.

Impôts sur les bénéfices

Puisque la Société appartient aux gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique, elle est exemptée des impôts sur les bénéfices.

Versements au gouvernement du Canada

En vertu des ententes fédérales-provinciales, le gouvernement du Canada a consenti à se retirer de la vente de billets de loterie et à ne pas participer au domaine du jeu-pari. En contrepartie, l'ensemble des territoires et des provinces du Canada verse 24 000 \$ annuellement, en dollars de 1979, rajustés selon l'indice des prix à la consommation chaque année (*note 20*).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES IMPORTANTES

Pour dresser les états financiers consolidés de la Société, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants inscrits des produits, des charges, des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la fin de la période. Cependant, les incertitudes qui entourent ces hypothèses et ces estimations pourraient produire des résultats qui requièrent un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné au cours des périodes futures.

Les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture qui présentent un risque important de variations significatives de la valeur comptable inscrite à l'état des résultats consolidé de la Société sont analysées ci-dessous.

Détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles

La Société a basé la détermination de la durée de vie utile de ses immobilisations corporelles et incorporelles sur un examen détaillé de toutes les données empiriques concernant les différentes classes d'actifs; la Société a également pris appui sur les connaissances des personnes appropriées responsables de l'exploitation pour parvenir à ses conclusions à l'égard de la durée de vie utile. En outre, la Société procède à des examens annuels minimaux pour déterminer si la durée de vie utile appliquée aux différentes classes d'actif est encore valide. Tout changement externe ou interne de l'environnement de la Société peut avoir des répercussions sur la durée de vie utile prévue de certains actifs et peut donc déclencher une réévaluation de la durée de vie utile prévue.

Perte de valeur des actifs financiers

Une perte de valeur existe lorsque la valeur d'affaire d'un actif est supérieure à sa juste valeur marchande. La juste valeur marchande peut être établie à partir de transactions récentes ou selon le modèle de l'actualisation des flux. Les flux de trésorerie sont établis à partir du budget pour les cinq années suivantes. La valeur recouvrable est très sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle de l'actualisation des flux ainsi qu'aux rentrées de fonds futures attendues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation.

Perte de valeur des actifs non financiers

Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable, soit la juste valeur de l'actif, déduction faite des coûts de vente, ou la valeur d'utilité, si cette dernière est plus élevée. Le calcul de la valeur d'utilité est basé sur le modèle de l'actualisation des flux. Les flux de trésorerie sont établis à partir du budget pour les cinq années suivantes et n'incluent pas les activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou les investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'UGT soumise à un test de dépréciation. La valeur recouvrable est très sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle de l'actualisation des flux ainsi qu'aux rentrées de fonds futures attendues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des différentes unités génératrices de trésorerie, notamment une analyse de sensibilité, sont expliquées plus en détail dans les notes 8 et 9.

Avantages sociaux futurs

Le coût des régimes de pension à prestations déterminées et de tous les avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actualisée des obligations au titre du régime de pension et des autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi, sont déterminés selon des évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle comprend la formulation de diverses hypothèses.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES IMPORTANTES (suite)

Ces hypothèses clés comprennent la détermination du taux d'actualisation, les futures augmentations de salaire, les taux de mortalité, les taux d'évolution des coûts des soins de santé et les futures augmentations des retraites. En raison de la complexité de l'évaluation et de sa nature à long terme, ainsi que des hypothèses sous-jacentes, une obligation au titre des prestations déterminées est très sensible aux modifications de ces hypothèses. Toutes les hypothèses sont examinées à chaque date de clôture. De plus amples renseignements sont fournis au sujet des hypothèses dans la note 17.

Frais de développement

Les frais de développement sont inscrits à l'actif conformément à la convention comptable décrite dans la note 2, « Immobilisations incorporelles ». L'inscription initiale à l'actif est basée sur le jugement de la direction selon lequel la faisabilité technique et économique est confirmée, en règle générale lorsqu'un projet de développement de produits a franchi une étape jalon selon le modèle de gestion du projet établi. Pour déterminer les montants à inscrire à l'actif, la direction retient des hypothèses concernant l'autofinancement futur prévu du projet, les taux d'actualisation à appliquer et la durée prévue des avantages. Au 31 mars 2016, la valeur des frais de développement inscrits à l'actif s'élevait à 2 718 \$ (9 596 \$ en 2015).

Les frais de développement inscrits à l'actif sont principalement consacrés à la personnalisation, à la mise en œuvre et aux essais de nouvelles solutions logicielles de jeu et de nouveaux sites Web qui offrent aux clients de la Société des renseignements au sujet des jeux, mais également aux commandes passées en ligne qui génèrent des produits pour la Société. Au cours du développement de ces nouvelles solutions logicielles de jeu et de ces nouveaux sites Web orientés sur les produits, il n'est pas certain que ces outils seront finalement acceptés par le marché et généreront des produits suffisants. Cependant, selon l'étude de marché effectuée par la Société et l'examen d'autres marchés sur lesquels ces solutions, ou des solutions similaires, ont déjà été lancées, la direction de la Société est sûre que les frais de développement inscrits à l'actif produiront des avantages futurs suffisants pour couvrir les coûts d'entrée.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsqu'il est impossible d'établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers (en particulier les instruments dérivés, tels que les swaps de taux d'intérêt) inscrite au bilan consolidé par rapport aux marchés actifs, elle est déterminée selon des techniques d'évaluation, notamment le modèle de l'actualisation des flux. Les données intégrées dans ces modèles proviennent, dans la mesure du possible, de marchés observables; en cas contraire, une part de jugement est nécessaire pour déterminer la juste valeur. Ces jugements intègrent des données comme le risque d'illiquidité, le risque de crédit et la volatilité. Les modifications apportées aux hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir des répercussions sur la juste valeur inscrite des instruments financiers.

Comptabilisation des produits – Programme de fidélisation des joueurs

La Société estime la juste valeur des points attribués en vertu du Programme de fidélisation des joueurs en appliquant des techniques statistiques. Les données intégrées aux modèles comprennent les hypothèses retenues au sujet des taux d'échange prévus, de l'assortiment de produits qui pourront être échangés à l'avenir et des préférences des clients. Les points attribués dans le cadre du programme expirent après un an. Au 31 mars 2016, le passif estimé lié aux points non échangés s'élevait environ à 55 \$ (9 \$ en 2015).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

4. NORMES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Les normes publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur à la date de publication des états financiers consolidés de la Société sont énumérées ci-dessous. Cette liste énumère les normes et les interprétations qui devraient raisonnablement, selon la Société, avoir des répercussions sur l'information, la position financière ou le rendement lorsqu'elles seront appliquées à une date ultérieure. La Société a l'intention d'adopter ces normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Norme IFRS 9, *Instruments financiers*

La norme IFRS 9 remplacera la norme IAS 39. La norme IFRS 9 retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût après amortissement ou à la juste valeur, remplaçant les nombreuses règles de la norme IAS 39. L'approche retenue dans la norme IFRS 9 est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers dans le contexte de son modèle commercial et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour la comptabilité de couverture, la norme IFRS 9 a recours à un test centré sur les objectifs pour déterminer l'efficacité de la couverture et modifie la façon de désigner l'élément de risque comme élément de couverture ainsi que la méthode de comptabilisation de certains coûts qui peuvent être exclus de la désignation d'un instrument financier comme élément de couverture. La Société étudie présentement l'incidence de la norme IFRS 9 sur ses états financiers futurs. La norme IFRS 9 a été publiée par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) en novembre 2009 et des modifications, principalement liées à la comptabilité de couverture, ont été publiées en novembre 2013. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices annuels qui s'ouvrent à compter de janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. L'adoption de la première phase de la norme IFRS 9 aura des répercussions sur la classification et l'évaluation des actifs financiers de la Société, mais n'aura potentiellement aucune incidence sur la classification et l'évaluation des passifs financiers. La Société quantifiera les effets associés aux autres phases, lorsqu'elles seront publiées, afin de présenter un tableau complet de la situation.

Norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

La norme IFRS 15, publiée en mai 2014, établit un nouveau modèle en cinq étapes applicable aux produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Selon la norme IFRS 15, les produits sont comptabilisés au montant de la contrepartie auquel l'entité s'attend à avoir droit en échange du transfert de biens ou de services à un client. Les principes de la norme IFRS 15 proposent une approche plus structurée pour déterminer et comptabiliser les produits. La nouvelle norme sur les produits s'applique à toutes les entités et remplace toutes les exigences actuelles de comptabilisation des produits en vertu des IFRS. Une application rétrospective intégrale ou modifiée est exigée pour les exercices annuels qui s'ouvrent à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La Société étudie présentement l'incidence de la norme IFRS 15 et a l'intention d'adopter la nouvelle norme à la date d'entrée en vigueur convenue.

Norme IFRS 16, *Contrats de location*

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016 dans le but de prescrire les conventions comptables et les informations à fournir applicables aux contrats de location, pour les preneurs et pour les bailleurs. La norme établit un modèle unique pour les preneurs, par lequel les preneurs sont tenus de comptabiliser la plupart des contrats de location dans le bilan, tandis que les conventions comptables pour les bailleurs resteront essentiellement inchangées. La norme IFRS 16, publiée en janvier 2016, entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise. La Société étudie présentement l'incidence de la norme IFRS 16 et a l'intention d'adopter la nouvelle norme à la date d'entrée en vigueur convenue.

Société des loteries de l'Atlantique Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

5. TRÉSORERIE

La trésorerie est représentée par l'encaisse et les soldes bancaires, déduction faite des chèques en circulation.

	2016	2015
Trésorerie	5,946 \$	4,573 \$
Lots en argent affectés	19,552	18,812
Trésorerie totale	25,498 \$	23,385 \$

Le solde de trésorerie de la Société pour financer les portefeuilles des joueurs est de 895 \$ (836 \$ en 2015).

6. COMPTES DÉBITEURS

	2016	2015
Détaillants de billets de loterie	10,939 \$	20,596 \$
Taxes de vente à recevoir	2,089	-
Autre	4,884	5,281
Total des comptes débiteurs	17,912 \$	25,877 \$

Les créances des détaillants de billets de loterie sont perçues chaque semaine. Les créances douteuses de la Société associées aux créances des détaillants de billets de loterie s'élèvent à 118 \$ (96 \$ en 2015).

7. STOCKS

	2016	2015
Stock de billets	6 084 \$	4 637 \$
Nourriture et boissons	69	128
Restaurant et marchandises	23	-
Total des stocks	6 176 \$	4 765 \$

Au cours de l'exercice, la Société a enregistré une dévalorisation de 592 \$ (619 \$ en 2015).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Immeuble	Véhicules	Équipement fonctionnel et équipement de jeu	Location financement	Améliorations locatives	Pas prêt à l'utilisation	Total
Coût ou évaluation :								
Au 31 mars 2014	1 807 \$	22 061 \$	2 041 \$	162 639 \$	5 120 \$	9 429 \$	31 014 \$	234 111 \$
Acquisitions	-	895	445	6 001	-	88	15	7 444
Transferts	-	12	-	31 105	-	23	(30 142)	998
Cessions	(100)	(3 800)	(277)	(55 183)	-	(1 164)	(11)	(60 535)
Au 31 mars 2015	1 707	19 168	2 209	144 562	5 120	8 376	876	182 018
Acquisitions	-	73	889	1 041	-	20	22 535	24 558
Transferts	-	70	-	7 163	-	101	(7 191)	143
Cessions	-	(120)	(1 194)	(4 880)	-	(15)	-	(6 209)
Au 31 mars 2016	1 707 \$	19 191 \$	1 904 \$	147 886 \$	5 120 \$	8 482 \$	16 220 \$	200 510 \$
Dépréciation et perte de valeur :								
Au 31 mars 2014	- \$	9 157 \$	1 032 \$	90 473 \$	5 006 \$	6 349 \$	- \$	112 017 \$
Dépréciation pour l'exercice	-	887	385	18 492	114	465	-	20 343
Transferts	-	2	-	105	-	23	-	130
Cessions	-	(2 730)	(210)	(54 404)	-	(1 152)	-	(58 496)
Au 31 mars 2015	-	7 316	1 207	54 666	5 120	5 685	-	73 994
Dépréciation pour l'exercice	-	812	337	22 931	-	463	-	24 543
Cessions	-	(57)	(851)	(4 722)	-	(15)	-	(5 645)
Au 31 mars 2016	- \$	8 071 \$	693 \$	72 875 \$	5 120 \$	6 133 \$	- \$	92 892 \$
Valeur comptable nette :								
Au 31 mars 2016	1 707 \$	11 120 \$	1 211 \$	75 011 \$	- \$	2 349 \$	16 220 \$	107 618 \$
Au 31 mars 2015	1 707 \$	11 852 \$	1 002 \$	89 896 \$	- \$	2 691 \$	876 \$	108 024 \$

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à un examen de la valeur recouvrable des actifs et n'a relevé aucune perte de valeur (zéro en 2015). La valeur recouvrable a été évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif aux flux de trésorerie futurs estimés devant être produits par l'UGT. Le taux d'actualisation utilisé était de 2,2 % à 2,5 % par année (2,5 % en 2015).

Au 31 mars 2016, les actifs classés comme n'étant pas prêts à l'utilisation correspondaient à 7 288 \$ pour de l'équipement de jeu (152 \$ en 2015); à 8 706 \$ pour du matériel informatique pas encore opérationnel (717 \$ en 2015); à 7 \$ pour les coûts d'emprunt sur le matériel informatique pas encore opérationnel (7 \$ en 2015); et à 219 \$ pour des bâtiments et des améliorations locatives pas encore opérationnels (zéro en 2015).

Les actifs classés comme contrats de location-financement comprennent le bail à long terme de matériel informatique présenté dans la note 15.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Permis d'utilisation de logiciels	Logiciels informatiques	Logiciels de jeu	Location- financement	Pas prêt à l'utilisation	Total
Coût :						
Au 31 mars 2014	66 781 \$	5 110 \$	29 430 \$	7 128 \$	26 429 \$	134 878 \$
Acquisitions	3 536	31	512	-	6 144	10 223
Transferts	13 171	698	6 528	-	(21 395)	(998)
Cessions	(12 644)	-	(14 481)	-	(1 446)	(28 571)
Cessions de perte de valeur	(2 720)	-	-	-	(1 250)	(3 970)
Au 31 mars 2015	68 124 \$	5 839 \$	21 989 \$	7 128 \$	8 482 \$	111 562 \$
Acquisitions	1 117	-	19	-	18 490	19 626
Transferts	16 474	-	13	-	(16 630)	(143)
Cessions	(8 214)	-	(737)	-	-	(8 951)
Au 31 mars 2016	77 501 \$	5 839 \$	21 284 \$	7 128 \$	10 342 \$	122 094 \$
Amortissement et perte de valeur :						
Au 31 mars 2014	49 698 \$	2 987 \$	17 750 \$	5 439 \$	1 250 \$	77 124 \$
Amortissement	7 571	960	2 882	897	-	12 310
Perte de valeur (récupération)	(103)	-	-	-	-	(103)
Transferts	(388)	258	-	-	-	(130)
Cessions	(11 152)	-	(14 424)	-	-	(25 576)
Cessions de perte de valeur	(2 720)	-	-	-	(1 250)	(3 970)
Au 31 mars 2015	42 906 \$	4 205 \$	6 208 \$	6 336 \$	- \$	59 655 \$
Amortissement	8 494	1 029	4 327	381	-	14 231
Cessions	(8 210)	-	(712)	-	-	(8 922)
Au 31 mars 2016	43 190 \$	5 234 \$	9 823 \$	6 717 \$	- \$	64 964 \$
Valeur comptable nette :						
Au 31 mars 2016	34 311 \$	605 \$	11 461 \$	411 \$	10 342 \$	57 130 \$
Au 31 mars 2015	25 218 \$	1 634 \$	15 781 \$	792 \$	8 482 \$	51 907 \$

Le tableau ci-dessus comprend des acquisitions développées à l'interne de 2 718 \$ (1 573 \$ en 2015), des transferts de (105 \$) (zéro en 2015), des pertes de valeur de zéro (6 \$ en 2015) et des cessions de (102 \$) [(7 069 \$) en 2015].

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à un examen de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, qui n'a donné lieu à aucune comptabilisation de perte de valeur [(103 \$) en 2015]. La valeur recouvrable a été évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif aux flux de trésorerie futurs estimés devant être produits par l'UGT. Le taux d'actualisation utilisé était de 2,2 % à 2,5 % par année (2,5 % en 2015).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

La Société inscrit les dépenses en salaires internes et frais de déplacement liées à la mise en œuvre et aux essais de nouvelles solutions logicielles de jeu et de nouveaux sites Web destinés à la vente de nouveaux produits clients.

Pendant l'exercice, la Société a incorporé au cours des actifs des coûts d'emprunt de 97 \$ (58 \$ en 2015) à un taux compris entre 2,20 % et 2,50 % (2,50 % en 2015).

Les actifs classés comme contrats de location-financement comprennent les logiciels sous contrat de bail à long terme présentés dans la note 15.

10. MARGE DE CRÉDIT

La Société dispose d'une marge de crédit s'élevant à 125 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 %, et un droit d'usage est imputé au montant quotidien non versé de la facilité de crédit à un taux de 0,1 % par an.

Une somme de 451 \$ (467 \$ en 2015) est incluse dans les intérêts débiteurs afférents à la marge de crédit.

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2016	2015
Dettes fournisseurs et charges à payer	24 746 \$	7 893 \$
Salaires à payer	5 444	4 793
Taxes de vente exigibles	6 030	3 988
Provision de mise hors service de l'actif	1	10
Créances des joueurs	789	655
Total des créiteurs et des charges à payer	37 010 \$	17 339 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

12. PASSIF RELATIF AUX LOTS NON RÉCLAMÉS

	2016	2015
Lots non réclamés		
Lots actuels	19 550 \$	18 810 \$
Fonds pour lots spéciaux	2	2
	19 552 \$	18 812 \$

	2016	2015
Fonds pour lots spéciaux		
Solde au début de l'exercice	2	3
Lots non réclamés au cours de l'exercice	5,415	5,659
Lots versés	(5,415)	(5,660)
Solde à la fin de l'exercice	2 \$	2 \$

Les lots non réclamés pour les loteries régionales sont conservés dans un fonds pendant 12 mois à partir de la date annoncée du tirage et les paris sportifs sont conservés dans le fonds pendant 744 jours à partir de la date d'achat du billet. Les lots qui n'ont pas été réclamés après les périodes respectives sont virés dans un fonds pour lots spéciaux et sont comptabilisés comme une réduction des charges des lots ou utilisés pour les lots des tirages ultérieurs. Les lots des loteries nationales sont financés par la Société de la loterie interprovinciale, à l'exception des lots de certains billets gratuits, qui sont payés sur les fonds des lots généraux à mesure qu'ils sont engagés.

Les lots des billets Gagnez à la Grattouille n'ont pas de date d'expiration. Selon les livres comptables historiques, la Société a déterminé que les lots minimales sont réclamés 36 mois après la date de lancement du jeu. Les lots non réclamés des jeux de loterie Gagnez à la Grattouille sont conservés dans un fonds pendant 36 mois à partir de la date de lancement du jeu. Les lots qui n'ont pas été réclamés après la période de réclamation de 36 mois sont virés dans un fonds pour lots spéciaux et sont comptabilisés comme une réduction des charges des lots ou utilisés pour les lots des tirages ultérieurs. Les lots non réclamés des jeux nationaux sont administrés par la Société de la loterie interprovinciale.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

13. MONTANT À PAYER AUX ACTIONNAIRES OU À RECEVOIR DE LEUR PART

Le montant à payer aux actionnaires (à recevoir de leur part) correspond au bénéfice gagné pour l'exercice, non encore versé (reçu).

	2016				
	Bénéfice gagné	Bénéfice retenu	Bénéfice distribué	Bénéfice versé	Bénéfice à payer (à recevoir)
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	132 221 \$	8 084 \$	124 137 \$	122 548 \$	1 589 \$
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	148 474	3 690	144 784	142 820	1 964
Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse	132 963	4 764	128 199	128 575	(376)
Commission des loteries de l'Île-du-Prince-Édouard	17 901	6 239	11 662	11 841	(179)
	431 559 \$	22 777 \$	408 782 \$	405 784 \$	2 998 \$

	2015				
	Bénéfice gagné	Bénéfice retenu	Bénéfice distribué	Bénéfice versé	Bénéfice à payer (à recevoir)
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	119 552 \$	3 743 \$	115 809 \$	112 804 \$	3 005 \$
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	128 886	3 690	125 196	121 333	3 863
Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse	113 167	4 764	108 403	104 234	4 169
Commission des loteries de l'Île-du-Prince-Édouard	15 263	1 899	13 364	13 155	209
	376 868 \$	14 096 \$	362 772 \$	351 526 \$	11 246 \$

Le bénéfice gagné est basé sur les activités de loterie et exclut les résultats des filiales.

Depuis 2007, la Société a effectué des paiements supplémentaires au régime de retraite afin d'en réduire le déficit de solvabilité. Les paiements supplémentaires étaient financés par la Société par l'emprunt parce que la Société n'a pas de bénéfices non répartis. La Société a commencé à retenir une partie des bénéfices distribués mensuellement aux actionnaires en 2014 pour financer les paiements supplémentaires. Les retenues sont prévues jusqu'en 2019 lorsque le déficit de solvabilité du régime de retraite devrait être éliminé et que les paiements supplémentaires seront interrompus. Le passage aux Normes internationales d'information financière a créé des bénéfices non répartis (déficit). Le déficit sera éliminé par la retenue de bénéfices aux fins de financement des paiements supplémentaires au régime de retraite. En 2016, des bénéfices ont également été retenus sur la distribution au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard pour rembourser l'investissement dans Geonomics à hauteur de 8 681 \$.

Les retenues correspondant au déficit sont réparties entre les actionnaires selon les charges liées aux régimes de retraite attribuées sur une base provinciale durant la période de 2007 à 2010 pour correspondre avec la période pendant laquelle le déficit s'est produit. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, la Société a retenu des bénéfices de 22 777 \$ (14 096 \$ en 2015).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

14. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Emprunts bancaires à terme, amortis sur une période de 84 mois, portant intérêt à des taux variables d'après des acceptations bancaires de 30 jours et couverts par des swaps de taux d'intérêt fixe, portant intérêt à un taux de 1,94 %, venant à échéance en décembre 2019.	60 673 \$	76 034 \$
Emprunts bancaires à terme, amortis sur une période de 55 mois, portant intérêt à des taux variables d'après des acceptations bancaires de 30 jours et couverts par des swaps de taux d'intérêt fixe, portant intérêt à un taux de 2,58 %, venant à échéance en octobre 2015.	-	10 606
Emprunts bancaires à terme, amortis sur une période de 20 ans, portant intérêt à des taux variables d'après des acceptations bancaires de 30 jours, couverts par des swaps de taux d'intérêt fixe, portant intérêt à un taux de 5,13 %, venant à échéance en août 2016 et refinancés par des swaps de taux d'intérêt fixe, portant intérêt à un taux de 2,88 %, à compter d'août 2016 et venant à échéance en août 2026.	8 835	9 687
Acceptation bancaire, venant à échéance le 15 juin 2015, portant intérêt à un taux de 1,61 %.	-	65 000
Acceptation bancaire, venant à échéance le 15 juin 2015, portant intérêt à un taux de 1,61 %.	-	8 681
Acceptation bancaire, venant à échéance le 14 avril 2016, portant intérêt à un taux de 1,47 %.	80 000	-
Facilité de crédit non renouvelable, venant à échéance le 30 juin 2015, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 %.	-	489
Emprunts bancaires à terme, amortis sur une période de 186 mois, portant intérêt à un taux fixe de 3,50 %, venant à échéance en novembre 2018.	463	-
	149 971	170 497
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	96 481	100 989
	53 490 \$	69 508 \$

La dette à long terme est réduite par les mensualités établies. Les paiements au cours des 12 prochains mois sont présentés dans la partie à court terme de la dette à long terme.

Le total des versements sur la dette à long terme pour chacun des cinq exercices ultérieurs au 31 mars 2016 est environ de : 96 481 \$ en 2017; 16 788 \$ en 2018; 17 588 \$ en 2019; 13 319 \$ en 2020 et 815 \$ en 2021.

Une somme de 2 928 \$ (3 722 \$ en 2015) est incluse dans les intérêts débiteurs afférents à la dette à long terme.

La Société dispose d'une clause restrictive qui limite les versements en liquide aux actionnaires à un montant inférieur ou équivalent au bénéfice gagné. La Société respecte ladite clause. Aucun actif n'a été donné en gage à titre de garantie pour la dette ci-dessus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

15. MONTANTS À PAYER DANS LE CADRE DU BAIL À LONG TERME

	2016	2015
La location du matériel informatique est acquittée par versements mensuels de 6 \$, montant qui comprend un taux d'intérêt implicite de 3,5 % jusqu'en juin 2017.	90 \$	163 \$
La location des logiciels est acquittée par versements mensuels de 27 \$, montant qui comprend un taux d'intérêt implicite de 4,17 % jusqu'en juillet 2017.	414	719
	504	882
Tranche du bail à long terme échéant à moins d'un an	393	378
	111 \$	504 \$

Le total des versements sur bail à long terme pour chacun des cinq exercices ultérieurs au 31 mars 2016 est environ de : 393 \$ en 2017; 111 \$ en 2018; zéro en 2019; zéro en 2020 et zéro en 2021.

Une somme de 27 \$ (45 \$ en 2015) est incluse dans les intérêts créditeurs afférents aux logiciels et au matériel sous contrat de location-acquisition.

16. COUVERTURE DE FLUX**Instruments dérivés non désignés comme instruments de couverture**

La Société n'utilise pas de contrats dérivés pour gérer les risques de transaction.

Couvertures de flux

La Société détient trois emprunts bancaires à terme portant intérêt à des taux variables d'après les acceptations bancaires de 30 jours, couverts par des swaps de taux d'intérêt fixe. Les conditions du swap de taux d'intérêt sont les mêmes que celles de l'accord de prêt afin que la situation de couverture soit efficace; par conséquent, le swap de taux d'intérêt ne devrait avoir aucune répercussion sur l'état des résultats consolidé. Aucune transaction hautement probable visée par la comptabilité de couverture n'avait manqué de se produire, et aucun élément important d'inefficacité de la couverture ne nécessitait une comptabilisation dans l'état des résultats consolidé.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, la Société a enregistré la juste valeur de ses couvertures de flux au titre des passifs à long terme de 1 906 \$ (2 484 \$ en 2015), tandis que la portion réelle du dérivé de couverture a été comptabilisée au titre des autres pertes (produits) du résultat étendu.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société participe à un régime de retraite contributif à prestations déterminées interentreprises. Le montant des prestations de retraite est fonction de la durée de service de l'employé et de la moyenne des 60 mois consécutifs des gains admissibles les plus élevés précédant la cessation d'emploi ou le départ à la retraite. La quote-part de la Société de l'actif du régime interentreprises, de la juste valeur de l'actif du régime et de son obligation au titre des prestations constituées connexes ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle à des fins de comptabilisation le 31 mars 2016 à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de la meilleure estimation de la direction du rendement éventuel du régime, de la hausse des salaires et de l'âge du départ à la retraite des employés.

Le régime principal est financé par les cotisations des employeurs participants et des membres du régime, y compris la Société. S'agissant d'un régime interentreprises, les obligations et les actifs ne sont pas distingués par employeur. Tous les actifs du régime principal sont disponibles pour pourvoir à toutes les obligations du régime principal. La part de la Société dans les actifs du régime principal est de 89,8 %, correspondant à la part de la Société dans le passif du régime principal par rapport au passif total du régime principal au 31 décembre 2014, date de la dernière évaluation actuarielle.

Outre le régime principal, il existe deux régimes complémentaires : un régime complémentaire de retraite pour les cadres et un régime complémentaire de retraite pour les employés. Ces régimes versent des prestations de retraite supplémentaires à certains membres du régime. Les deux régimes complémentaires constituent des mécanismes de pension non financés.

La plus récente évaluation actuarielle aux fins de financement a été effectuée le 31 décembre 2014 par le groupe Mercer, une société d'actuaire-conseils. Cette évaluation a révélé un déficit actuariel de 19 650 \$ pour l'ensemble du régime (5 107 \$ pour l'ensemble en 2013) dont la Société est l'un des employeurs participants. En vertu de la loi, la Société versera au régime sa part de cotisations d'équilibre, soit un montant moyen de 13 400 \$ par an. Ce dernier viendra s'ajouter aux cotisations de l'employeur au titre du coût des services rendus au cours de l'exercice. Ces versements se poursuivront jusqu'en 2019 ou jusqu'à ce que les prestations, conformément à la loi, soient intégralement financées, ce que déterminera une évaluation actuarielle, selon la première éventualité. Le montant supplémentaire versé au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016 était de 14 078 \$ (9 504 \$ en 2015).

Autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi

La Société contribue également à des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi, notamment :

1. Assurance maladie prolongée et assurance dentaire prolongée.
2. Assurance-vie.

La plus récente évaluation actuarielle de ces autres charges à payer au titre des avantages sociaux postérieurs à l'emploi a été effectuée le 1^{er} janvier 2015 et les résultats de cette dernière ont été extrapolés jusqu'au 31 mars 2016. Les rapports actuariels sont produits selon les prévisions relatives au niveau de la rémunération des employés au moment de leur retraite, et les coûts futurs des soins de santé sont fondés sur les meilleures estimations de la direction.

Congé de maladie

La Société permet à ses employés d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés et de les utiliser au cours d'exercices annuels ultérieurs. La Société a prévu les jours de congé de maladie cumulés pour lesquels il existe des données empiriques historiques probables sur l'usage de tels jours et les sorties de fonds futures qui en résultent. Tous les coûts salariaux annuels de l'employé concerné, divisés par le nombre moyen de jours de travail par année, sont inclus dans les coûts individuels associés à un jour de congé de maladie. Une provision totalisant 657 \$ (635 \$ en 2015) est inscrite et incluse dans les autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les renseignements au sujet des avantages sociaux futurs des employés de la Société, tels qu'ils sont établis le 31 mars, au total, se présentent comme suit :

	Prestations de retraite prédéterminées – Part de la Société		Autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi (non financés)	
	2016	2015	2016	2015
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	167 220 \$	146 705 \$	10 542 \$	13 281 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice (part de l'employeur)	5 411	3 833	656	712
Coût des services passés		(2 899)	-	-
(Gain)/perte sur règlements	-	-		(290)
Intérêt débiteur	6 369	6 478	407	494
Flux de trésorerie				
Prestations versées	(6 005)	(5 777)	(199)	(267)
Paiements au titre de règlements tirés du régime	-	-		(5 007)
Cotisations des employés	2 353	2 209	-	-
Réévaluations				
Effet des changements apportés aux hypothèses démographiques		(2 323)	106	(141)
Effet des changements apportés aux hypothèses financières	(13 481)	19 769	(41)	1 760
Effet des ajustements d'expérience	(801)	(775)	812	-
Solde à la fin de l'exercice	161 066 \$	167 220 \$	12 283 \$	10 542 \$
Variation de la juste valeur des actifs du régime				
Solde au début de l'exercice	160 920 \$	131 738 \$	- \$	- \$
Intérêts créditeurs	6 544	6 398	-	-
Rendement des actifs du régime (à l'exception des intérêts créditeurs)	(9 234)	14 013	-	-
Flux de trésorerie				
Cotisations de l'employeur	17 723	12 659	199	5 274
Cotisations des employés	2 353	2 209	-	-
Prestations versées	(6 005)	(5 777)	(199)	(267)
Paiements au titre de règlements tirés du régime	-	-	-	(5 007)
Frais d'administration payés à partir des actifs du régime	(320)	(320)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	171 981 \$	160 920 \$	- \$	- \$
Montants comptabilisés dans le bilan consolidé				
Obligation au titre des prestations constituées	161 066 \$	167 220 \$	12 283 \$	10 542 \$
Juste valeur des actifs du régime	171 981	160 920	-	-
Situation de capitalisation	(10 915)	6 300	12 283	10 542
Passif net (actif)	(10 915) \$	6 300 \$	12 283 \$	10 542 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	Prestations de retraite prédéterminées – Part de la Société		Autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi (non financés)	
	2016	2015	2016	2015
Éléments de coût des prestations constituées				
Coût des services rendus				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 411 \$	3 833 \$	656 \$	712 \$
Coût des services passés	-	(2 899)	-	-
(Gain)/perte sur règlements	-	-	-	(290)
Coûts totaux des services	5 411	934	656	422
Coût des intérêts net				
Intérêts débiteurs des obligations au titre des prestations constituées	6 369	6 478	407	494
Intérêts (créditeurs) des actifs du régime	(6 544)	(6 398)	-	-
Coût total net des intérêts	(175)	80	407	494
Frais d'administration des taxes	320	320	-	-
Coût des prestations constituées inclus à l'état des résultats	5 556	1 334	1 063	916
Réévaluations				
Effet des changements apportés aux hypothèses démographiques	-	(2 323)	106	(141)
Effet des changements apportés aux hypothèses financières	(13 481)	19 769	(41)	1 760
Effet des ajustements d'expérience	(801)	(775)	812	-
Rendement des actifs du régime (à l'exception des intérêts créditeurs)	9 234	(14 013)	-	-
Total des réévaluations inclus aux autres éléments du résultat étendu	(5 048)	2 658	877	1 619
Coût total des prestations constituées comptabilisé dans l'état des résultats et les autres éléments du résultat étendu	508 \$	3 992 \$	1 940 \$	2 535 \$
Rapprochement du passif net au titre des prestations constituées (actif)				
Passif net au titre des prestations constituées	6 300 \$	14 967 \$	10 542 \$	13 281 \$
Coût des prestations constituées comptabilisé dans l'état des résultats	5 556	1 334	1 063	916
Total des réévaluations inclus aux autres éléments du résultat étendu	(5 048)	2 658	877	1 619
Flux de trésorerie				
Cotisations de l'employeur	(17 723)	(12 659)	(199)	(267)
Versement direct de prestations par l'employeur	-	-	-	(5 007)
Passif net au titre des prestations constituées en fin d'exercice	(10 915) \$	6 300 \$	12 283 \$	10 542 \$
Hypothèses importantes				
Obligation au titre des prestations				
Taux d'actualisation	4,00 %	3,90 %	4,00 %	3,90 %
Taux d'augmentation de salaire	3,00 %	3,25 %	-	3,50 %
Taux d'inflation des prix	1,75 %	2,10 %	-	-
Taux d'augmentation des retraites	1,75 %	2,10 %	-	-
Taux d'évolution immédiate des coûts des soins de santé	-	-	4,08 %	4,43 %
Coût des prestations constituées				
Taux d'actualisation	3,90 %	4,70 %	3,90 %	4,70 %
Taux d'augmentation de salaire	3,25 %	3,70 %	S/O	3,70 %
Taux d'inflation des prix	2,10 %	2,20 %	-	-
Taux d'augmentation des retraites	1,05 %	2,20 %	-	2,20 %
Taux d'évolution immédiate des coûts des soins de santé	-	-	4,43 %	S/O

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le tableau suivant illustre la sensibilité de la Société à une modification raisonnablement possible des hypothèses importantes retenues pour déterminer les obligations au titre des prestations déterminées :

	Variation du taux d'actualisation	Prestations de retraite prédéterminées – Part de la Société		Autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi (non financés)	
		Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations constituées	2016	Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations constituées	2016
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	+ 0,5 %	17,19 ans	147 780 \$	19,40 ans	11 148 \$
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	- 0,5 %	17,66 ans	175 838 \$	20,21 ans	13 589 \$
	Variation du taux d'inflation		2016		2016
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	+ 0,5 %		170 496 \$		S/O
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	- 0,5 %		152 105 \$		S/O
	Variation du taux de mortalité		2016		2016
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	Fléchissement de -1 an		164 059 \$		12 554 \$
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	Fléchissement de +1 an		157 600 \$		12 012 \$
	Variation du taux d'évolution des coûts des soins de santé		2016		2016
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	+ 1,0 %		S/O		15 030 \$
Effet sur l'obligation nette au titre des prestations constituées	- 1,0 %		S/O		10 185 \$

Les analyses de sensibilité ci-dessus ont été fondées sur une méthode qui extrapole l'incidence sur l'obligation nette au titre des prestations constituées au 31 mars 2016 en raison de modifications raisonnables apportées aux hypothèses clés.

18. PROVISIONS

Mise hors service

La Société inscrit la juste valeur d'une provision de mise hors service au cours de l'exercice durant lequel elle est engagée et peut être raisonnablement estimée. Cette provision est associée à la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme qui proviennent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de l'utilisation normale des actifs. La Société inscrit également un actif correspondant qui est amorti sur la durée de vie de l'actif. Les provisions de mise hors service sont classées comme étant à court terme si la durée de vie utile doit prendre fin au cours du prochain exercice et comme actif à long terme si la durée de vie utile va au-delà du prochain exercice. Des provisions au titre de l'équipement de jeu ont été inscrites à hauteur de 711 \$ (695 \$ en 2015). La provision est classée comme dette à court terme de 1 \$ (10 \$ en 2015) et comme passif à long terme de 710 \$ (685 \$ en 2015).

Société des loteries de l'Atlantique Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

19. CAPITAL SOCIAL

Au moment de la constitution de la Société, une action ordinaire a été autorisée et émise au nom de chacune des provinces ou de leurs organismes d'État pour une contrepartie en espèces de cent dollars l'action.

20. VERSEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA

La Société, en tant qu'organisme régional de marketing de la Société de la loterie interprovinciale, remet sa part provinciale des versements ci-dessus à la Société de la loterie interprovinciale. Le paiement est inclus dans l'état consolidé des résultats comme déduction du bénéfice, et a été imputé aux provinces membres de la Société selon leur revenu disponible, comme suit :

	2016	2015
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	1 378 \$	1 379 \$
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1 127	1 100
Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse	1 744	1 735
Commission des loteries de l'Île-du-Prince-Édouard	259	257
	4 508 \$	4 471 \$

21. TAXES

En remplacement de la perception de la TVH sur la vente de billets de loterie aux consommateurs, la TVH et la TPS payées sur les produits et services acquis liés aux activités de jeu ne peuvent être recouvrées et sont comptabilisées comme charge d'impôt. Ces biens et services sont assujettis au taux de la TVH appliqué une seconde fois pour le versement au gouvernement fédéral, également inscrit comme charge d'impôt.

	2016	2015
Taxe de vente harmonisée (« TVH »)	45 838 \$	43 521 \$

22. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation

La Société s'engage à payer la location du matériel et des lieux qu'occupe son siège social, ainsi que les locaux occupés en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces contrats durent entre un an et 12 ans et les contrats de bail se terminent pendant la période de 2016 à 2027. Certains des contrats pour le siège social et l'immobilier fonctionnel comprennent des options de renouvellement. Les paiements annuels minimaux futurs pour la location au cours des cinq prochaines années sont comme suit : 4 142 \$ en 2017, 3 205 \$ en 2018, 3 094 \$ en 2019, 3 079 \$ en 2020 et 3 093 \$ en 2021. Au-delà des cinq prochaines années, les paiements futurs au titre de la location totalisent 17 322 \$.

Entente d'impartition

Le 18 juillet 2010, la Société a conclu une entente d'impartition de sept ans avec CGI, avec une possibilité de prolongation de trois fois un an. Cette entente couvre les services d'infrastructure, les services relatifs aux applications, les services liés aux projets et l'achat de la plupart des actifs de TI non associés au jeu. Le paiement annuel minimal à CGI au cours de la prochaine année est comme suit : 12 506 \$ en 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

23. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2016	2015
Diminution (augmentation)		
Comptes débiteurs	7 965 \$	(4 804) \$
Charges payées d'avance et dépôts	(705)	(6 040)
Stocks	(1 411)	2 395
	5 849 \$	(8 449) \$
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et charges à payer	19 671 \$	(15 379) \$
Produits reportés	432	861
Passif relatif aux lots non réclamés	740	(1 936)
Montant à payer aux actionnaires	(8 248)	6 351
	12 595 \$	(10 103)
Variation nette	18 444 \$	(18 552) \$

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Transactions avec le personnel de direction clé

Le personnel de direction clé (cadres d'entreprise) reçoit une rémunération sous forme d'avantages du personnel à court terme et d'avantages postérieurs à l'emploi. La rémunération du personnel de direction clé pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 s'élève à 2 235 \$ (2 299 \$ en 2015) incluant des prestations de retraite de 145 \$ (155 \$ en 2015).

Transactions avec d'autres parties apparentées

La Société est apparentée à ses actionnaires, la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick, la Province de Terre-Neuve-et-Labrador, la Société des loteries et du casino de la Nouvelle-Écosse et la Commission des loteries de l'Île-du-Prince-Édouard.

La Société détient une participation de 100 % des capitaux propres d'Atlantic Gaming Equipment Limited et de 7865813 Canada Inc. L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges et pertes et profits survenant au sein de la Société, y compris les dividendes tirés de transactions effectuées au sein de la Société, est entièrement éliminé.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur par rapport aux valeurs comptables

La juste valeur des instruments financiers correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les instruments financiers qui sont évalués à la suite de la comptabilisation initiale à la juste valeur sont regroupés en niveaux 1 à 3, selon la mesure dans laquelle la juste valeur est observable :

- Les évaluations de la juste valeur du niveau 1 sont celles qui sont établies en fonction de cours cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques.
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont tirées de données plutôt que des cours cotés inclus dans le niveau 1, observables à l'égard de l'actif ou du passif, soit directement (à savoir sous forme de cours), soit indirectement (c'est-à-dire tirés des cours).
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont établies selon des techniques d'évaluation qui comprennent des données à l'égard de l'actif ou du passif qui ne sont pas basées sur des données du marché observables (données non observables).

Les tableaux suivants présentent la décomposition des évaluations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état des résultats consolidé.

	2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Instruments dérivés désignés comme instruments de couverture dans une couverture efficace	- \$	1 906 \$	- \$	1 906 \$
Total des passifs financiers	- \$	1 906 \$	- \$	1 906 \$
	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Instruments dérivés désignés comme instruments de couverture dans une couverture efficace	- \$	2 484 \$	- \$	2 484 \$
Total des passifs financiers	- \$	2 484 \$	- \$	2 484 \$

La juste valeur de la trésorerie, des lots en argent affectés, des comptes débiteurs, du montant à payer aux actionnaires ou à recevoir de leur part, de la marge de crédit, des comptes créditeurs et des charges à payer, ainsi que le passif relatif aux lots non réclamés correspond environ à leur valeur comptable, principalement en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La Société a eu recours à un instrument financier dérivé auprès d'une institution financière dont la cote de crédit est de grande qualité. Les swaps de taux d'intérêt sont les seuls instruments dérivés évalués à l'aide d'une technique d'évaluation avec données observables sur le marché. La technique d'évaluation appliquée est un modèle d'évaluation des swaps qui utilise les calculs de la valeur actualisée. Les modèles incorporent diverses données, notamment la qualité de crédit des parties contractantes et les courbes des taux d'intérêt. Comme les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39, la valeur comptable inscrite à la date du bilan consolidé est égale à la juste valeur de l'instrument financier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

26. GESTION DES CAPITAUX

La Société n'a pas de bénéfices non répartis. Les bénéfices nets, après déduction des montants dus au gouvernement du Canada, sont reversés à la province de Terre-Neuve-et-Labrador, à la province de l'Île-du-Prince-Édouard, à la province de la Nouvelle-Écosse et à la province du Nouveau-Brunswick.

La politique de la Société consiste à maintenir une structure lui permettant d'avoir suffisamment de liquidités pour répondre aux exigences opérationnelles et effectuer les paiements aux provinces. Les bénéfices de la Société sont distribués à chacun des actionnaires deux fois par mois.

En raison des exigences en matière de flux de trésorerie et afin de minimiser le risque lié au marché, la Société maintient un niveau élevé de liquidités et dispose d'une marge de crédit. Les actifs de la Société sont financés par des emprunts sous la forme d'emprunts bancaires à terme et d'une marge de crédit.

Le conseil d'administration est chargé de superviser la gestion, y compris les politiques liées aux questions financières et à la gestion des risques.

L'approche de la Société en ce qui concerne la gestion des capitaux est restée la même au cours de l'exercice.

27. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée au risque de crédit, au risque d'illiquidité et au risque lié au marché en raison de l'utilisation d'instruments financiers. Cette note présente des renseignements au sujet de l'exposition de la Société à chacun de ces risques ainsi que les objectifs, les politiques et les procédures en matière d'évaluation et de gestion des risques.

Cadre de gestion des risques

Le conseil d'administration a l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la Société. Le conseil d'administration a fondé le Comité de vérification, qui est responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques de la Société en matière de gestion des risques. Le Comité de vérification prépare des rapports réguliers à l'intention du conseil d'administration au sujet de ses activités. Les politiques de la Société en matière de gestion des risques sont établies de façon à déterminer et à analyser les risques auxquels la Société fait face, à définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en place, à surveiller les risques et à veiller au respect des limites établies. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont examinés régulièrement pour tenir compte de l'évolution des conditions du marché et des activités de la Société. La Société vise, grâce à ses normes et à ses procédures de formation et de gestion, à établir un environnement de contrôle constructif et rigoureux au sein duquel tous les salariés comprennent leurs rôles et leurs obligations.

Le Comité de vérification surveille la mesure dans laquelle la direction s'assure de la conformité aux politiques et aux procédures de gestion des risques de la Société et évalue le caractère adéquat du cadre de gestion des risques par rapport aux risques auxquels la Société fait face. Le Comité de vérification est assisté dans son rôle de surveillance par la vérification interne. La vérification interne entreprend des examens réguliers et ad hoc des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont signalés au Comité de vérification.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la possibilité qu'une partie contractante manque à ses obligations aux termes d'un instrument financier ou d'un contrat du client, ce qui entraînerait une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit en raison de la nature de ses activités au cours desquelles les détaillants partenaires perçoivent les recettes de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

27. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

Ce risque est géré par la perception fréquente des recettes, par le contrôle pour sortir des fonds des comptes bancaires des détaillants et par la conservation de dépôts de garantie lorsque le risque individuel est jugé élevé. La Société n'est pas exposée de façon significative à un détaillant ou à un fournisseur de services particulier; elle a appliqué des pratiques de crédit courantes, qui limitent son exposition au risque de crédit. Le risque maximal auquel la Société serait exposée s'élève à 57 \$; le solde non réglé moyen de tout détaillant est environ de 3 \$. Aucun solde débiteur ne reste impayé plus de 90 jours. Comme le risque est limité et contrôlé, aucune provision n'a été établie pour les créances douteuses.

La Société n'est pas assujettie au risque de crédit en ce qui concerne les ventes de jeux sur Internet, car ces ventes sont effectuées par carte de crédit, carte de débit, achat par règlement de facture en ligne ou Monnaie-Web acheté, où les clients paient d'avance.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité provient de la possibilité que la Société ne puisse pas s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Pour gérer ses besoins en trésorerie, la Société détient une marge de crédit de laquelle elle peut emprunter une somme allant jusqu'à 125 000 \$. Le financement à court terme n'est pas garanti et les intérêts sont calculés au taux préférentiel moins 0,50 %, plus un droit d'usage imputé au montant quotidien non versé de la facilité de crédit à un taux de 0,1 % par an.

Le service des finances de la Société gère le risque d'illiquidité en prévoyant et en évaluant constamment les besoins en trésorerie, ainsi qu'en planifiant des liquidités à court terme dont l'échéance d'investissement est choisie de sorte à assurer des fonds suffisants à la Société pour s'acquitter de ses obligations financières.

Les valeurs comptables des passifs financiers correspondent environ à leur juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de ces éléments, ou parce qu'ils sont payables sur demande. Le tableau ci-dessous résume le profil des échéances des passifs financiers de la Société sur la base de paiements contractuels non actualisés.

Échéance	Moins de				
	Sur demande	12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	De 5 à 10 ans
Marge de crédit	22 088 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	-	37 010	-	-	-
Passif relatif aux lots non réclamés	-	19 552	-	-	-
Dette	-	96 481	34 376	14 134	4 980
Baux à payer	-	393	111	-	-
Autres passifs à long terme	-	-	70	615	26
	22 088 \$	153 436 \$	34 557 \$	14 749 \$	5 006 \$

Risque lié au marché

Le risque lié au marché provient de la possibilité que les variations des cours du marché aient des répercussions sur la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. Le risque lié au marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés au cours du marché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2016

(en milliers de dollars)

27. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en s'acquittant de certaines obligations en monnaies étrangères (principalement le dollar américain et la livre sterling). Les gains et les pertes dus aux fluctuations du taux de change sont réduits au minimum par le règlement en monnaies étrangères aussi rapidement que possible. Les transactions en monnaies étrangères sont minimales; par conséquent, le risque de change n'a pas d'incidence significative sur la Société.

Risque de taux d'intérêt

Le service des finances de la Société gère le risque de taux d'intérêt en prévoyant et en évaluant constamment les besoins en trésorerie et en contractant des dettes à taux fixe (couvertures) pour le financement de projets à long terme. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt de façon permanente par l'intermédiaire de sa marge de crédit, qui est assujettie à des intérêts débiteurs au taux préférentiel moins 0,50 %, ainsi qu'à un droit d'usage imputé au montant quotidien non versé de la facilité de crédit à un taux de 0,1 %. Des fluctuations du taux préférentiel de plus ou moins 1 % pourraient avoir une incidence sur le bénéfice annuel net de la Société et le faire varier de 221 \$ (242 \$ en 2015) en fonction du solde de la marge de crédit au 31 mars 2016.

Autres risques liés au cours du marché

La Société offre la gamme de produits de loterie PRO•LIGNE sur le marché. La Société gère les risques associés à ces produits en :

- définissant les probabilités de chaque événement dans un délai bref avant l'événement lui-même;
- établissant des seuils de responsabilité liée à la vente par événement, par combinaison d'événements, par détaillant et par joueur;
- affichant des énoncés concernant les conditions et la structure des lots sur le site www.alc.ca.

La Société a l'autorité nécessaire pour supprimer les ventes de n'importe quel jeu, à n'importe quel moment, lorsque la responsabilité est préoccupante.

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Après le 31 mars 2016, la Société a résilié son contrat-cadre de services avec CGI Information Systems et Management Consultants Inc. Cette résiliation anticipée donnera lieu à des frais contractuels connexes s'élevant à environ 7 617 \$.

29. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été reclassées aux fins de conformité à la présentation des états financiers adoptée au cours de l'exercice écoulé.